www.patrimoineprive.com
N° 46

PATRIMOINE PRIVÉ

MAGAZINE-CONSEIL EN INVESTISSEMENT & PLACEMENT

IMMOBILIER
LES NOUVELLES PRESSIONS FISCALES EN 2014

ASSURANCE-VIE
UNE OFFRE TOUJOURS PLUS RICHE

FINANCE
DES SOLUTIONS PATRIMONIALES DÉDIÉES AUX EXPATRIÉS

GESTION
QUELS PLACEMENTS RESTENT ENCORE INTÉRESSANTS ?

NAMIKI
OBJETS D'ÉCRITURE ET DE SPÉCULATION

DIVERSIFICATION
INVESTIR SUR LE MARCHÉ IMMOBILIER BERLINOIS

SIHH 2014
NOUVEAUTÉS & TENDANCES HORLOGÈRES DE GENÈVE

RÉTROMOBILE 2014
QUAND L'AUTO REJOINT L'ART

L 13647 - 46 - F: 5,00 € - RD

Édition mars - avril - mai 2014

CORSAIR
Ouvrons d'autres horizons

Vols directs et réguliers vers les Antilles

Sur Corsair, les petites attentions font les grands spectacles

corsair.fr

CORSAIR, SA au capital social de 22 236 579€, ayant son siège, 2 avenue Charles-Lindbergh, 94636 Rungis, cedex, France, RCS Créteil 328 621 586.

PATRIMOINE PRIVÉ N°46

sommaire

6 HAUTE FINANCE
- Des salles de marché plus optimistes et plus offensives.
- Ordre de Malte : générosité, mode d'emploi.
- Autofocus 8 : un placement simple et intéressant de fonds à formule proposé par Federal Finance Gestion pour investir en Bourse.
- Des solutions patrimoniales dédiées aux expatriés et non-résidents.
- Soixante-dix ans : la limite fiscale ?
- Les trackers pour traquer la performance.
- Sociétés de gestion : coup de projecteur sur quelques noms bons à connaître.
- L'Unicef : interview d'Ann Avril, directrice de la collecte de fonds et des relations clients.

26 ASSURANCE-VIE
- Une offre toujours plus riche.

36 GESTION PLACEMENT
- Fiscalité : quels placements restent intéressants ?

44 IMMOBILIER
- Investir à Berlin.
- Fiscalité immobilière : ce qui va changer en 2014.

58 SAUVEGARDE DU PATRIMOINE HISTORIQUE
- Le château de Verteuil : *«la résidence préférée des La Rochefoucauld».*

62 PLAISIR AUTOMOBILE
- Rétro Mobile : quand l'automobile rejoint l'art.
- Une Jeep pour la vie.

68 PLAISIR NAUTIQUE
- One Hundred : avant-gardiste à 100 %.

72 MONTRES D'EXCEPTION
- SIHH 2014 : nouveautés & tendances horlogères de Genève.

80 COLLECTIONS D'ART
- Namiki : Objets d'écriture et de spéculation.

86 VINS & VIGNOBLES
- Les Portos se portent bien.

94 ART DE VIVRE

PROCHAINE PARUTION MI-JUIN 2014

MorningstarPro.fr
La référence des investisseurs professionnels

La première plateforme Internet dédiée aux professionnels
Créée en 2005 autour des investisseurs institutionnels, MorningstarPro.fr s'impose, avec plus de 11 000 membres, comme le site Internet de référence pour l'ensemble des professionnels de la gestion d'actifs. Le contenu du site inclut : actualités de l'industrie de la gestion collective, articles macroéconomiques, agendas des manifestations, annuaires et équipes, espaces partenaires, appels d'offres, base de données et outils experts.

Un outil d'aide à la décision
MorningstarPro.fr est une véritable plateforme dédiée à votre activité. Les bases de données SICAV, FCP, Actions, ETF, FIP-FCPI,… et les outils présents sur la plateforme Web vous permettent de sélectionner, analyser, comparer les produits financiers et monitorer vos portefeuilles.

Un outil d'aide pour le suivi de vos investissements
MorningstarPro.fr est un outil qui vous accompagne dans la gestion de vos portefeuilles. Via MorningstarPro.fr, vous pourrez télécharger les documents indispensables à votre activité: KIID / prospectus, fiches fonds, opinions de nos analystes,… Vous retrouverez également des points sur la réglementation : Solvabilité II, Bâle 3, AIFM, UCITS 4, … et les BASIC, nos benchmarks institutionnels qui vous permettent de suivre des allocations diversifiées représentatives des spécificités de chaque famille institutionnelle.

Tous les investisseurs professionnels peuvent devenir membres gratuitement.

www.MorningstarPro.fr

MORNINGSTAR®

©2012 Morningstar. Tous droits réservés. Le nom et le logo Morningstar sont des marques enregistrées par Morningstar.

N°46

Marque déposée INPI

PATRIMOINE PRIVÉ
MAGAZINE-CONSEIL EN INVESTISSEMENT & PLACEMENT

Édité par P.E.C.
Presse Edition & Communication
125, rue Henri Barbusse
92 110 Clichy
Tél. : 01 55 90 10 30
E-mail : patrimoineprive@yahoo.fr
Site Internet : www.patrimoineprive.com

Directeur de la publication : Gilles Kapps
Directeur de la rédaction : Franck Cadet
Rédacteur en chef : Pierre Léger
Secrétaire de rédaction : Fabienne Dubois

Direction des ventes : David Metzguer
Services Administratifs : Jean Recherchant
Photos Couverture : Agence Fotolia - Marques d'annonceurs.
Iconographie et Photos :
Agence Fotolia - Marques d'annonceurs.

Ont collaboré à la rédaction :
Vincent Bussière - Christian Duteil - Gabriel Neu-Janicki - François Leroux - Claudine Penou - Jean-Claude de Plinval (rédacteur en chef du Cahier Haute Finance) - Gilles Rivet - Julien Trokiner
Révision et correction : Catherine Verdun
Direction artistique & mise en page :
Philippe Kaiser - Pascal Bouret

Correspondant Suisse : Helios Capital Pascal Têtu
8, rue de Rives - 1204 Genève
Correspondant Canada : Media Pratique inc.
5180 Ave Gatineau # 136 - Montréal - H3T 1W9 (Québec)
Distribution France : MLP
Distribution Suisse : Naville
Distribution Canada : Benjamin News
Distribution Belgique et Luxembourg : Tondeur Diffusion

Réalisation Technique : RotoPixel
Imprimé en CEE par Grupo Impresa/J.Print
Commission paritaire : 0609 K 88992
ISSN : 1959-2434

Dépôt légal à parution

Les documents envoyés à l'éditeur, impliquent l'accord des auteurs et détenteurs des droits pour leur libre parution. Les Éditions ne sont pas responsables des textes, documents, dessins et photographies publiées qui engagent la responsabilité de leurs auteurs.
La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies est strictement interdite sans l'accord de l'éditeur, qui se réserve tous les droits de reproductions et de traductions dans le monde entier.

Copyright 2014 PEC
L'éditeur ne reçoit que sur rendez-vous.

édito

Sortez casqué !

Alors que notre président de la République se transforme en livreur de pizzas et contribue immédiatement à dynamiser une marque de casque en enfourchant son scooter, la France, quant à elle, reste en panne, et toujours dans l'attente de ses actes pour desserrer véritablement les nœuds qui étouffent son économie.

Que de temps perdu rythmé par d'innombrables couacs et tant de déclarations sans lendemain !

Force est de constater que nos dirigeants sont dos au mur et que les dizaines de milliards d'économies indispensables pour équilibrer les comptes publics ne seront probablement pas réalisées dans les délais fixés. Malheureusement, les conséquences de cet échec annoncé seront une nouvelle aggravation de la pression fiscale par des biais déguisés, une éventuelle mise sous tutelle par Bruxelles, et la perte de notre souveraineté nationale.

Et une fois de plus, l'épargnant doit se préparer à «*casquer*» toujours plus, en essayant d'éviter les pièges qui finissent par dissuader toute envie d'entreprendre.

Dans ces conditions, les investisseurs et les épargnants doivent s'attendre à prendre encore quelques coups sur la tête dans les mois à venir. C'est pourquoi Patrimoine Privé vous conseille le «port du casque» pour anticiper les événements et prendre les meilleures dispositions qui vous aideront à supporter le prochain matraquage fiscal en protégeant au mieux votre patrimoine personnel et professionnel.

Bon courage et bonne lecture à tous

Gilles Kapps
Directeur de la Publication

POUR ACCÉDER À DU CONTENU MULTIMÉDIA SUR : PATRIMOINE PRIVÉ ÉDITION GUADELOUPE
MAGAZINE-CONSEIL EN INVESTISSEMENT & PLACEMENT

1 Téléchargez gratuitement une application «flashcode» depuis votre smartphone.
2 Repérez les «flashcodes» dans ce magazine.
3 Photographiez le «flashcode» depuis votre application.
4 Découvrez des contenus et des informations complémentaires sur votre mobile.

HAUTE FINANCE

PATRIMOINE PRIVÉ
MAGAZINE-CONSEIL EN INVESTISSEMENT & PLACEMENT

FISCALITÉ – CHARITÉ - MORALITÉ

par **Jean-Claude de Plinval**, rédacteur en chef du cahier Haute Finance

Le baron Louis (1755-1837) fut le remarquable ministre des Finances de Louis XVIII auquel il adressa la phrase devenue célèbre : « ***Sire, faites-moi de la bonne politique, je vous ferai de bonnes finances*** ».

Il est possible que Moscovici ait glissé à l'oreille de François Hollande cette même recommandation à la veille de sa conférence de presse du 14 janvier, mais pour l'instant il est difficile de savoir si le président de la République nous fera de la bonne politique car décrypter ses propos est tout un art : notre président possède en effet le talent de ne pas dire ce qu'il fait et de ne pas vraiment faire ce qu'il dit.

Toujours est-il que le virage économique salué par maints commentateurs reste encore à confirmer : **la seule diminution de la dépense publique constatée réside dans la suppression du poste de « *première dame* ».** C'est modeste et peut-être provisoire ?

En pratique dans le domaine patrimonial, que nous réserve 2014 ? Et quelle stratégie adopter ? Sans verser dans le pessimisme de certains experts qui voient, à tort ou à raison, des drames et des conflits géopolitiques partout, un peu de bon sens permet de se fixer une règle de conduite :

Sur le plan fiscal, jamais les impôts n'auront été aussi élevés, il convient donc de mettre en réserve de quoi vous acquitter de vos contributions : après l'ISF de juin, viendront à l'automne le solde d'un impôt sur le revenu toujours plus gourmand, d'une CSG plus ou moins déductible et les impôts locaux.

Sur le plan de la gestion personnelle, privilégiez les placements plus ou moins défiscalisés : le PEA, le PERP et surtout l'assurance-vie. Mais attention, ce ne sont que des « *enveloppes fiscales* » qu'il convient de remplir à bon escient avec l'aide d'un conseiller éclairé.

Enfin et surtout, **n'oubliez pas les causes philanthropiques** qui procurent les dividendes inestimables et non taxables que sont le plaisir et la joie d'avoir aidé un enfant grâce à l'Unicef, un handicapé ou un lépreux grâce à l'Ordre de Malte ou encore des jeunes avec les Apprentis d'Auteuil ; un don à ces œuvres représente de l'argent bien placé grâce à une louable niche fiscale qui procure des réductions d'impôts de 75 % ou 66 % (sous certaines conditions). **Comme quoi bonne gestion et charité bien ordonnées commencent par des dons aux œuvres**.

Conclusion et moralité : la charité, c'est le bouclier fiscal idéal à utiliser sans modération.

DES SALLES DE MARCHÉ PLUS OPTIMISTES ET PLUS OFFENSIVES

Les prévisions des salles de marché montrent un regain d'optimisme pour l'économie mondiale en général et européenne en particulier. Quant à leurs stratégies actions, elles misent sur une remontée des bénéfices et de l'activité pour conseiller un retour vers les cycliques.

La dépêche a valeur de symbole. Reste à déterminer l'importance que celui-ci mérite. Selon les données compilées par l'Institut Français de la Mode, les ventes de textile-habillement ont bondi de 7% en novembre. Sans le prompt renfort de soldes pour gonfler les recettes des détaillants, franchisés et autres grands magasins. Les optimistes pointent aussi la hausse de 15% enregistrée dans le nord et l'est de l'Hexagone pour décréter l'arrivée de la reprise comme les paysans montrent le retour des hirondelles pour claironner le retour des beaux jours.

Pour convaincre, ils citent également la bonne tenue du marché automobile européen : depuis trois mois, il ne recule plus (+ 1,2% en novembre). Reste à savoir si cette embellie n'était pas qu'un simple rebond technique. Ou à espérer qu'une nouvelle crise financière ne vienne briser net cet élan.

Du côté des salles de marché, le moral remonte doucement mais sûrement depuis le début de l'été. Même le *tapering* aux États-Unis ne suscite plus de sueurs froides. Tout juste admet-on ici et là que l'amorçage très graduel de cet « *écopage* » (les injections de liquidités passeront de 85 à 75 milliards de dollars) entraînera quelques turbulences au cours des premières semaines de l'année. « *Autant d'opportunités de rachats à bon compte pour renforcer son exposition aux actions* » jubile Peter Garnry, le responsable de la stratégie actions de Saxo Bank. En fait, le patron de la FED, Ben Bernanke, a enrobé sa pilule dans moult sucreries : l'assurance de taux directeurs nuls tant que le chômage ne serait pas repassé sous la barre de 6,5% de la population active, une remontée de sa prévision de croissance pour 2014 de 2,8 à 3,2% et l'assurance de taux inchangés sur l'année. Il peut donc transmettre à Janet Yellen la barre d'une économie US revigorée : le PIB américain s'apprécierait d'au moins 2,5% cette année à en croire divers bureaux d'études. Voire capable de tirer le reste du monde sur le chemin de la reprise ? Et de se hisser au-delà des 3% de progression du PIB global escompté par le FMI ?

Car en 2014, il faudra moins compter sur la locomotive des pays émergents. Dans les salles de marché, on parle moins des BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) et de plus en plus des « *Cinq Fragiles* » : le Brésil et l'Inde, qui vont tous les deux connaître des élections cruciales, la Thaïlande, la Turquie et l'Afrique du Sud. Alors que la Chine tente de maîtriser la décélération de son économie, ces pays, et dans une moindre mesure la Thaïlande, se retrouvent en première ligne des dégâts collatéraux causés par le tapering ou arrêt progressif des injections massives de liquidités de la FED américaine : un retrait, voire une fuite de capitaux et des exportations plombées par une monnaie arrimée à un dollar revigoré. Sans oublier une concurrence japonaise redynamisée par l'Abenomie.

Et si le salut venait de la Vieille Europe ? « *Ce n'est pas le début de la fin, mais la fin du début* » expose Lars Seier Christensen, le chef économiste de Saxo Bank sans la livraison des prévisions annuelles de la banque danoise. Pour Eric Chaney, son homologue chez Axa Asset Management, « *la croissance s'améliorera, alimentée par une forte demande extérieure et une consommation solide* ». Mais la reprise demeurera modeste : + 1,3% selon ING Invest Management. Davantage, ce rebond timide sera très contrasté : prononcé dans les pays périphériques de la zone euro (Italie, Espagne, Grèce), confirmé au Royaume-Uni et en Allemagne, et, qui sait, éventuel en France. S'agissant de l'Hexagone, une chose est sûre : le retournement n'inversera pas la courbe du chômage, a moins d'une accélération au second semestre qui permettrait de le stabiliser. Cette hypothèse repose aussi sur une bienveillance des marchés financiers renonçant à faire pression sur le gouvernement pour amplifier et accélérer des réformes structurelles indispensables.

La perspective d'une hausse de l'activité et des bénéfices des entreprises alimente l'optimisme bien tempéré des salles de marché. Pour justifier sa surpondération en actions, JP Morgan s'appuie sur «*le redémarrage cyclique des économies (qui) va provoquer une ré-accélération de la croissance des bénéfices sur les marchés développés*». Le Cac 40, comme les indices européens et mondiaux, devrait connaître une autre bonne année, à l'image du cru 2013 s'achevant sur un gain de près de 20%. CPR AM table sur une hausse des actions européennes et américaines de 5%, de 7,5% pour les nippones et de 2,5% pour celles des marchés émergents. Si Mathieu L'Hoir surpondère les européennes (à l'exception des britanniques et des helvétiques), pour AXA AM, David Ganozzi adopte une position différente chez Fidelity : il privilégie les américaines et les japonaises au détriment de celles du Vieux Continent. En cause ? La valorisation des unes et des autres : trop élevées outre-Atlantique pour le premier, un peu trop chères en Europe pour le second. Quant aux éventuelles corrections qui pourraient se produire, elles constituent autant d'opportunités d'achats aux yeux de Philippe Troesch, le président de Meeschaert AM.

Avec une reprise en phase de consolidation des deux côtés de l'Atlantique, une rotation s'amorce en faveur des valeurs cycliques, au détriment de celles dites défensives. Chez ING Investment Management, Patrick Moonen affiche ses préférences pour les télécoms et le luxe, l'automobile, la construction, et pour toutes les valeurs qui tireront leur épingle du jeu dans un contexte de consommation européenne défensive. Au contraire, Saxo Bank exprime ses réserves sur la consommation discrétionnaire, estimant que sa croissance ralentira dans les prochaines années. Reste le pari très audacieux des équipes de Morgan Stanley : jouer les valeurs dollars (le billet vert s'appréciera) et chinoises, c'est-à-dire les entreprises les mieux placées pour profiter de la priorité donnée par l'empire du Milieu à la montée en gamme de son économie et à la satisfaction de sa demande intérieure.

Vincent Bussière

BRÈVES

LCL (Le Crédit Lyonnais) lance deux nouveaux fonds de placement à formule qui permettent de connaître dès la souscription les gains potentiels, mais à capital non garanti. Avec une échéance maximale de 6 ans, ils offrent deux possibilités de remboursement automatique à 2 et 4 ans ; enfin, si tout va bien, ils procurent un gain de 36% à 6 ans.

Saxo Banque offre désormais la possibilité pour ses clients particuliers et institutionnels de trader les spreads de futures sur une large gamme d'instruments financiers depuis l'ensemble des plateformes de trading, y compris depuis l'application mobile disponible sur smartphone et sur tablette.

Le Conservateur affiche une belle continuité dans les performances de son fonds en euros. Pour la 3e année consécutive le taux de Conservateur Hélios Sélection est en effet de 3,75%, soit 3 fois celui du Livret A. Quant à **AREP** multisupport, son taux est de 3,50% pour la 3e année consécutive également.

Barclays Bank qui se décrit comme la banque spécialiste de la clientèle aisée en France ne ménage pas ses cadeaux aux riches : le nouveau forfait bancaire Barclays Exclusive leur offre en effet à partir de 100 000 € de dépôts ou 5 000 € de domiciliation (mensuels) une carte Visa Infinite gratuite ainsi qu'un livret au taux nominal annuel brut de 5% pendant 3 mois, à compter de 15 000 €.

ORDRE DE MALTE

Générosité, mode d'emploi, ou comment aider l'Ordre de Malte autrement.

© Olivier COPPERMANN/Ordre de Malte France

© Ordre de Malte France

© Ordre de Malte France

© Ordre de Malte France

© Ordre de Malte France

Il existe mille et une façons d'aider l'Ordre de Malte. Voici quelques exemples de générosité inscrite dans la durée en faveur de La Fondation Française de l'Ordre de Malte, reconnue d'utilité publique et qui s'appuie essentiellement sur la générosité privée pour déployer ses nombreuses missions sanitaires et sociales au service des plus faibles en France et dans le monde.

DONATION TEMPORAIRE D'USUFRUIT
EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LA LÈPRE

C'est ainsi qu'une donatrice qui avait été anciennement infirmière à l'hôpital Saint-Louis à Paris (service de dermatologie) et très impliquée dans le domaine de la lutte contre la lèpre a souhaité soutenir cette cause en effectuant une donation temporaire d'usufruit d'actions pour une durée de dix ans en faveur de la Fondation Française de l'Ordre de Malte. Grâce à cette donation importante, la Fondation a pu financer les travaux de réhabilitation et la création d'un nouveau bloc opératoire du Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte à Dakar, au Sénégal, traditionnellement dédié à la léprologie. Une relation de confiance particulièrement privilégiée s'est instaurée avec cette donatrice qui a pu suivre les travaux au fur et à mesure de leur réalisation. Confortée dans son action, celle-ci a choisi de pérenniser cette aide en transformant au bout des dix ans sa donation temporaire d'usufruit en donation en pleine propriété de ses titres.

LEGS D'APPARTEMENTS DE RAPPORT
POUR VENIR EN AIDE À UN PARENT HANDICAPÉ

Plus anciennement, la Fondation a reçu en legs des appartements de rapport à Paris car la préoccupation du donateur était de permettre ainsi, grâce aux loyers totalement défiscalisés d'impôt sur les sociétés pour la Fondation, d'assurer après sa mort le versement d'une rente viagère en faveur de l'un de ses neveux, handicapé, avec la certitude que l'Ordre aurait à cœur de respecter cette volonté jusqu'à son décès.

DES DONS EN FAVEUR DE LA RÉINSERTION PROFESSIONNELLE EN FRANCE

Actuellement, grâce à son dispositif fiscal privilégié en matière d'ISF, la Fondation reçoit régulièrement de nombreux dons en faveur de la lutte contre la précarité en France, principalement dans le domaine de la réinsertion professionnelle. La péniche Le Fleuron Saint Jean à Asnières-sur-Seine accueille ainsi à bord des passagers de 18 à 55 ans, fragilisés par des parcours de vie très difficile, et qui ont ainsi la chance de pouvoir se réinsérer durablement dans la société.

© Ordre de Malte

Lars Seier Christensen, Co-PDG et fondateur de Saxo Bank
15:42 Moscou, Russie

**Une plateforme.
Un compte de trading.
Une banque.**

Une opportunité. Une idée. Un trade instantanément exécuté.
Les traders choisissent Saxo Banque parce qu'ils accèdent à la meilleure plateforme de trading* et bénéficient de plus de 30 000 instruments financiers via un compte unique.

Numéro Un*. Comme vous.

CFD | DEVISES | ACTIONS | FUTURES | ETF | OBLIGATIONS | OPTIONS

Pour tester notre plateforme gratuitement, rendez-vous sur saxobanque.fr ou contactez-nous : +33 (0)1 78 94 56 40 - serviceclient@saxobanque.fr

SAXO BANQUE

*Plateforme élue N°1 par 750 professionnels du Forex aux Forex Magnates awards 2013. Certains instruments financiers proposés par Saxo Banque présentent, en raison notamment de leur effet de levier, un fort caractère spéculatif et peuvent vous exposer à des risques de pertes supérieures au montant investi.
Saxo Banque SAS au capital de 5 497 240 euros - RCS Paris N°483 632 501 - 10 rue de la Paix, 75002 Paris

HTTP://WWW.FEDERAL-FINANCE.FR/FEDERALFINANCE/SITE/TOUS/ACCUEIL.JSP

AUTOFOCUS 8

UN PLACEMENT SIMPLE ET INTÉRESSANT DE FONDS À FORMULE PROPOSÉ PAR FEDERAL FINANCE GESTION POUR INVESTIR EN BOURSE

Après Autofocus 7 dont nous avions signalé tout l'intérêt dans notre précédent numéro, voici Autofocus 8, un fonds commun de placement destiné aux épargnants désireux d'investir en Bourse pour diversifier leur épargne. Stéphane Müller, président du directoire de Federal Finance, nous en dit plus sur ce fonds qui témoigne d'un savoir-faire avéré dans la maîtrise de tels produits.

INFOS

Stéphane MÜLLER
Président du directoire, il a pris la tête de Federal Finance en 2013 après une carrière au sein du groupe, principalement dans le secteur de l'assurance.

Le Crédit Mutuel Arkéa est un groupe de bancassurance coopératif. Il réunit les fédérations de Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et du Massif Central ainsi qu'une vingtaine de filiales spécialisées. Au sein du Crédit Mutuel Arkéa, la gestion d'actifs pour compte de tiers et les activités associées sont assurées par Federal Finance, qui abrite également l'activité de banque privée du Groupe, sous la marque Arkéa Banque Privée.

Sergej Khackimullin - Fotolia

› INTERVIEW — Stéphane Müller, président du directoire de Federal Finance

Patrimoine Privé : Comment expliquez-vous le succès de ces fonds à formule ?
S.M. : C'est très simple : ils correspondent à un réel besoin du public. À l'origine, ils étaient proposés uniquement dans notre réseau Crédit Mutuel Arkéa, puis, peu à peu, la distribution de notre offre s'est élargie à une clientèle haut de gamme ; en outre, sur le marché des fonds à formule, on assistait à une offre raréfiée. Enfin et surtout, ce sont des produits « de bon père de famille averti » simples et compréhensibles.

P.P. : Quels sont les avantages d'Autofocus 8 ?
S.M. : Tout d'abord, c'est un fonds disponible en assurance-vie, PEA et compte-titres. Mais surtout ses perspectives de gain sont intéressantes, jugez-en : si le CAC 40 est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial, le gain potentiel fixe est de 14 % l'année 2, ou 21 % l'année 3 jusqu'à 42 % à l'échéance des 6 ans. Certes, le capital n'est pas garanti mais il est protégé dans une large mesure. Il faudrait une chute de la bourse de plus de 40 % pour qu'il ne le soit plus.

P.P. : Où peut-on se procurer ce fonds ?
S.M. : Bien évidemment dans les réseaux Crédit Mutuel Arkéa (Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Mutuel du Sud-Ouest et Crédit Mutuel du Massif Central), mais aussi auprès de conseillers en gestion de patrimoine indépendants et aussi de certaines banques privées (notamment Arkéa Banque Privée).

P.P. : À partir de combien peut-on souscrire ?
S.M. : Nous avons voulu rendre ce fonds très accessible : la valeur de la part est de 1 000 euros.

> *Si le CAC 40 est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial, le gain potentiel fixe est de 14 % l'année 2, ou 21 % l'année 3 jusqu'à 42 % à l'échéance des 6 ans.*

PRENEZ SOIN DU FUTUR
ASSURANCE VIE
Fonds Euro Exclusif
3,65%(1)
en 2013
BOURSORAMA VIE
Euro Exclusif, un fonds en euros à dominante immobilière, disponible uniquement chez Boursorama Banque.
Sécurité du capital investi.
Accessible à tous : versement initial à partir de 150 € et versement libre programmé à partir de 50 €/mois.
Aucun frais d'entrée sur les versements et arbitrages en ligne gratuits (2).
Souscription et gestion 100 % en ligne (2).
3120 appel gratuit depuis un poste fixe
boursorama-banque.com
Boursorama Banque
La banque en ligne avec son époque
(1) Taux de participation aux bénéfices attribué par l'assureur e-cie vie au titre de l'année 2013 sur le fonds en euros Euro Exclusif, net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux dans le cadre de la gestion libre. Les modalités de calcul et d'attribution du taux de participation aux bénéfices sont précisées dans les Conditions Générales du contrat Boursorama Vie. Les performances passées ne présagent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Boursorama est immatriculée auprès de l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 916 en tant que courtier en assurance. Boursorama Vie, contrat groupe d'assurance vie à adhésion individuelle et facultative libellé en euros et/ou unité de compte, assuré par e-cie vie. (2) La souscription au contrat Boursorama consiste juridiquement en une adhésion. Le contrat Boursorama Vie est en effet un contrat groupe d'assurance vie à adhésion individuelle qui a été souscrit par Boursorama auprès de l'assureur e cie vie. Les modalités de la souscription 100 % en ligne et de la gestion en ligne sont précisées dans les conditions générales du contrat Boursorama Vie.
BETC – Boursorama, SA au capital de 35 177 690,00 € – RCS Nanterre 351 058 151 – TVA FR 69 351 058 151 – 18, quai du Point-du-Jour 92100 Boulogne-Billancourt.

DES SOLUTIONS PATRIMONIALES
DÉDIÉES AUX EXPATRIÉS ET NON-RÉSIDENTS

Depuis 2009, Patrimea propose des solutions d'investissement et de prévoyance ajustées aux spécificités et aux besoins des expatriés et des non résidents. La société de gestion indépendante qui distribue ses produits en ligne s'est aussi associée à Suravenir (Crédit Mutuel Arkea) pour lancer un PERP.

Nombre de cadres et d'entrepreneurs décident de travailler hors de France. Jusqu'à une date récente, l'expatriation, que certains assimilent à l'exil fiscal, n'intéressait que des Français fortunés au faîte de leur carrière et désireux de ne pas laisser au fisc la quasi-totalité des fruits d'une vie de labeur. Mais les candidats au départ sont de plus en plus jeunes. Beaucoup ne souhaitent pas rompre totalement le cordon ombilical avec leur cher et vieux pays, ne serait-ce que pour y couler une retraite paisible, et si possible, comme propriétaire de son logement, voire de sa résidence principale. Mais voilà : les expatriés et non-résidents trouvent peu de solutions sur-mesure pour leurs besoins et spécificités, car peu de réseaux bancaires classiques disposent dans leurs agences de cadres familiers avec les subtilités de la protection sociale et de la prévoyance à la mode de la *common law,* et encore moins de spécialistes pouvant se prévaloir d'une expérience « *expat* ».

Patrimea répond à cette demande. La société de gestion indépendante propose des solutions d'investissement et de prévoyance pour les expatriés et les non-résidents. L'entreprise a été fondée en 1989 par ses deux directeurs associés, anciens ingénieurs, qui se sont connus sur les bancs de HEC Finance : Philippe Gourdelier et Nicolas Sost. Le premier fera ses armes dans les salles de marché de la CDC et de RBS avant de devenir conseiller en gestion de patrimoine chez UBS quand le second s'initiera aux marchés obligataires chez Goldman Sachs et Deutsche Bank, à Paris et Londres. Les deux entrepreneurs ont fait le pari de la distribution en ligne, plus pratique pour rester en relation avec une clientèle éparpillée aux quatre coins du globe. Ce qui leur imposera un peu de patience, puisque leur site n'est opérationnel que depuis mars 2011.

L'entreprise fonce à brides rabattues pour compenser son « *démarrage diesel* ». Le pari de l'innovation semble payant, telle l'idée d'incorporer des SCPI dans des contrats d'assurance-vie. Initiée avec deux de ces véhicules, cette police en intègre neuf à la fin de 2013. La collecte suivra la même pente. Tout comme les revenus engrangés par Patrimea, qui ont bondi de 700 000 euros au cours de l'exercice 2010-2011 à 300 000 euros de 2011 à 2012. Quant aux actifs sous-gestion, ils sont évalués à un peu plus de 20 millions d'euros à la fin de l'an dernier. En fait, le choix d'une distribution exclusivement en ligne de ces fonds et solutions permet au CGPI de réduire ses frais de gestion sans charger les prélèvements sur les versements de ses clients, à l'entrée ou à la sortie.

Quant à la volonté d'indépendance, elle n'exclut pas la conclusion d'alliances avec de grands réseaux ou acteurs. Les dirigeants de Patrimea fixent clairement les limites de l'exercice : pas question créer des gestions ou des portefeuilles calqués sur ceux de n'importe quel intermédiaire financier. Ni d'en accueillir un au capital. Car l'entreprise veut proposer à ses clients expats et non-résidents le meilleur de tel ou tel acteur. D'où le partenariat conclu avec Suravenir pour le lancement de « *Patrimea Perp* ». La filiale assurance-vie du Crédit Mutuel Arkea a associé le CGPI à l'élaboration de ce véhicule qu'il distribuera à l'étranger et aux non-résidents, via le net. Outre la possibilité offerte au souscripteur de se constituer une épargne jusqu'à son départ en retraite, ce fonds en euro au capital garanti, riche de 76 unités de comptes, lui apporte, s'il le souhaite, une option de gestion pilotée. Le tout moyennant des frais de gestion plafonnés à 0,68 % par an sur le fonds en euros et 0,90 % annuels sur les UC.

Patrimea compte étoffer sa gamme de produits en concluant, à l'avenir, d'autres partenariats de ce type avec divers établissements financiers.

Vincent Bussière

BRÈVES (SUITE)

La Société Générale a mis en place un nouveau dispositif pour étendre son offre de banque privée à des clients disposant d'avoirs financiers supérieurs à 500 000 euros. 40 000 foyers représentant 50 milliards d'actifs gérés seraient concernés. Ce dispositif repose sur un banquier « *privé* », un conseiller de clientèle et un ingénieur patrimonial.

CPR Renaissance Japon, comme son nom l'indique, est un fonds de titres focalisé sur les actions décotées afin de bénéficier du potentiel des sociétés japonaises ; il entend tirer parti de la nouvelle politique économique qui commence à porter ses fruits avec la sortie de la déflation. À noter la belle performance du fonds entre le 31/12/2012 et le 17/01/2014 qui est de 22,83 %. Sur la même période, le fonds CPR Global Equity All Regime P (centré sur les valeurs internationales) a réalisé une performance de 24,87 %.

Thierry Deheuvels, directeur délégué chez Oddo a pris sa retraite. Nos lecteurs regretteront ses lettres et points de vue pertinents que nous avons souvent rapportés. Dès la fin de 2012, il avait anticipé la reprise du marché des actions et ses prévisions optimistes se sont trouvées largement confirmées, pour le plus grand profit de ceux qui lui ont fait confiance.

Neuflize OBC propose Arcange Active Pierre un fonds qui ambitionne de conjuguer immobilier et création de valeur, par l'achat d'immeubles (bureaux, commerces, résidentiels ou mixtes) dans des emplacements de qualité avec une optique de revente comprise entre 1 et 5 ans. Il vise un « *rendement interne* » de 9 % par an net de frais de gestion mais ne distribuera pas de revenus avant sa liquidation.

Federal Finance entre dans le « *Top 10* » des principales collectes 2013, avec 561 millions d'euros, selon le « *Bilan annuel de la Gestion Collective* » d'EuroPerformance-Six qui analyse en détail les encours et souscription des OPCVM de droit français.

Les tentatives d'escroquerie continuent de fleurir sur Internet : sous des prétextes divers, comme par exemple « *un avis de paiement* » ou « *la suspension de votre compte* » qui vous demande de répondre à votre banque. Quelques indices permettent de détecter ces tentatives : souvent de grossières fautes de français, des accents qui manquent sue les e. Dans tous les cas, ignorez ces alertes et contactez directement votre conseiller par téléphone ; c'est plus sûr. HSBC, La Poste, les Banques Populaires et d'autres grandes banques figurent parmi les principaux établissements visés.

SOIXANTE DIX ANS
LA LIMITE FISCALE ?

S'il ne constitue pas encore l'âge légal de la retraite, l'allumage des soixante-dix bougies s'accompagne rarement de douceurs fiscales. Retour sur un âge symbolique, à défaut d'être canonique.

Robert Kneschke - Fotolia

L'USUFRUITIER DE 70 ANS EST ENCORE JEUNE !

Réservée aux professionnels et aux insomniaques, la lecture du Code général des impôts nous permet de constater que le facteur «âge» constitue souvent un critère prépondérant pour la détermination de la fiscalité applicable. L'illustration la plus connue concerne le barème fixant la ventilation entre nue-propriété et usufruit dans la valeur d'un bien démembré. Pendant plus d'un siècle (et jusqu'en 2004), ce barème ne tenait pas compte de l'allongement de l'espérance de vie : il limitait la valeur de l'usufruit à 10%, dès lors que son titulaire franchissait le seuil de 70 ans. Mécaniquement majorée à 90%, la nue-propriété, usuellement transmise par un parent à ses enfants, donnait lieu à une forte taxation. Malgré la refonte totale, il y a dix ans, de ce barème, beaucoup de contribuables gardent une image erronée des sept décennies. Qu'on se le dise, à 70 ans, l'usufruitier n'est pas fiscalement considéré comme un ancêtre ! Jusqu'à la veille de son 71ème anniversaire, toute donation avec réserve d'usufruit bénéficiera d'une minoration d'assiette taxable de 40%. Donnez, jeunesse !

69, ANNÉE HÉROÏQUE ?

Il fût un temps, pas si lointain, où une donation effectuée avant 70 ans permettait de réduire le montant de l'impôt de 35 %, pour les transmissions en nue-propriété, et de 50%, pour celles en pleine propriété. Depuis l'été 2011, ces réductions d'impôt incitatives pour les mutations relevant du patrimoine privé ont disparu du paysage fiscal. Quid du patrimoine professionnel? Madame Sixtine Fiftitri, chef d'une entreprise valorisée à 3 millions d'euros, vient juste de fêter ses 69 ans. En consultant son notaire sur le pacte Dutreil, elle réalise qu'elle dispose encore d'une année pour transmettre totalement à ses deux fils la société familiale à des conditions fiscales défiant toute concurrence. En effet, en plus d'une diminution de 75% d'assiette taxable conditionnée à la souscription de divers engagements de conservation des titres sociaux, la cession en pleine propriété réalisée avant 70 ans lui permettra de réduire de moitié les droits de mutation. En l'occurrence, l'impôt ressortira à seulement 53 000 euros, soit un impact fiscal inférieur à 2% de la valeur de l'entreprise donnée. Pour l'économie que cela génère, sexagénaires, transmettez !

ASSURANCE-VIE(UX)

Du côté du placement préféré des Français, le franchissement ou non du «cap 70» est également un élément essentiel pour le calcul de l'imposition au décès du souscripteur. Parmi les contrats souscrits après le 20 novembre 1991, on distingue principalement deux catégories. La première relève de l'article 757 B du CGI et concerne les primes versées après 70 ans. Au-delà d'un abattement global de 30 500 euros, ces primes donnent ouverture aux droits de succession, calculés selon le degré de parenté existant entre le bénéficiaire et le souscripteur.

La seconde relève de l'article 990 I du même code (réformé par la loi de finances pour 2014) et concerne les capitaux supérieurs à 152 500 euros (franchise individuelle à chaque bénéficiaire). Ces derniers donnent lieu à un prélèvement forfaitaire de 20% jusqu'à 700 000 euros, et de 31,25% au-delà. Avant que cela ne dégénère, sexagénaires, souscrivez !

Julien Trokiner

Maître Julien Trokiner
Notaire à Paris

SPÉCIAL ISF 2014

75 % DE DÉFISCALISATION, 100 % DE GÉNÉROSITÉ !

Cette année encore, vous pouvez agir en faveur des plus démunis tout en réduisant votre ISF en faisant un don à la **Fondation Française de l'Ordre de Malte :** 75 % du montant de vos dons sont déductibles.

➤ **Adressez votre don à :**
Fondation Française de l'Ordre de Malte
42, rue des Volontaires - 75015 Paris,
et recevez un reçu fiscal à joindre à votre déclaration.

➤ **Pour plus d'informations :**
Contactez Gwénaëlle Balloux au 01 45 20 98 07
ou consultez notre site internet
www.fondationordredemalte.org

Fondé il y a plus de 900 ans, l'Ordre de Malte est la plus ancienne des institutions caritatives. Il déploie ses actions en France et dans le monde en faveur des populations marginalisées par la pauvreté, la maladie, les conflits ou les catastrophes naturelles.

LES TRACKERS
POUR TRAQUER LA PERFORMANCE

Les ETF ou trackers constituent un bon additif pour faire carburer son portefeuille. À condition de respecter quelques règles élémentaires de prudence.

© 2012 Andrew Ostrovsky

En un peu moins de vingt-cinq ans, ils sont devenus incontournables sur les marchés financiers et dans toute stratégie d'allocation d'actif qui se respecte. « *Ils* », ce sont les ETF ou Exchange Traded Funds, appelés aussi trackers, disponibles en France depuis 2001. Selon les pointages d'ETFGI, leur encours dépasse aujourd'hui les 2 400 milliards de dollars dans le monde, dont 1 701 milliards aux États-Unis et 418 milliards en Europe, pour 5 090 instruments. Ce marché est animé par 218 intermédiaires financiers, avec iShares (Blackrock), Vanguard, et SPDR aux États-Unis, mais aussi Lyxor, Amundi ou Deutsche Bank en Europe qui s'y taillent la part du lion. Quant à leur croissance, rien ou presque ne semble pouvoir la canaliser ou l'atténuer : bon an mal an, elle s'affiche à deux chiffres. L'an dernier, la hausse s'élevait ainsi à 23 %, ce qui correspond à une collecte nette de près de 245 milliards de dollars avec 611 nouveaux véhicules émis, contre 595 en 2012. Pour certains, il s'agit aussi de l'un des symboles de cette finance sans visage accusée de tous les maux. De là à les cataloguer comme des « *répliquants* », bons à éradiquer comme dans le film *Blade Runner*, il y a un pas allègrement franchi. À tort.

Les ETF suivent ou répliquent à la trace et à la lettre un indice financier ou un panier de valeurs mobilières sous-jacentes. À la hausse comme à la baisse. Ils répondent ainsi au besoin des gérants passifs d'avoir accès à la totalité de l'indice qu'ils vont répliquer. Et ce à moindre frais qu'en intervenant sur toutes ces actions ou obligations le composant. Ces instruments sont dits hybrides car ils obéiront aux règles régissant deux classes d'actifs : les OPCVM et des actions ou obligations. En effet, les trackers collectent l'épargne publique en échange de parts émises avant toute transaction. De même, tout comme l'action ou l'obligation sous-jacente « *trackée* », ils seront négociables et cotés à tout moment sur la place financière d'origine de leur émetteur, au contraire de fonds classiques. Et ce au moyen d'un simple ordre de bourse. À l'achat ou à la vente comme pour n'importe quel véhicule d'investissement.

En fait, ils diffèrent des fonds classiques de type FCP, Sicav et autres parce que leur émetteur va d'abord récolter, par achat ou par emprunt, les titres qui constitueront l'actif de l'ETF qu'il souhaite lancer alors que le gérant de fonds lancera d'abord la souscription de son fonds, c'est-à-dire son passif. Ce n'est qu'une fois les titre réceptionnés qu'ils seront fractionnés en parts ou « *création units* » de l'ETF, vendues ensuite à des market makers, chargés d'assurer leur liquidité à tout moment, qui les distribueront sur le marché primaire, auprès d'investisseurs institutionnels ou particuliers. Du coup, ils diffèrent aussi de nombre de produits dérivés parce qu'ils sont négociés ou échangés sur une place financière, ou de manière OTC (Over The Counter) et non de gré à gré.

D'où leur intérêt pour les investisseurs, institutionnels ou particuliers. Puisqu'il s'agit de fractions d'instruments financiers, leur coût de transaction sera infinitésimal comparé à l'acquisition de contrats sur des matières premières, d'actions, d'unités de devises, etc : les frais d'administration oscillent entre 0,1 et 0,9 % contre 1 à 3 % pour des OPCVM. Cerise sur le gâteau, certains sont éligibles PEA et donnent lieu à distribution de dividendes ou de coupons, qui bien sûr s'ajouteront aux autres revenus issus de valeurs mobilières et seront soumis à l'impôt et aux prélèvements sociaux. D'où également leur liquidité sans commune mesure avec les sous-jacents qu'ils trackent. Et in fine, les possibilités de diversification ou de couverture du portefeuille qui en découlent, car les ETF sont disponibles sur l'ensemble des classes d'actifs disponibles : indices mondiaux, sectoriels, géographiques, forex, commodities, etc. Davantage : ils permettent aussi de combiner différentes stratégies et tactiques : la réplication pourra être physique et donc strictement fidèle ou synthétique, c'est-à-dire via, entre autres, des actifs ou collatéraux sans corrélation avec le ou le sous-jacents à calquer. Dans ce dernier cas, l'ETF pourra également être assorti d'un effet de levier. Ce qui majore d'autant les chances de gains. Et bien sûr le risque de pertes.

Car les risques sur ces produits peuvent se révéler aussi élevés que pour d'autres produits dérivés ou structurés réservés aux professionnels. Au préalable, l'investisseur devra bien identifier le sous-jacent et de son évolution du tracker qu'il vise. Sur ce point, la notice d'information ou DICI, visée par les autorités de marché, apportera tout l'éclairage nécessaire sur la stratégie suivie, les objectifs et la politique d'investissement, sans oublier le profil de risque et de rendement, et bien sûr les frais afférents. Sans oublier sa liquidité et, dans le cas d'un ETF monétaire, le risque de change. Cet examen complétera la définition de la gestion de l'investisseur et lui permettra de sélectionner au mieux les trackers qu'il souhaite incorporer dans son portefeuille. Il faut aussi compter avec la fragmentation de l'Europe boursière : le Vieux Continent aligne 24 places financières, contre trois aux États-Unis, et une bonne demi-douzaine de devises. Ce qui complique et allonge d'autant les délais d'actualisation des cours auprès de très nombreuses contreparties. Mieux vaut donc sélectionner des ETF négociables sur une plateforme électronique multi-dealers, afin d'éviter de s'exposer au risque de transactions de gré à gré, moins transparentes. Un dernier conseil : il s'agit avant tout de produits de couverture : inutile donc de tout miser sur un seul ou quelques-uns de ses instruments au détriment de titres plus classiques, sous peine de subir une « *paume* » titanesque.

Vincent Bussière

L'éducation, un droit et un combat pour la vie
1 année scolaire de plus pour une fille
= réduction de 10 % du risque de décès de son futur bébé
© UNICEF/NYHQ2012-2132/Roger LeMoyne
Devenez Grand Donateur
philanthropie@unicef.fr
unicef
SAUVER - PROTÉGER - ÉDUQUER

SOCIÉTÉS DE GESTION

COUP DE PROJECTEUR SUR QUELQUES NOMS BONS À CONNAÎTRE

Mandarine Gestion, un bien joli nom pour une société de gestion indépendante, créée en 2008 par Marc Renaud son PDG avec l'aide de La Française de Placements, de La Banque Postale et de la famille Dassault, autant de noms qui donnent confiance d'autant plus que Marc Renaud, professionnel chevronné de la gestion d'actifs, affiche de belles références étant passé en particulier par Fimagest et CCR. Mandarine présente notamment 3 gammes de produits : Mandarine Valeur, un fonds « *value* » d'actions européennes, Mandarine Unique composé de petites valeurs européennes de croissance et Mandarine Réflexe, un fonds flexible. Ces fonds sont disponibles auprès de CGP et de banques privées. À noter les belles performances autour de 100 % sur 5 ans de Mandarine Valeur et Mandarine Opportunités.

Quilvest Gestion affiche haut et fort ses convictions : en allocation sectorielle, il conseille de privilégier le secteur automobile avec Volkswagen, Renault et Michelin qui ont des valorisations bien inférieures à leur moyenne historique ainsi que le secteur des assurances avec AXA, Allianz et Generali.
À noter que Quilvest Gestion dépend de la discrète et très professionnelle banque Quilvest qui fait partie elle-même du Groupe Quilvest, groupe familial de la 4ème génération, vieux de plus d'un siècle, coté à la Bourse de Luxembourg et doté de 600 millions de fonds propres. C'est par excellence la banque des grandes fortunes familiales à qui elle apporte des solutions réellement personnalisées telles que des fonds dédiés, véhicules de gestion sur-mesure à partir de 5 M€.

Carmignac, ce grand nom de la gestion collective aurait-il perdu la main, comme le titrait l'un de nos confrères ? Ce n'est pas si simple. Certes son fonds emblématique Carmignac Patrimoine qui avait fait des miracles lors de la crise de 2008 a réalisé l'année dernière la modeste performance de + 3,53 %, l'équivalent d'un fonds euros dans les bons contrats d'assurance-vie. En revanche, Carmignac Investissement a réalisé +14,27 % alors que Carmignac Emerging Patrimoine faisait -13,64 % sur l'année dernière. Ces disparités s'expliquent évidemment par la nature de ces marchés. Par chance, les lecteurs de Patrimoine Privé n'ayant pas été exposés aux multiples pages de publicité parues en fin d'année n'auront pas succombé à la tentation de souscrire à des fonds vulnérables. Mais aussi, on peut espérer que les changements d'équipe intervenus récemment seront profitables aux clients ; le plus piquant, c'est de constater qu'au moment où Carmignac est discuté en France, Edouard Carmignac donnait une leçon à la place financière suisse dans *Finanz und Wirtschaft*, le prestigieux journal de Zurich, dans un article intitulé *Comment j'investis* ; comme quoi nul n'est prophète en son pays.
Dans l'intérêt même des nombreux épargnants qui lui ont fait confiance, espérons qu'il ne s'agit que d'une mauvaise passe et que les contre-performances passées ne préjugent en rien de contre-performances futures. D'autant plus qu'il affiche bien davantage d'années gagnantes que perdantes. Et, qui sait, si une nouvelle crise survient, Carmignac fera peut-être des miracles… *(contactée par nos soins cette société n'a pas souhaité répondre).*

Cholet Dupont fait preuve d'un certain optimisme et attend une stabilisation ou une reprise convaincante des marchés avec de bons volumes pour surpondérer les actions en Europe et au Japon. En matière d'allocations sectorielles, les valeurs industrielles et financières ou encore automobile, banque et santé sont à surpondérer alors que les valeurs liées aux matières premières et à la consommation courante seraient à sous-pondérer. En matière d'obligations, ce sont évidemment les obligations européennes à haut rendement ainsi que les convertibles qui retiennent l'attention de la société de gestion.

Épargne Retraite 2 Plus

« La performance est source de sérénité »

FONDS GARANTI EN EUROS

3,26% en 2013 (1)
net de frais de gestion
hors prélèvements sociaux

19,48% sur 5 ans (2)

- Contrats souscrits par l'association ASAC qui vous **garantit indépendance et représentation** en matière de gestion financière et d'évolutions contractuelles.
- Un fonds en **euros cantonné**.
- Une **Gestion profilée** pour profiter tranquillement des marchés financiers (3)
- **Accessibilité, souplesse, sécurité** : un triptyque gagnant avec une des meilleures performances du marché.

Nouveau en 2014

Le Revenu 2012 et 2013 · Label d'Excellence 2013 Épargne Retraite 2 Plus ASAC · Le Revenu Catégorie Fonds en euros · GMPA Ensemble pour la défense de votre sécurité · Label d'Excellence 2013 Épargne Retraite 2 Plus · Le Revenu Catégorie Contrats diversifiés · Sélection Épargne 2013-2014 · Les Lauriers 2012 investir BRONZE Catégorie Multisupports pour diversifier

[1] Taux de rendement pour 2013 net de frais de gestion annuels et hors prélèvements sociaux et fiscaux sur le fonds en euros. - [2] Rendements cumulés sur le fonds en euros nets de frais de gestion annuels et hors prélèvements sociaux et fiscaux sur 5 ans soit du 01/01/2009 au 31/12/2013. Les performances passées ne sont pas nécessairement indicatives des performances futures. - [3] La valeur des Unités de Compte disponibles en multisupport est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, notamment en fonction des marchés financiers. Votre stratégie d'épargne doit vous aider à atteindre vos objectifs de placement tout en respectant votre tolérance au risque.

N° Vert 0 800 402 962
n° gratuit d'un poste fixe en France métropolitaine
Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Pour en savoir plus :
asac-fapes.fr

Illustration © 12°N 120°W 125 / Crédit photos : Fotolia

ASAC FAPES est une marque déposée par FAPES Diffusion, entreprise régie par le Code des assurances - RCS Paris B 421 040 544 - Siret 421 040 544 00056 - APE 6622Z - N°ORIAS: 07 000 759

Siège social : 31 rue des Colonnes du Trône - 75603 Paris cedex 12 - SAS de Courtage au capital social de 2 688 393 € - Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.530-1 et L.530-2 du Code des assurances - tous droits réservés.

Épargne Retraite 2 et Épargne Retraite 2 Plus, contrats d'assurance-vie de groupe exprimés en euros et/ou en unités de compte, sont souscrits par l'ASAC, association loi 1901, et garantis par Allianz vie, entreprise régie par le Code des assurances, qui apporte les garanties techniques et financières.

Contrats sélectionnés par le GMPA pour ses adhérents.

ASAC FAPES
Votre Avenir en toute Confiance

© Ronan Donovan / Fonds UNICEF

Clinique de santé de Croix des bouquets, banlieue de Port au Prince. Les jeunes mamans sensibilisées à l'importance et à l'efficacité de la vaccination pendant la période prénatale, reviennent avec leur bébé afin de les protéger contre les maladies infantiles les plus mortelles : diphtérie, tétanos, coqueluche, hépatite...

http://www.unicef.org/french

L'UNICEF

Le nom de l'UNICEF, Fonds des Nations unies pour l'enfance, est mondialement connu. En revanche, ses actions et ses résultats le sont moins. Ann Avril, sa directrice de la collecte, nous en dit plus. Il existe bien des façons d'aider les enfants grâce à l'UNICEF... et de réduire ainsi ses impôts.

› INTERVIEW

Ann Avril, directrice de la collecte de fonds et des relations clients

Patrimoine Privé : À quand remonte la création de l'UNICEF ?

A.A. : Créé en 1946, l'UNICEF visait à l'origine à venir en aide aux enfants victimes de la 2ème Guerre Mondiale en Europe et au Japon, pour faire face à une situation d'urgence. Puis l'UNICEF a ensuite élargi ses missions pour sauver, protéger et éduquer les enfants dans les pays en développement, en agissant sur le long terme.

P.P. : Comment l'UNICEF est-il organisé en France ?

A.A. : Nous sommes une association loi 1901, avec un triple rôle. D'une part, relayer la communication de l'UNICEF sur des thématiques clés (réduction de la mortalité infantile, éducation, etc.) ou des situations de crise (Syrie, Philippines, etc.). D'autre part, collecter de l'argent auprès des particuliers et des entreprises pour financer nos missions sur le terrain. Enfin, défendre le respect de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, y compris en France.
Pour conduire ces missions, nous nous appuyons sur une équipe salariée, mais aussi sur un réseau de plus de 5 000 bénévoles, mobilisés à nos côtés dans toute la France.

P.P. : Quels sont vos priorités ?

A.A. : La première de nos priorités est la survie de l'enfant, grâce à la prévention - en particulier la vaccination - mais aussi en améliorant l'accès aux soins.
En matière d'éducation, nous agissons pour que chaque enfant puisse aller à l'école, y compris les jeunes filles.
D'un point de vue géographique, l'UNICEF intervient dans tous les pays en développement. Au niveau de l'UNICEF France, nous travaillons plus étroitement avec les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, et les pays francophones.

P.P. : Quelques exemples de votre action ?

A.A. : Récemment, en Haïti, j'ai visité un dispensaire équipé par l'UNICEF en panneaux solaires pour pouvoir conserver les vaccins dans un réfrigérateur. Nous avions également fourni les vaccins.
Et j'ai vu le maire du village muni d'un porte-voix pour annoncer notre campagne de vaccination et encourager la population à s'y rendre.
Grâce à ces efforts, nous protégeons les enfants contre des maladies mortelles et évitables comme le tétanos néonatal. J'ai rencontré une mère qui avait marché durant 4 heures pour venir faire vacciner son enfant.
Et le bouche à oreille fonctionne : la mère qui a vu son enfant soigné et guéri dans les dispensaires le fait savoir.

P.P. : Concrètement, comment peut-on vous aider ?

A.A. : Pour mener à bien nos missions et aider un maximum d'enfants, nous avons besoin de la générosité du public. Et tout le monde est gagnant ! Les dons à l'UNICEF France permettent de bénéficier d'une importante réduction d'impôt : quand vous donnez 1 000 €, cela ne vous coûtera en réalité que 293 €. L'UNICEF a aussi la capacité de recevoir des donations et legs et peut être bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie. Enfin, nous proposons à nos grands donateurs d'apporter leur soutien à des programmes spécifiques et d'ainsi mesurer concrètement l'impact de leur générosité sur la vie de milliers d'enfants.

> *Les dons à l'UNICEF France permettent de bénéficier d'une importante réduction d'impôt : quand vous donnez 1 000 €, cela ne vous coûtera en réalité que 293 €.*

BIO EXPRESS

Ann Avril
20 ans d'expérience dans les domaines de la communication et du développement des ressources au service du secteur associatif.
Ann Avril a débuté sa carrière dans la communication événementielle. Après 5 années passées en agence, elle se tourne vers le secteur associatif en 1996. Chargée de la communication et des opérations spéciales au Comité Perce-Neige (association d'aide aux personnes handicapées mentales), elle a élargi son champ de compétences à la collecte de fonds au sein de l'ONG de développement Frères des Hommes. Puis, pendant 7 années, elle est responsable du *fundraising* pour la section française de Médecins Sans Frontières et supervise la collecte de fonds pour le bureau des Émirats arabes unis.
En 2008, elle rejoint les équipes de l'Unicef France en qualité de directrice de la collecte, chargée de toutes les sources de collecte (grand public et partenariats corporate) et du service relation clients.

Découvrez
Patrimoine Privé en ligne

Le magazine conseil en investissement et placement

www.patrimoineprive.com

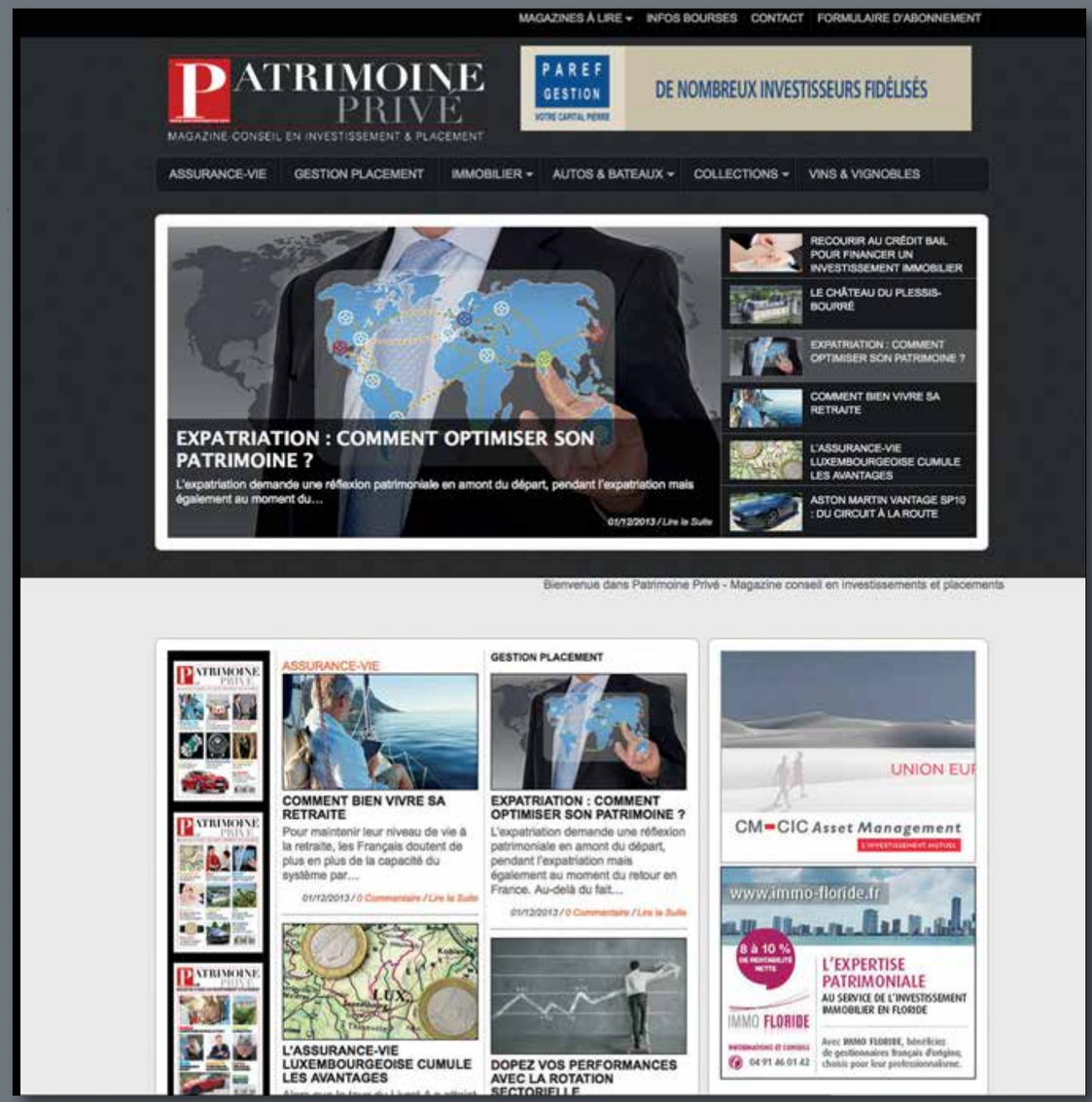
MAGAZINES À LIRE
INFOS BOURSES
CONTACT
FORMULAIRE D'ABONNEMENT
PATRIMOINE PRIVÉ
MAGAZINE CONSEIL EN INVESTISSEMENT & PLACEMENT
PAREF GESTION
DE NOMBREUX INVESTISSEURS FIDÉLISÉS
ASSURANCE-VIE
GESTION PLACEMENT
IMMOBILIER
AUTOS & BATEAUX
COLLECTIONS
VINS & VIGNOBLES
RECOURIR AU CRÉDIT BAIL POUR FINANCER UN INVESTISSEMENT IMMOBILIER
LE CHÂTEAU DU PLESSIS-BOURRÉ
EXPATRIATION : COMMENT OPTIMISER SON PATRIMOINE ?
COMMENT BIEN VIVRE SA RETRAITE
L'ASSURANCE-VIE LUXEMBOURGEOISE CUMULE LES AVANTAGES
ASTON MARTIN VANTAGE SP10 : DU CIRCUIT À LA ROUTE
EXPATRIATION : COMMENT OPTIMISER SON PATRIMOINE ?
L'expatriation demande une réflexion patrimoniale en amont du départ, pendant l'expatriation mais également au moment du...
01/12/2013 / Lire la Suite
Bienvenue dans Patrimoine Privé - Magazine conseil en investissements et placements
ASSURANCE-VIE
COMMENT BIEN VIVRE SA RETRAITE
Pour maintenir leur niveau de vie à la retraite, les Français doutent de plus en plus de la capacité du système par...
01/12/2013 / 0 Commentaire / Lire la Suite
GESTION PLACEMENT
EXPATRIATION : COMMENT OPTIMISER SON PATRIMOINE ?
L'expatriation demande une réflexion patrimoniale en amont du départ, pendant l'expatriation mais également au moment du retour en France. Au-delà du fait...
01/12/2013 / 0 Commentaire / Lire la Suite
L'ASSURANCE-VIE LUXEMBOURGEOISE CUMULE LES AVANTAGES
DOPEZ VOS PERFORMANCES AVEC LA ROTATION SECTORIELLE
UNION EUR
CM-CIC Asset Management
www.immo-floride.fr
8 à 10 % DE RENTABILITÉ NETTE
L'EXPERTISE PATRIMONIALE
AU SERVICE DE L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER EN FLORIDE
IMMO FLORIDE
04 91 46 01 42

PATRIMOINE PRIVÉ
MAGAZINE-CONSEIL EN INVESTISSEMENT & PLACEMENT

MORNINGSTAR

Dans l'optique de décerner chaque année les prix d'«*Excellences 10 ans*» récompensant les meilleurs produits de placements, Patrimoine Privé a confié à Morningstar le soin d'analyser et de noter régulièrement les fonds avec un historique de 10 ans. Ces récompenses seront publiées dans le numéro de septembre 2014.

Cette note est attribuée par l'équipe d'analystes fonds de Morningstar et résulte de l'analyse de cinq facteurs-clés considérés comme les piliers de l'évaluation de la réussite future d'un fonds : l'équipe de gestion, le processus d'investissement, la société de gestion, la performance et les frais. Une échelle à cinq niveaux permet de signaler si les fonds analysés présentent des atouts durables et s' ils affichent une surperformance sur le long terme. Vous trouverez ci-contre un échantillon des produits analysés regroupés, par classes d'actifs et en forme de palmarès de la performance en 2013.

À PROPOS DE MORNINGSTAR, INC.

Morningstar, Inc. est l'un des principaux fournisseurs d'analyses financières indépendantes en Amérique du Nord, Europe, Australie et Asie. La société, implantée dans 28 pays, propose un large éventail de services, de produits Internet, de logiciels et de publications à destination des investisseurs privés, des conseillers financiers et des institutionnels. Morningstar fournit des données sur plus de 400.000 offres de placement, notamment sur les actions, les OPCVM et des données en temps réel sur plus de 4 millions d'actions, d'indices, de futures, d'options, de matières premières et de métaux précieux ainsi que sur les taux de change et les marchés monétaires.
http://www.morningstarPro.fr

Source © 2014 Morningstar, Inc. Tous droits réservés.
Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

CLASSES D'ACTIFS FONDS ACTIONS	NOM DE LA CATÉGORIE MORNINGSTAR	YTD 01/01/2014 21/02/2014 RETURN	1 AN 22/02/2013 21/02/2014 RETURN	3 ANS 22/02/2011 21/02/2014 RETURN	MORNINGSTAR ANALYST RATING	ISIN	MORNINGSTAR RATING OVERALL	DERNIÈRE V.L.	BASE DEVISE DU FONDS
BGF World Gold Fund A2RF USD	Actions Secteur Métaux Précieux	23,44	-26,92	-49,79	Gold	LU0055631609	★★★★	23,13	US Dollar
Investec GSF Glbl Gold A Inc Grs USD	Actions Secteur Métaux Précieux	20,37	-24,41	-48,81	Bronze	LU0345780521	★★★★	37,51	US Dollar
Pictet Biotech-P USD	Actions Secteur Biotechnologie	19,16	64,34	112,21	Bronze	LU0090689299	★★★	484,43	US Dollar
CS SICAV (Lux) Eq Biotechnology B	Actions Secteur Biotechnologie	18,51	74,68	157,89	Neutral	LU0130190969	★★★	275,76	US Dollar
Fidelity Indonesia A-USD	Actions Indonésie	16,65	-19,63	3,70	Bronze	LU0055114457	★★★	18,90	US Dollar
Objectif Small Caps Euro A A/I	Actions Zone Euro Petites Cap.	12,60	38,49	28,84	Bronze	FR0000174310	★★★★	580,80	Euro
BGF World Healthscience A2	Actions Secteur Santé	9,53	38,44	77,47	Neutral	LU0122379950	★★★★	21,64	US Dollar
AXA WF Frm Europe Real Estate AC EUR	Immobilier - Indirect Europe	9,41	26,04	38,30	Silver	LU0216734045	★★★★★	153,15	Euro
Objectif Small Caps France A A/I	Actions France Petites & Moy. Cap.	9,08	39,27	28,12	Bronze	FR0010262436	★★★	1 222,32	Euro
Ignis Intl Argo Pan Eur Alpha I EUR Acc	Actions Europe Flex Cap	8,66	35,28	53,14	Bronze	IE00B0S5S800	★★★★	1,83	Euro
Fidelity Italy A-EUR	Actions Italie	8,62	40,14	27,75	Silver	LU0048584766	★★★★★	34,62	Euro
Fideuram Equity Italy	Actions Italie	8,29	40,53	23,32	Bronze	LU0096627822	★★★★	11,31	Euro
AXA WF Frm Health AC USD	Actions Secteur Santé	8,25	32,21	67,04	Bronze	LU0266013472	★★★	135,16	US Dollar
Neptune European Opportunities A Acc	Actions Europe hors UK Gdes Cap.	8,25	26,92	28,11	Silver	GB0032308594	★★★★	5,62	Pound Sterling
Schroder ISF Italian Eq A Inc	Actions Italie	7,87	38,25	24,60	Neutral	LU0067016716	★★★	23,67	Euro
FONDS OBLIGATIONS									
Fidelity MoneyBuilder Income	Obligations GBP Emprunts Privés	3,11	8,61	25,89	Gold	GB0003863916	★★★★	0,41	Pound Sterling
Vanguard UK Inv Grade Bd Idx GBP Acc	Obligations GBP Emprunts Privés	2,86	9,10	28,86	Bronze	IE00B1S74Q32	★★★	90,40	Pound Sterling
BlueBay Invmt Grade Euro GovBd Acc I EUR	Obligations EUR Emprunts d'Etat	2,72	7,28	32,98	Bronze	LU0549539178	★★★★★	134,21	Euro
Fidelity Strategic Bond	Obligations GBP Flexibles	2,69	9,21	26,76	Silver	GB00B05NC857	★★★	0,37	Pound Sterling
Invesco Bond A	Obligations International	2,68	-1,69	8,06	Bronze	IE0003702192	★★★	20,65	US Dollar
Vanguard U.K. Government Bd Idx GBP Acc	Obligations GBP Emprunts d'Etat	2,68	4,80	22,89	Silver	IE00B1S75374	★★★★	154,74	Pound Sterling
Amundi Fds Bd Euro Aggregate FE-C	Obligations EUR Diversifiées	2,59	5,32	19,15	Neutral	LU0616241989	★★★★	118,67	Euro
Robeco Euro Government Bonds DH	Obligations EUR Emprunts d'Etat	2,57	5,20	19,51	Neutral	LU0213453268	★★★	138,28	Euro
Petercam Bonds Eur A	Obligations EUR Emprunts d'Etat	2,54	4,88	14,88	Silver	BE0943876665	★★★	46,33	Euro
Parvest Bond Euro Government C C	Obligations EUR Emprunts d'Etat	2,50	4,79	15,68	Neutral	LU0111548326	★★★	347,53	Euro
PIMCO GIS Euro Bond Ins Acc	Obligations EUR Diversifiées	2,50	4,59	24,36	Silver	IE0004931386	★★★★★	20,54	Euro
Schroder ISF EURO Gov Bond A Inc	Obligations EUR Emprunts d'Etat	2,48	5,29	20,80	Neutral	LU0053903893	★★★	6,37	Euro
DWS Eurorenta	Obligations Europe	2,45	3,83	12,30	Bronze	LU0003549028	★★★	52,78	Euro
Threadneedle High Yld Bd Inst Net	Obligations GBP Haut Rendement	2,40	15,34	30,67	Bronze	GB0008371121	★★★★	0,77	Pound Sterling
Allianz Euro Bond Plus Acc	Obligations EUR Diversifiées	2,35	5,38	18,51	Neutral	FR0010117135	★★★★	9 049,41	Euro
FONDS MIXTES									
Neuflize USA Opportunités $ C	Allocation USD Agressive	7,96	-0,63	-23,80	Negative	FR0000003493	★	231,49	US Dollar
Parvest Opportunities USA C C	Allocation USD Agressive	7,67	-1,74	-25,29	Negative	LU0823440713	★	66,97	US Dollar
R Club C	Allocation EUR Flexible	5,39	32,59	26,62	Bronze	FR0010541557	★★★★★	145,19	Euro
CCR Opportunity	Allocation EUR Flexible	2,87	12,48	11,26	Neutral	FR0007057336	★★★	181,97	Euro
Fidelity Euro Balanced A-EUR	Allocation EUR Modérée	2,85	15,47	29,20	Neutral	LU0052588471	★★★★★	15,93	Euro
Generali Ambition	Allocation EUR Agressive	2,45	20,38	13,85	Under Review	FR0007020201	★★★★	378,68	Euro
DNCA Invest Eurose I EUR	Allocation EUR Prudente	2,34	13,88	22,75	Bronze	LU0284394151	★★★★★	150,64	Euro
DNCA Invest Evolutif I	Allocation EUR Flexible	2,33	20,38	24,37	Bronze	LU0284394581	★★★★★	148,30	Euro
Eurose C	Allocation EUR Prudente	2,32	13,67	21,39	Bronze	FR0007051040	★★★★★	342,59	Euro
DNCA Evolutif C	Allocation EUR Flexible	2,24	18,41	18,79	Bronze	FR0007050190	★★★★	110,80	Euro
AXA WF Optimal Income AC EUR	Allocation EUR Flexible	1,52	6,97	14,12	Bronze	LU0179866438	★★★★	165,63	Euro
Triodos Sustainable Mixed R Inc	Allocation EUR Modérée	1,43	8,27	19,11	Under Review	LU0504302604	★★★★	31,28	Euro
AXA Optimal Income	Allocation EUR Flexible	1,39	6,19	12,95	Silver	FR0010188342	★★★	127,29	Euro
Allianz Multi Sérénité	Allocation EUR Prudente - International	1,34	5,44	11,16	Neutral	FR0000449290	★★★	230,34	Euro
ING(L)Patrimonial First Class Mlt Asst Z	Allocation EUR Modérée - International	1,34	5,56		Neutral	LU0684413585		5 877,33	Euro

Par François Leroux

ASSURANCE-VIE UNE OFFRE TOUJOURS PLUS RICHE

Face à la baisse des rendements des fonds en euros en **2013** et la prochaine arrivée des contrats Euro-croissance… qui devront prouver leur intérêt, l'assurance-vie multisupports a encore de beaux jours devant elle. Souplesse, diversification…, les contrats en unités de compte gardent de solides avantages, surtout si la Bourse et l'immobilier rééditent leurs performances de **2013** !

Maxppp Sygma - Fotolia

Alors que le risque de déflation persiste en Europe et que la désinflation est à l'œuvre, les fonds en euros d'assurance-vie ont vu leurs rendements à nouveau s'éroder en 2013. Les performances de ces supports sans risque ont globalement reculé de 10 à 20 points de base par rapport à 2012. Ils se sont établis en moyenne entre 2,7 % et 2,8 % pour ce cru 2013. Certains professionnels estiment toutefois qu'un point bas a été atteint. Mais en la matière, rien n'est acquis. Tels saint Thomas, les épargnants surveilleront avec circonspection si ces anticipations se traduisent réellement dans leur porte-monnaie par des rémunérations sonnantes et trébuchantes dans les prochaines années.

Pour 2013, la baisse des rendements n'a en tout cas rien d'illogique. Actifs essentiels des portefeuilles des fonds en euros, les obligations rapportent de moins en moins. Leurs rémunérations sont descendues depuis plusieurs

› INTERVIEW Gérard Bekerman, président de l'Afer

Patrimoine Privé : Les rendements des fonds en euros se sont à nouveau quelque peu effrités. Comment se place l'Afer vis-à-vis de la concurrence ?

G.B. : La rémunération de notre fonds garanti en euros est ressortie parmi les premières du marché avec un rendement de 3,36 % pour 2013. Ce taux représente un bon niveau de rendement, dans le contexte économique et financier que nous traversons. Je qualifierais en outre ce taux de « *sincère* ».
Nous donnons chaque année à nos adhérents tout ce qui doit l'être, soit 100 % des bénéfices dégagés.
À ce jour, notre politique est de ne pas constituer de réserves. Pour se convaincre de la robustesse de notre gestion, il suffit de regarder nos performances dans le temps. Sur 5 ans, nous affichons un rendement net moyen de 3,58 %.

P.P. : Que signifie, un taux « sincère » ?

G.B. : C'est un taux « *non promotionnel* », un taux naturel, normal. Il repose uniquement sur des sources de revenus pérennes. De fait, il faut distinguer 6 sources potentielles de revenus dans la performance d'un fonds en euros : les coupons des obligations, les dividendes des actions, les intérêts produits par les avances aux adhérents, la rémunération de la réserve de capitalisation ainsi que les éventuelles PPE et la réalisation de plus-values sur actions. Or, seules les 4 premières catégories constituent véritablement des produits récurrents. Les PPE et plus-values sont occasionnelles.

P.P. : Sans réserve de PPE, pensez-vous pouvoir maintenir vos rendements parmi les plus compétitifs du marché ?

G.B. : En dehors de tout choc fondamental, en particulier sur les finances publiques, nous sommes plutôt confiants dans l'avenir. Le paysage macroéconomique devrait s'éclaircir au-delà de 2014. Les marchés financiers devraient en effet se réconcilier avec les fondamentaux des entreprises et sortir du modèle de hausse des indices boursiers par les seules injections massives de liquidités des banques centrales. Ces dernières devraient peu à peu s'atténuer. De plus, les bourses européennes, et notamment française, vont graduellement combler leur retard par rapport à un Dow Jones qui a atteint des records historiques. Pour leur part, les taux ont atteint un niveau plus bas. Avec l'amélioration des perspectives économiques, ils devraient remonter ce qui contribuera à améliorer les rendements, d'autant que l'inflation semble sous contrôle.

P.P. : Pensez-vous que l'environnement fiscal en France va également demeurer clément pour l'assurance-vie ?

G.B. : Nous ne sommes pas inquiets pour 2014. Mais nous restons vigilants. Le gouvernement a de fait tendance à grignoter les avantages de l'assurance-vie. Il a été tenté de soumettre les produits jusqu'ici exonérés des contrats d'assurance-vie en unités de compte au taux le plus élevé des prélèvements sociaux, soit 15,5 %. L'essentiel du dispositif de l'assurance-vie a toutefois été préservé. Nous saluons ce contexte.
Par contre, nous continuerons à nous opposer au changement de doctrine fiscale sur le terrain de la prise en compte de la valeur de rachat du contrat du conjoint survivant, commun en bien, dans la dévolution successorale de l'époux. Compte tenu de la qualification du contrat d'assurance, du risque de double imposition et des termes même de cette doctrine qui ajoute à la loi, cette position est irrégulière. L'administration doit revoir sa copie. Elle doit être exemplaire et appliquer le droit, pas le déstabiliser à sa guise. Le gouvernement a raison de faire confiance aux élus pour entamer des réformes, il serait encore mieux avisé de faire confiance aux électeurs, notamment aux 15 millions de Français qui détiennent de l'assurance-vie, soit 25 millions de bénéficiaires…

P.P. : Faut-il saluer la prochaine arrivée du nouveau contrat Eurocroissance ?

G.B. : La finalité est saine mais des zones d'ombre sont à dissiper. De fait, le contrat Eurocroissance est un produit hybride entre fonds garanti et unités de compte. Avec la probable bonne tenue des marchés actions, il devrait donner satisfaction aux adhérents. Mais, la garantie en capital n'interviendra qu'au bout de 8 ans ou plus. Il ne faut pas que cette période soit synonyme d'incertitude. Il faut en particulier cesser de prendre les épargnants au dépourvu en modifiant sans cesse les règles juridiques et fiscales.
Le gouvernement doit donner des gages et garantir qu'il ne touchera pas à la fiscalité de l'assurance-vie pendant au moins 8 ans. Il faut donner de la visibilité aux épargnants ! La confiance est le plus beau trésor sur lequel un gouvernement peut compter.

> *La rémunération de notre fonds garanti en euros est ressortie parmi les premières du marché avec un rendement de 3,36 % pour 2013.*

› INTERVIEW — Benoit Grisoni, directeur de Boursorama Banque

Patrimoine Privé : Les fonds en euros investis dans l'immobilier ont surperformé en 2013. Face aux interrogations sur la bonne tenue du marché de la pierre, restez-vous optimiste ?

B.G. : Euro Exclusif a affiché un confortable rendement de 3,65 % en 2013, après 3,62 % en 2012. Deux ans après son lancement, nous sommes très confiants dans cette classe d'actifs. Ce fonds est géré par de grands professionnels chez notre partenaire Generali. Il est en outre composé d'actifs immobiliers de qualité, à hauteur des deux tiers de son encours, logés dans deux fonds OPCI. L'un est composé d'immobilier résidentiel parisien haut de gamme, le second d'entrepôts de dernière génération en province. Des actifs suffisamment différents et complémentaires pour limiter le risque, tout en permettant de viser une bonne performance dans le temps. Pour rappel ce fonds Euro Exclusif est accessible sans aucune condition ni d'unité de comptes ni d'arbitrage au sein de notre contrat Boursorama Vie, ce qui en fait un produit vraiment différenciant.

> *Ce fonds Euro Exclusif est accessible sans aucune condition ni d'unité de comptes ni d'arbitrage au sein de notre contrat Boursorama Vie.*

P.P. : La part d'immobilier dans Euro Exclusif est-elle susceptible d'évoluer ?

B.G. : À ce jour, Euro Exclusif affiche une allocation d'actifs équilibrée. Au-delà de la poche immobilière, le dernier tiers de son encours est composé en grande partie d'obligations et d'un peu d'actions, à l'image de tout fonds en euros classique. Et en ce qui concerne un éventuel changement d'allocation d'actifs, les choix reviennent aux experts de Generali. Toutefois, une chose est sûre, Euro Exclusif est un jeune fonds en euros, dont l'encours est encore limité. Ce n'est pas comparable en tout cas avec Eurossima qui pèse 5 milliards d'euros. Si son succès se confirme et que son encours grimpe, il est possible que la part d'immobilier se dilue au profit d'obligations, même si la pierre doit rester la dominante d'investissement. Les obligations ou les actions sont de fait des actifs plus liquides que l'immobilier.

P.P. : Entre vos deux fonds en euros, Euro Exclusif et Eurossima, comment choisir ?

B.G. : À travers notre contrat Boursorama Vie, nous offrons en réalité à nos clients trois grands choix d'investissement. Le premier est d'investir dans un fonds en euros : Euro Exclusif ou Eurossima. En 2013, les épargnants ont encore plébiscité Eurossima, pour profiter de son rendement de 3,35 % et de ses atouts, en premier lieu une sécurité absolue. Pour ceux qui aiment la pierre et visent un surcroît de rémunération tout en conservant la garantie du capital, Euro Exclusif est tout indiqué. Mais Boursorama Vie offre également la possibilité aux investisseurs avertis d'investir en Bourse via une large palette d'unités de compte. Enfin, Boursorama Vie propose une offre de gestion pilotée avec l'appui d'Edmond de Rothschild AM, avec à la clé des performances attractives : + 22,3 % pour le profil défensif et + 40,7 % pour le profil offensif depuis le 1/10/2009. Toutes ces options sont accessibles sans droits d'entrée sur tous les versements.

WWW.BOURSORAMA.COM

mois à des niveaux historiquement bas. Les emprunts de l'État français ne rapportent guère que 2,5 % et autour de 3 % pour les obligations d'entreprises. Les rendements des obligations n'ont en réalité eu de cesse de reculer depuis une quinzaine d'années. Conséquence directe et fâcheuse pour les fonds en euros, les anciennes obligations arrivant à maturité sont remplacées par des titres moins rémunérateurs.
Même dans l'hypothèse d'une remontée des taux, il ne faut pas s'attendre à un brusque rebond des rendements des fonds en euros. Les nouvelles obligations offriront certes une meilleure rémunération, mais les assureurs… auront toujours en stock les obligations acquises ces dernières années avec de faibles taux.

HORS D'INFLATION, LES RENDEMENTS REPARTENT À LA HAUSSE

L'essentiel est toutefois de bénéficier d'un rendement net d'inflation performant. Or si ces dernières années le bilan s'est révélé de moins en moins flatteur, il s'est tout de même quelque peu amélioré en 2013. L'inflation a fortement reculé. Elle est passée en France sous la barre des 1 %, à 0,7 % en fin d'année. En moyenne, le rendement net d'inflation des fonds en euros a donc dépassé les 2 %.
Mais tous les détenteurs d'assurance-vie n'ont pas été logés à la même enseigne. Une dispersion croissante des rendements affichés par les assureurs est de fait à noter. Les contrats les plus rémunérateurs ont certes dépassé les 4 %, comme Sécurité Pierre Euro commercialisé par Suravenir, avec un taux de 4,15 %, et même 4,16 % pour Elixence de Generali. Mais, à l'opposé, les plus mauvais ont peiné à atteindre 2 % d'intérêt. Au final, les écarts ont varié du simple au double. C'est une première. Et elle n'est pas anodine.
Ces écarts doivent amener les épargnants à réfléchir au moment de souscrire un fonds en euros. Pas question de pousser la porte de la première banque ou du premier assureur venu… et d'apposer sa signature sans y regarder à deux fois. À l'image des investissements en Bourse, il convient plus que jamais d'être sélectif au moment de souscrire un fonds en euros.
Il est notamment primordial de s'assurer que la performance de votre fonds en euros est susceptible de s'inscrire dans la durée. Pour cela, votre analyse ne devra pas s'arrêter aux seuls rendements de 2013. Attention aux offres promotionnelles ! Il convient de privilégier les performances récurrentes… L'analyse doit porter sur une dizaine d'années. En la matière, les groupes mutualistes ont l'avantage de ne pas diluer leur performance par la distribution de dividendes aux actionnaires. L'intégralité de la performance est destinée à la clientèle. Mais attention, ce n'est pas toujours un gage de meilleure compétitivité !

GARE AUX FRAIS

Les frais supportés par les contrats d'assurance-vie doivent aussi être surveillés avec une attention toute particulière, surtout en cette période de baisse des rendements. Les frais sont de deux natures : les frais sur versements, qui vont de 0 % pour les « *e-contrats* » (ou contrats Internet) à 4 %, et les frais de gestion annuels. Pour ces derniers, l'échelle est large, de 0 % à 1 %. Plus ces derniers sont importants, plus ils impactent la participation aux bénéfices et sont significatifs dans la durée.
Même si les performances sont annoncées nettes de frais de gestion, cela ne signifie pas qu'ils n'ont pas d'impact. Plus ces frais sont conséquents, plus l'écart entre la performance brute et nette est important. Or avec la baisse des rendements bruts, le poids des frais est de plus en plus handicapant. Il est donc important de les minimiser, surtout en ce qui concerne les frais de gestion, ponctionnés tous les ans, contrairement aux frais de versements.
Les e-contrats ont ainsi bien souvent l'avantage. Au-delà de frais d'entrée nuls, les frais de gestion sont réduits à leur portion congrue. Souscrire sur Internet est souvent plus avantageux. En outre, certains contrats comportent plusieurs niveaux de frais de gestion, en fonction des sommes placées, créant ainsi des inégalités de rendement selon le profil des clients.

LA BOURSE ET L'IMMOBILIER DOPENT LES RENDEMENTS

Mais pour dégager de la performance, il ne suffit pas de minimiser les frais. Cela reste la cerise sur le gâteau. Il faut avant tout être en mesure de dégager de la performance. Il est donc conseillé de se pencher sur les orientations en matière de gestion financière de son fonds en euros.
Pour bénéficier d'un regain de performance, certains gérants ont choisi de ne pas investir en 2013 en emprunts d'État. Ils ont préféré consacrer leur portefeuille obligataire à des titres d'entreprises plus rémunérateurs. Le niveau de risque est légèrement supérieur par rapport aux OATs, Bunds…, quoique la crise européenne ait relativisé cette notion avec les déboires grecs et espagnols…, mais les rendements sont plus élevés. D'autres ont choisi de jouer la carte des obligations convertibles.
Par ailleurs, depuis la fin des années 2000, est apparue une nouvelle génération

PERFORMANCES DES FONDS EN EUROS EN 2013

Contrat	Compagnie	2013 Taux net (%)	2012 Taux net (%)
ACMN Horizon Patrimoine	Groupe CMNE / ACMN Vie	2,8	3
CLER	Agipi	3,03	3,2
AbiVie	Altaprofit	2,95	3,15
Vivaccio	Banque Postale	2,7	2,65
Eurossima	Boursorama Vie	3,35	3,42
Euro Exclusif	Boursorama Vie	3,52	3,62
Arep	Le Conservateur	3,50	3,50
Epargne Retraite Plus	Asac	3,26	3,25
Batiretraite 2	SMAVIE BTP	3,11	3,33
BforBank Vie	BforBank	3,30	3,40
Entraid'Epargne Carac	Carac	3,70	3,75
Compte Afer	Afer GIE (Aviva Vie)	3,36	3,45
Fonds Euro AXA	Axa	2,90	2,90
Fonds Selectissimo	Gaipare	3,47	3,47
Dynavie	Capma & Capmi	3,76	3,37
MMA Fonds Euros	MMA	2,55	2,90
Nouveau Cap	MAIF	3,10	3,10
ING Direct Vie	ING Direct	3,35	3,42
WINALTO	MAAF Assurances	3,01	3,20
Compte Epargne Libre avenir	MIF	3,85	3,90

de fonds en euros. Ces fonds suivent des stratégies de gestion plus offensives, avec des poches actions de 20 % à 30 % de leurs actifs. Mais à la différence du traditionnel fonds en euros, ils n'affichent pas de taux minimum garanti chaque année. En cas de dégradation de la conjoncture, le fonds peut délivrer une performance proche de zéro. Toutefois, à l'instar d'un fonds en euros classique, son capital est garanti et les intérêts annuels définitivement acquis. Une prise de risque qui a toutefois payé, le Cac 40 ayant grimpé de 18 % en 2013.

La pierre a également eu le vent en poupe. Les fonds en euros dits « *immobiliers* » se sont d'ailleurs placés dans le peloton de tête des rentabilités en 2013. Les investissements portent généralement sur de l'immobilier de bureau par le biais de SCPI ou de SCI, avec à la clé des rendements pour ces actifs immobiliers dépassant dans bien des cas les 6 % en 2013.

BIENTÔT UN NOUVEAU VENU LE FONDS EURO-CROISSANCE

Mais dans les prochains mois, une nouvelle alternative sera proposée aux épargnants, avec les fonds Euro-croissance. Leur leitmotiv : sécurité et performance ! Leur mode de fonctionnement est simple. Investis en partie sur des actifs risqués, autrement dit en

http://www.maif.fr/content/pdf/la-maif-s-engage/presse-et-medias/communiques-dossiers-presse/2014/maif-2014-01-06-assurance-vie-parnasse.pdf

› INTERVIEW Philippe Colas, directeur de Parnasse-MAIF pour les produits d'assurance-vie

Patrimoine Privé : Dans un environnement marqué par la faiblesse des taux d'intérêt, comment expliquez-vous la bonne tenue des rendements de vos contrats d'assurance-vie ?

P.C. : Le premier point, et il est important de le souligner : nos performances n'ont rien d'un coup marketing. En un mot, le rendement de 3,40 % nets affiché par le fonds en euros de notre contrat Assurance-vie Responsable et Solidaire et les 3,10 % de Nouveau Cap ne sont pas des performances qui mettent en péril les rendements futurs. Nous sommes tout à fait en mesure de rester compétitifs dans les prochaines années à environnement constant.
Nous menons une gestion prudente avec une vision de long terme. Ainsi, au-delà des rendements délivrés cette année, nous avons, comme l'année passée, doté notre réserve de participation aux bénéfices. Nous sommes donc en capacité de lisser nos performances dans le temps. Si l'environnement financier se maintien dans la tendance actuelle, nos sociétaires pourront bénéficier de rémunérations relativement attractives par rapport à la moyenne du marché.
Enfin, nos sociétaires bénéficient des bons équilibres économiques de Parnasse-MAIF qui nous permettent de maintenir des frais sur encours (0,6 %) parmi les plus bas du marché.

P.P. : La bonne tenue de la Bourse en 2013 a-t-elle été un atout ?

P.C. : Sans aucun doute. Même si les actions ne représentent que 7,5 % en valeur de marché de notre portefeuille, leur bon cru 2013 a contribué à la bonne tenue de nos rendements. Pour 2014, les marchés actions devraient se maintenir sur une tendance positive. Mais comme toujours en Bourse et en matière de prévisions, il convient d'être vigilant et de se préparer aux difficultés qui pourraient se présenter. Dans tous les cas, nous investissons dans des valeurs qui nous apparaissent comme les plus sûres. Nous détenons en portefeuille en grande majorité de grandes valeurs européennes appartenant à l'Euro Stoxx 600. Les investissements sur les pays hors zone euro sont contenus.
Sans compter que conformément à notre mandat de gestion, les actions n'occuperont jamais une part prépondérante de notre portefeuille en raison de la garantie en capital qui caractérise les sommes investies sur notre fonds euros.

P.P. : Êtes-vous également investi en immobilier ?

P.C. : Notre exposition dans l'immobilier se limite pour le moment à 2,6 % de nos actifs. Mais nous sommes favorables à une montée en puissance de ces investissements. L'immobilier reste un secteur attractif qui possède actuellement de bons rendements. Nous n'investissons de toute façon que dans des biens de qualité, comme les immeubles de bureaux des grands quartiers d'affaires de la région parisienne ou lyonnaise. Mais comme pour les actions, la présence d'immobilier dans nos fonds en euros restera limitée.

P.P. : Justement, quels sont les principaux actifs détenus par vos fonds en euros ?

P.C. : Le portefeuille obligataire est essentiellement investi en OAT et en obligations du secteur public. Plus généralement, nous détenons aussi des emprunts d'État de grands pays de la zone euro, comme l'Allemagne par exemple. Notre portefeuille est également composé d'obligations d'entreprises. Mais nous ne retenons que les titres affichant une notation au moins égale au BBB. Au total, les obligations représentent en valeur de marché 87,1 % de notre portefeuille. Notre politique de gestion se veut équilibrée. Nous privilégions la diversification et la sécurité, avec une réserve de participation aux bénéfices qui représente près de 2 % des encours.

Nos sociétaires bénéficient des bons équilibres économiques de Parnasse-MAIF qui nous permettent de maintenir des frais sur encours (0,6 %) parmi les plus bas du marché.

1 FRANÇAIS SUR 3
ÉPARGNE
À LA BANQUE POSTALE (1)
VOUS AUSSI DÉCOUVREZ
LES SOLUTIONS D'ÉPARGNE ADAPTÉES
À VOTRE PROJET PATRIMONIAL
ET VOTRE BUDGET
J'AI CHOISI LA BANQUE
QUI ME PROPOSE
UNE ASSURANCE VIE
À MA MESURE
LA BANQUE
POSTALE
BANQUE ET CITOYENNE
M&C SAATCHI.GAD
36 39 (2) ■ LABANQUEPOSTALE.FR (3) ■ BUREAUX DE POSTE (4)
(1) Sources au 01/01/2012 : La Banque Postale / INSEE. (2) 0,15 € TTC/min + surcoût éventuel selon opérateur. (3) Coût de connexion selon le fournisseur d'accès. (4) En fonction des jours et des horaires d'ouverture. La Banque Postale – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 3 413 734 750 € – Siège social et adresse postale : 115, rue de Sèvres – 75 275 Paris Cedex 06 – RCS Paris 421 100 645 – Code APE 6419Z, intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424.

› INTERVIEW | **Michaël Jousseaume,** responsable Pôle Expertise Financière chez MMA

P.P. : Quels critères surveiller avant d'investir dans un contrat d'assurance-vie multisupports ?
M.J. : Dans un contrat d'assurance-vie multisupports, il est vital de disposer d'une gamme d'unités de compte étendue, que le souscripteur soit en capacité de comprendre. Avoir une palette de plus de 1 000 fonds comme dans certains supermarchés d'OPCVM ne sert à rien, si la plupart de ces fonds ont des stratégies d'investissement illisibles.
Il est préférable de se concentrer sur une vingtaine d'UC suffisamment diversifiées pour s'offrir un large spectre d'investissement. Les épargnants avertis pourront grimper à une centaine. Il faut également disposer d'un bon support en euros. Et en la matière, tous ne se valent pas. À l'image des UC, il faut analyser le rendement à l'épreuve du temps, de quels actifs est constitué le fonds en euros, si la PPE est régulièrement alimentée… Un couple rendement/risque du support en euros en quelque sorte.

P.P. : Faut-il aller plus loin dans son analyse ?
M.J.: Il est également important de surveiller la modularité de son contrat. À savoir, quelles en sont les options, quelle est la politique en matière d'arbitrages automatiques, existe-t-il une garantie décès et comment fonctionne-t-elle en cas de moins-value… La tarification est également un point essentiel à contrôler. Mais attention ! S'il est bon de retenir des contrats peu chargés en frais, il faut également s'inquiéter des services offerts, en particulier en termes d'accompagnement. Il est important de disposer d'un conseiller, mais de vérifier qu'il soit disponible et joignable à tout moment. Un bon équilibre entre tarifs et services est souvent le plus payant.

P.P. : Justement, quelle stratégie d'investissement conseillez-vous à vos clients ?
M.J.: Pour des conseils pertinents, nous commençons toujours par nous intéresser à nos clients. La proximité est dans notre ADN. Toute stratégie d'investissement dépend en effet de l'âge de chaque épargnant, en particulier en cas de placement sur les marchés actions. Investir dans la durée limite le risque. Il faut également tenir compte des objectifs et des projets de chaque client, de son appétence pour le risque ainsi que de sa connaissance des marchés financiers. Mais généralement, nous privilégions une approche relativement prudente pour que nos clients retrouvent au moins le capital investi à l'échéance. Nous estimons ainsi qu'il est tout à fait possible d'exposer son assurance-vie à hauteur de 16 % à 17 % à des produits actions sans pour autant se mettre en risque si la durée de placement est d'au moins huit années.

P.P. : Quelles sont actuellement les stratégies d'investissement privilégiées par vos clients ?
M.J.: Sur le terrain de l'obligataire, nous observons un réel appétit de la part de nos clients les plus avisés pour les produits de dette corporate et corporate High Yield. Le risque est toutefois de subir le défaut d'un émetteur. Mais, le rendement est plus alléchant que les traditionnels emprunts d'État.
Sur le terrain des actions, les produits dits flexibles sont très recherchés. Dans notre gamme, le fonds R Club de Rothschild & Cie a ainsi progressé de pratiquement 30 % en 2013. Par ailleurs, nous continuons à enregistrer d'importants flux de souscriptions sur les fonds profilés gérés par Covéa Finance, certainement en raison de leurs bonnes performances. Il apparaît également que si nos clients plébiscitent les fonds en actions de la zone euro, la France et le Cac 40 ne sont pas au cœur de leurs suffrages. Enfin, nos conseillers sont régulièrement interrogés sur l'immobilier, la plupart se demandant si, après de belles années, nous ne sommes pas à la croisée des chemins. L'habitation reste un placement tout terrain. Il n'affiche pas les meilleurs rendements mais avec les loyers il est en général en mesure d'absorber les chocs. Mais comme toujours, il faut savoir se diversifier avec par exemple un peu de commerces…

Il est préférable de se concentrer sur une vingtaine d'UC suffisamment diversifiées pour s'offrir un large spectre d'investissement.

HTTP://WWW.MMA.FR/ASSURANCES/I1813/EPARGNE_ASPX

actions, ils sont destinés à offrir plus de rendement que les fonds en euros tout en maintenant une garantie sur le capital, mais au bout de 8 ans. Le nouveau contrat Euro-croissance devrait être commercialisé dès juillet 2014 par assureurs et bancassureurs.
Sur le papier, le programme est alléchant. Toutefois, avant de s'orienter vers ces nouveaux supports, il est important de bien avoir en tête les particularités de ces contrats. Il n'y a en particulier aucune possibilité de rachat avec garantie en capital avant huit ans. Le contrat Euro-croissance s'adresse donc à des gens qui ont un horizon de placement long, ce qui signifie qu'ils doivent être certains que cette épargne immobilisée ne leur fera pas défaut. Par ailleurs, rien ne dit que le rendement à son terme sera supérieur à celui des classiques fonds en euros.
En outre, le coût de la gestion financière pour l'Euro-croissance devrait être plus élevé que les fonds euros classiques, sans compter que ces derniers profitent pour nombre d'entre eux de marges de manœuvre sur leurs taux de rendement grâce à la PPE constituée par les compagnies qui les commercialisent. Le fonds Euro-croissance ne bénéficiera évidemment pas de cette réserve.

AFER, DÉFENSEUR DE L'ÉPARGNANT

RÉSULTATS 2013 DU CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER

FONDS GARANTI EN EUROS
créé en 1976

3,36%

en 2013, net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux*

ACTIFS GÉRÉS AU 31/12/2013 :

40 milliards d'euros

SUPPORT EN UNITÉS DE COMPTE	ÉVOLUTION 1 AN(1)	ÉVOLUTION 5 ANS(2)	ÉVOLUTION 8 ANS(3)	ÉVOLUTION DEPUIS LA CRÉATION	ACTIFS GÉRÉS(4) EN MILLIARDS D'€	DATE DE CRÉATION
SICAV AFER-SFER	**+ 14,7 %***	+ 46,8 %*	+ 27,7 %*	+ 208,8 %*	3,76	15/02/1995

(1) Période du 26/12/12 au 25/12/13 - (2) Période du 30/12/08 au 25/12/13 - (3) Période du 31/12/05 au 25/12/13 - (4) Actifs au 31/12/2013

L'ensemble de ces performances, hors dividendes, est communiqué hors prélèvements sociaux et net de frais de gestion. La SICAV est un OPC diversifié soumis à ce titre notamment au risque de gestion discrétionnaire, au risque actions et au risque de taux. Les entreprises d'assurance ne s'engagent que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier des marchés financiers.

Source : Aviva Investors France

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Retrouvez les performances des autres supports en unités de compte du contrat AFER sur **www.afer.asso.fr**

AVIVA Partenaire de l'AFER

www.afer.asso.fr

afer ASSOCIATION FRANÇAISE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

Association Française d'Epargne et de Retraite - Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - 36, rue de Châteaudun - 75009 Paris
Aviva Vie, Société Anonyme d'Assurance Vie et de Capitalisation au capital de 1 205 528 532,67 euros - Entreprise régie par le code des assurances - Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 732 020 805 R.C.S. Nanterre.
Aviva Epargne Retraite, Société Anonyme au capital de 553 879 451 euros - Entreprise régie par le code des assurances - Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 378 741 722 R.C.S. Nanterre

Document publicitaire, non contractuel, édité en janvier 2014 par le GIE AFER
GIE AFER - Groupement d'Intérêt économique régi par les articles L. 251-1 à L. 251-23 du Code de commerce - 325 590 925 RCS Paris
constitué entre l'Association AFER et les sociétés d'assurance Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite. 36 rue de Châteaudun- 75441 Paris Cedex 09

www.infoflash.fr

› INTERVIEW

Jean-Paul Jacamon, président de l'association Gaipare

Patrimoine Privé : Le fonds en euros Gaipare affiche un rendement stable pour 2013, dans un marché globalement en repli. Comment avez-vous bâti cette performance ?

J-P.J. : Notre fonds en euros a en effet délivré de solides performances en 2013. Son rendement s'est maintenu à son niveau de 2012, soit 3,47 %. Actif central de notre fonds, notre poche obligataire bénéficie de fait d'un historique assez ancien, avec des obligations aux rendements relativement importants. Actuellement, nous privilégions en outre les obligations corporate aux rémunérations plus attrayantes que les emprunts d'État, même si en la matière, la finesse de notre gestion, - avec un suivi des marchés au jour le jour -, nous a permis de saisir des opportunités et de dégager un supplément de gains.

P.P. : Au-delà des obligations, quels actifs composent votre fonds ?

J-P.J. : Notre poche actions a également contribué à la bonne tenue de notre rendement, compte tenu du bon comportement de la Bourse en 2013. Elle représente 5 % de notre fonds. La nouveauté est que nous ne sommes plus seulement investis en valeurs de capitalisation, dont les gains sont liés à la réalisation de plus-values. Nous nous orientons également vers des valeurs distribuant de façon récurrente des dividendes. Nous avons par ailleurs commencé à investir dans l'immobilier, à hauteur de 1 % du fonds. Nous avons privilégié les SCPI de bureaux, avec à la clé un rendement de 5 %.

P.P. : Quelles seront les grandes orientations de votre gestion pour cette année ?

J-P.J. : Globalement, nous n'anticipons pas de baisse rapide des rendements des fonds en euros dans les prochaines années. L'érosion devrait être légère. Concernant notre poche actions, il n'est pas impossible que nous la renforcions. Elle se trouve à un niveau relativement bas. Par le passé, elle a déjà atteint 8 % à 10 % de notre fonds. Par contre, nous allons peu nous développer dans l'immobilier, qui n'est par nature pas un actif très liquide. Par ailleurs, il n'est pas acquis que les fonds en euros largement exposés à l'immobilier parviennent à rééditer leurs performances 2013 au-delà de deux ans. Or, la qualité d'un fonds en euros se juge dans la durée, sur une période de 5 à 10 ans.

P.P. : Faut-il s'orienter vers les unités de compte pour dégager un supplément de performance ?

J-P.J. : Sans prendre trop de risque, mais avec une part de risque tout de même, il est possible de bénéficier de la bonne santé actuelle de la Bourse. Dans cette optique, nous proposerons à nos adhérents à compter du mois de mars de confier la gestion de leur contrat à nos professionnels dans le cadre de quatre profils de gestion. L'adhérent choisira l'orientation plus ou moins risquée qu'il souhaite adopter, et c'est le gestionnaire qui déterminera et suivra la répartition entre les différents supports.

La qualité d'un fonds en euros se juge dans la durée, sur 5 à 10 ans.

LES UC
POUR SE DIVERSIFIER

Pour nombre de professionnels, c'est toujours et encore dans les vieux pots que l'on fait les meilleures soupes. Les contrats multisupports ou en unités de compte permettent ainsi déjà de répondre à toutes les attentes des épargnants. Si vous disposez simplement d'un contrat mono-support, l'amendement Fourgous permet de basculer vers un contrat multi-supports sans perdre l'antériorité de 8 ans. Un des atouts des UC est notamment la diversification. À côté du fonds en euros classique, il est possible d'investir dans des supports en actions ou immobilier... potentiellement plus performants. Chaque fonds aura ainsi un objectif bien identifié. À ce titre, il convient d'opter pour les contrats offrant une large gamme de supports, permettant d'investir sur de multiples actifs à la fois en matière de secteurs d'activité, (industrie, nouvelles technologies...), ou de zones géographiques (Europe, pays émergents...).

Une fois sélectionné son contrat ou ses contrats en UC, l'épargnant pourra répartir ses versements entre les différents OPCVM proposés par la compagnie. Puis, en cours de contrat, il pourra modifier cette répartition comme il l'entend. Les contrats en unités de compte garantissent ainsi une grande souplesse de gestion. Les plus téméraires pourront privilégier les actions... À l'inverse, les épargnants les moins avertis pourront se libérer de tout souci de gestion avec des fonds flexibles... Pour la sécurité, vous aurez par exemple la possibilité de conserver 80 % des actifs sur le fonds en euros de votre contrat, tout en jouant la diversification sur les 20 % restants.

Et, dans ces conditions, pas besoin d'attendre 8 ans avec votre fonds en euros pour bénéficier de la garantie en capital !

Toyota présente :

LES SERIES SPECIALES
RAV4 20EME ANNIVERSAIRE

20 ANS DU RAV4

Equipements de série

Caméra de recul, coffre électrique, climatisation automatique, sièges avant chauffants, système Smart Entry & Start.

TOYOTA

TOUJOURS MIEUX
TOUJOURS PLUS LOIN

SPORT EDITION
Sellerie cuir et Alcantara® noire
Bandeau de planche de bord gainé de cuir noir
Barres de toit longitudinales
Jantes en alliage 18" diamantées
Protections inférieures avant et arrière

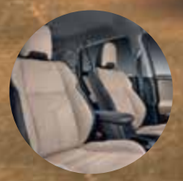

CLUB EDITION
Sellerie cuir bi-ton beige et noire
Bandeau de planche de bord gainé de cuir beige
Baguettes latérales et de hayon chromées
Jantes en alliage 18" diamantées
Protection inférieure arrière

GAMME RAV4 à partir de 22 990 €(1)
Sans aucune condition

Consommations mixtes (L/100 km) et émissions de CO_2 (g/km) RAV4 : de 4,9 à 7,3 et de 127 (C) à 176 (E). Données homologuées CE.
Modèles présentés : RAV4 Sport Edition et RAV4 Club Edition 124 D-4D 2WD avec peinture métallisée à 28 690 € (même remise déduite).

(1) Prix conseillé au 27/02/2014 pour un RAV4 124 D-4D 2WD Le Cap neuf (hors peinture métallisée) déduction faite de 3 700 € de remise et sans aucune condition. Offre non cumulable, réservée aux particuliers, valable jusqu'au **31/05/2014** dans le réseau Toyota participant en France.

Par François Leroux

FISCALITÉ QUELS PLACEMENTS RESTENT INTÉRESSANTS ?

Face aux chamboulements permanents de la fiscalité, les épargnants français ne savent plus où donner de la tête. Une seule certitude, la fiscalité se durcit et peut influer sur les rendements. Il est donc important de connaître la fiscalité des placements avant d'en souscrire mais également des produits d'épargne détenus. Pour éclairer vos choix, Patrimoine Privé vous guide dans le dédale de la fiscalité de l'épargne française.

Pause fiscale ou pas, les Français n'ont pas été ménagés depuis le début du quinquennat de François Hollande. La physionomie de l'imposition des revenus du capital a en particulier significativement changé, avec en point d'orgue son alignement sur celle des revenus du travail. Cette mesure initiée en 2013 se fera pleinement ressentir cette année. La loi de finances pour 2014 n'a également pas manqué d'apporter son lot de nouveautés, s'accompagnant sans surprise d'un petit tour de vis fiscal, avec toutefois quelques rares mais bonnes surprises.
François Hollande s'est par ailleurs engagé au maintien de la fiscalité de l'épargne, aussi bien pour l'assurance-vie que pour le Plan Épargne en Actions (PEA), jusqu'à la fin de son quinquennat, autrement dit jusqu'en 2017. Si cette promesse est tenue, la stabilisation de la fiscalité de l'épargne permettra enfin de réfléchir à des stratégies patrimoniales s'inscrivant dans le temps, et *in fine* potentiellement plus performantes.
Pour les épargnants, la question est donc de savoir où investir son argent dans le cadre réglementaire actuel. Quels sont les placements épargnés par le poids de la fiscalité et surtout quels sont les plus avantageux ?

FISCALISÉS OU PAS, DES LIVRETS PEU GÉNÉREUX

Pour placer des liquidités à court terme, l'épargne traditionnelle reste une solution. Le livret A, le livret Bleu…

http://www.cercledesepargnants.com

› INTERVIEW Philippe Crevel, secrétaire général du Cercle des Épargnants

Patrimoine Privé : La fiscalité de l'épargne a-t-elle subi un nouveau tour de vis en 2014 ?
P.C. : Si, comme chaque année, la fiscalité de l'épargne se durcit, le cru 2014 s'est avéré relativement clément. Il n'est en rien comparable en tout cas avec 2013, où la fiscalité des revenus du capital avait été alignée sur celle du travail. Conséquence fâcheuse, les produits des placements à revenu fixe sont depuis soumis à l'impôt sur le revenu (IR). À compter de 2014, il faudra tout de même composer avec un alourdissement de la fiscalité de l'assurance-vie en matière de transmission. À partir de 700 001 euros, le bénéficiaire sera désormais imposé au taux de 31,25 %. Mais un nombre limité d'épargnants devrait être concerné. Plus pénalisant, les gains réalisés sur les contrats multisupports souscrits après le 25 septembre 1997 ne seront plus soumis en matière de prélèvement sociaux à la taxation historique mais au taux en vigueur lors des retraits, soit 15,5 % actuellement.

P.P. : Y a-t-il de bonnes nouvelles à mettre à l'actif de la loi de finance pour 2014 ?
P.C. : Au-delà d'une fiscalité de l'épargne marginalement durcie, les nouveautés sont plutôt positives avec, dans le cas de l'assurance-vie, la création de deux nouveaux produits : les contrats euro-croissance et les contrats assurance-vie génération. Ils devraient être disponibles dans les prochains mois. Autre bonne nouvelle, le plafond du PEA a été relevé de 132 000 à 150 000 euros, sans oublier la création du PEA-PME. Ce dernier est toutefois plafonné à 75 000 euros.

P.P. : L'assurance-vie a-t-elle toujours une place à tenir dans le patrimoine des Français ?
P.C. : L'assurance-vie reste un placement attractif, d'autant que les risques un temps évoqués de refonte de sa fiscalité sont restés lettre morte. Son régime a au final été conforté. De plus, les taux d'intérêt ont atteint des niveaux planchers. Après avoir fondu ces dernières années, la rémunération des fonds en euros pourrait ainsi peu à peu retrouver des couleurs.
Par ailleurs, les marchés actions se sont bien comportés en 2013. Si le cru 2014 devrait être moins florissant, une marge d'appréciation existe encore.
Pour les investisseurs les plus avertis, le PEA reste également un bon outil de défiscalisation et d'épargne à long terme. Pour la retraite et les épargnants les plus riches, soumis à un taux marginal d'imposition de plus de 35 %, le PERP est également un excellent placement. Les travailleurs indépendants auront la possibilité quant à eux d'opter pour les contrats Madelin. Dans tous les cas, il faudra, comme dans toute bonne gestion patrimoniale, jouer la diversification.

P.P. : Justement, faut-il s'intéresser à l'immobilier ?
P.C. : Le marché de l'immobilier entre dans une période compliquée. Les prix sont encore élevés, malgré leur baisse de 3 % à 4 % en 2013. Il existe par ailleurs des doutes sur les taux d'intérêt. Ils pourraient remonter, surtout si la Réserve Fédérale américaine venait à réduire significativement ses injections de liquidités dans la première économie de la planète. L'effet de contagion serait inéluctable. En 1993, la remontée des taux avait en tout cas engendré une chute des prix de l'immobilier de 50 % en France en l'espace d'un an. Si rien ne dit que ce scénario est sur le point de se reproduire, il convient tout de même d'être prudent avant d'investir dans l'immobilier, surtout que sa rentabilité est déjà faible, de l'ordre de 2 % à 3 %. Des rendements similaires à l'assurance-vie, avec en plus les soucis de trouver des locataires… Aussi avant d'opter pour des dispositifs de défiscalisation tels que le Duflot, le Robien ou le Scellier, pas toujours aisés à mettre en œuvre, il convient de bien réfléchir. D'autant que la fiscalité des plus-values immobilières est quelque peu salée et très changeante dans le temps. Et, rarement au profit des propriétaires !

> *Autre bonne nouvelle, le plafond du PEA a été relevé de 132 000 à 150 000 euros, sans oublier la création du PEA-PME.*

affichent souplesse, sécurité et praticité de retrait. De plus, au sein de la cellule familiale, il est possible de cumuler un livret A par personne. Par exemple pour un couple avec deux enfants, il est possible d'ouvrir quatre livrets, soit 91 800 euros totalement défiscalisés.

Mais à l'image du livret A, les livrets défiscalisés restent destinés à recueillir une épargne de précaution. Le montant déposé doit être raisonnable et ne couvrir que quelques mois de budget. D'autant que la rémunération du livret A, même défiscalisée, n'est pas particulièrement alléchante, avec un taux de seulement 1,25 % au 1er février 2014. Une fois l'inflation retranchée, les gains se réduisent comme peau de chagrin.

D'autres solutions sont à envisager. La tentation est de se reporter sur les Superlivrets, dont la rémunération grimpe à 5 % pour le livret Zesto de la banque RCI de Renault ou 4 % pour le livret Bienvenue du Crédit Mutuel, l'Épargne Orange d'ING… Mais attention. Cet atout concurrentiel reste relatif, car les rendements mis en avant sont soumis à moult conditions. Souvent réservés aux nouveaux souscripteurs, les taux promus ne sont en général valables que quelques mois. Le livret Zesto par exemple ne délivre du 5 % que quatre mois pour un montant maximal de 75 000 euros. Au-delà, son taux est de seulement 1,8 %.

Tous les Superlivrets à taux boostés sont en outre fiscalisés et soumis aux prélèvements sociaux. Depuis l'an dernier, ils sont même intégrés aux autres revenus et imposés au taux marginal de l'IR. Seuls les ménages qui déclarent moins de 2 000 euros de revenus financiers annuels profitent encore du prélèvement libératoire. Les conditions de rémunération nette des livrets à taux promotionnels exigent donc plus que jamais d'être décryptées au regard de la pression fiscale subie par l'épargnant.

PEL, ATTENDRE LA MATURITÉ

Souvent présenté comme une alternative aux livrets, le PEL doit également faire l'objet d'un examen attentif. De prime abord, il affiche un rendement de 2,5 % plus compétitif. Mais, il tombe à 2,11 % une fois les prélèvements sociaux déduits. Ensuite, il faut conserver ses fonds quatre ans pour bénéficier à plein du dispositif. Un retrait qui aurait lieu dans les deux premières années du contrat entraînerait sa fermeture et une réduction de sa rémunération à 0,75 % et même 0,63 % net de prélèvements sociaux, soit le taux du CEL. Le PEL doit être souscrit avant tout dans un objectif d'accession à la propriété. Pour placer ses liquidités, l'assurance-vie en euros est une option crédible. Il est en effet possible de réaliser des rachats à tout moment et même avant huit ans. Et la fiscalité n'est pas des plus pénalisantes. De fait, si les intérêts sont fiscalisés, le capital, c'est-à-dire le montant des cotisations versées, n'est pas imposable. Aussi même si le taux de l'impôt est élevé les quatre premières années, 35 % plus 15,5 % de prélèvements sociaux, la facture reste dès lors légère. Le mieux est bien sûr de disposer d'un contrat de plus de huit ans.

L'ASSURANCE-VIE RABOTÉE MAIS ENCORE ATTRACTIVE

Plus généralement et c'est une bonne nouvelle, la fiscalité de l'assurance-vie a peu changé en 2014. En cas de retrait après huit années de détention, les gains restent soumis à un prélèvement forfaitaire de 7,5 % majoré de 15,5 % de cotisation. L'abattement annuel est maintenu.

Récompenses décernées **chaque année** en septembre

par **Patrimoine Privé** en collaboration

avec **Morningstar** après analyse et classement

des meilleurs fonds sur une période de 10 ans

PATRIMOINE PRIVÉ

› INTERVIEW

Patrice Graillat, avocat associé, directeur du département fiscal Fidal Paris

Patrimoine Privé : Avec le durcissement de la taxation de l'épargne ces dernières années, la fiscalité est-elle devenue un critère prépondérant au moment de choisir un placement ?

P.G. : Le principe selon lequel la qualité du placement est importante reste la donnée majeure. Il doit être bien géré et dégager de la performance. Il faut également avoir des contacts réguliers avec son gérant ou conseiller de clientèle pour s'assurer des performances dans le temps. Dans tous les cas, il ne faut pas renoncer à ces priorités au profit d'une fiscalité alléchante. Le cas de l'immobilier est à ce titre éloquent. Par le passé, nombre d'investissements dans le locatif se sont soldés par une impasse financière, car ils étaient mal situés, mal ficelés, trop chers... Les nouveaux dispositifs, tels que le Duflot, mieux encadrés, tendent à limiter les dérives de ce type de placement. Ils sont donc plus sûrs, même si le plafonnement des loyers rend ces placements moins avantageux en termes de rendements que d'autres dispositifs par le passé.

P.P. : Faut-il tout de même avoir un regard attentionné sur la fiscalité de son épargne ?

P.G. : Même si le rendement est primordial, la fiscalité a toujours occupé une place importante dans les choix d'investissement d'un contribuable. Le récent alignement de la fiscalité des revenus du capital sur ceux du travail n'a pas modifié cette donnée, loin s'en faut, même si cette réforme n'est pas forcément pénalisante pour les épargnants. Le taux d'imposition réel peut en effet être plus avantageux que le prélèvement libératoire jusque-là privilégié. Les études réalisées par le Ministère du Budget montrent ainsi qu'un nombre significatif d'épargnants qui optaient jusqu'ici pour le prélèvement libératoire, auraient été plus avisés de choisir une imposition au barème de l'IR. Ce constat est d'autant plus vrai dans le cas des plus-values de cession de titres détenus depuis plus de 2 ans pour lesquelles le contribuable n'avait pas le choix et se voyait appliquer le taux de 19 %. Ainsi avec le système actuel les contribuables les moins imposés s'y retrouvent forcément.

P.P. : Les épargnants français ne sont-ils pas particulièrement mal lotis, avec des taux d'imposition toujours plus lourds ?

P.G. : Il est difficile d'être aussi général. Il existe des systèmes plus avantageux, voire beaucoup plus avantageux dans certains pays, comme il existe aussi des systèmes moins intéressants (sans quotient familial, avec moins de tranches, moins de niches...). En pratique, les apparences sont parfois trompeuses. La fiscalité de l'épargne en France affiche des taux d'imposition faciaux particulièrement élevés. Mais les abattements peuvent être conséquents, ce qui allège au final sensiblement le poids de la fiscalité. Le vrai problème réside dans la complexité de notre fiscalité et par conséquent son manque de lisibilité. Prenons l'exemple d'un contribuable dont la tranche marginale d'imposition sur le revenu est de 20 %, réalisant une plus-value de 100 pour des titres détenus depuis plus de 8 ans. Son taux réel d'imposition ne sera en réalité que de 7 %. Les cessions de plus-values de valeurs mobilières bénéficient en effet d'un abattement de 50 % dès lors que les titres sont détenus entre 2 et 8 ans et 65 % au-delà de 8 ans. Cet abattement grimpe même à 85 % dans le cas du régime incitatif applicable notamment aux cessions de titres de dirigeants de PME partant en retraite. Un vrai travail d'analyse de la situation fiscale de chaque épargnant doit donc être effectué avant d'investir.

P.P. : Existe-t-il encore de véritables niches pour épargner ?

P.G. : Pour les épargnants les moins fortunés, les livrets défiscalisés, tels que le livret A, le livret Bleu, le LDD ou les CEL, PEL... restent les principales pistes à envisager dans le cas de placements sans risque. L'assurance-vie reste également incontournable, même si ses avantages sont peu à peu rognés. C'est à la fois un bon produit pour investir ses économies, avec un large choix d'investissement, mais aussi un outil de transmission de patrimoine efficace. Pour les épargnants affichant une plus grande appétence au risque, le PEA dispose également de larges atouts, d'autant que le plafond des versements a été relevé à 150 000 euros pour un contribuable célibataire. Ils présentent par ailleurs le grand intérêt de ne pas voir l'avantage en impôt qui leur est lié entrer dans le système du plafonnement des niches fiscales lequel touche un très grand nombre d'autres avantages fiscaux tels que le Duflot, la souscription au capital de PME, le crédit d'impôt pour l'équipement de l'habitation principale ou pour l'emploi d'un salarié à domicile...

P.P. : Les épargnants les plus fortunés ont-ils un éventail de choix plus large pour minimiser l'impôt ?

P.G. : Pour les plus fortunés, les stratégies sont en effet plus ouvertes eu égard à l'importance et à la composition de leur patrimoine. Jouer la diversification est en outre un impératif pour répartir les risques. Ils peuvent investir dans des titres de PME, pour faire baisser leur IR ou ISF, s'intéresser aux placements tels que les bois et forêts, les terres agricoles, les FIP, les SCPI, les SOFICA ou encore adhérer à des pactes Dutreil lorsqu'ils sont associés de sociétés familiales. L'assurance-vie constitue habituellement une pierre de l'édifice, par le biais de démembrements de propriété de la clause bénéficiaire. L'immobilier est aussi une bonne alternative. Ces contribuables pourront mettre en place des stratégies plus hardies en achetant des biens à rénover dont les travaux généreront des déficits fonciers imputables pour partie sur les autres revenus et sur les autres revenus fonciers.

> *Les nouveaux dispositifs, tels que le Duflot, mieux encadrés, tendent à limiter les dérives de ce type de placement.*

HTTP://WWW.FIDAL.FR

Il n'y a donc toujours pas de taxation jusqu'à 4 600 euros pour une personne seule et 9 200 euros pour un couple.
En revanche, la fiscalité successorale de l'assurance-vie a été renforcée pour les gros contrats. Le taux de perception, jusqu'alors de 25 % au-delà de 902 838 euros passe à 31,25 % mais au-delà de 700 000 euros. Ainsi, après un abattement de 152 500 euros sur chaque part reçue la taxation sera de 20 % entre 152 500 euros et 700 000 euros et de 31,25 % au-delà de 700 000 euros.
Au final, l'assurance-vie devrait rester le placement préféré des Français, même les plus fortunés. Elle offre la possibilité d'intégrer un éventail plus large d'actifs que le PEA, puisqu'un contrat peut accueillir un fonds en euros, des parts de Sicav et de FCP, de SCPI... Cette multiplicité des supports permet à la fois de choisir des investissements performants tout en dosant le risque que l'on est prêt à prendre. L'assurance-vie permet ainsi de se constituer un capital à long terme, de placer un complément de revenus retraite, de faire fructifier un capital en sécurité et enfin de transmettre un capital pour les proches hors succession.... Car avant de penser à l'optimisation fiscale, il faut dégager de la performance.
De nouveaux contrats d'assurance-vie vont en outre voir le jour. Mais pas avant cet été. Les fonds Euro-croissance permettront à un assuré de bénéficier d'une garantie du capital s'il reste investi au moins 8 ans. Concernant Vie-génération c'est un contrat mono-support en unité de compte et orienté pour la transmission, succession. Les objectifs d'investissement visés sont le placement dans des actions de PME et d'ETI, dans le logement intermédiaire et social et dans les entreprises de l'Économie sociale et solidaire (ESS).

COUP DE POUCE AU PEA

Toujours au rang des bonnes nouvelles de la loi de finances pour 2014, il est également à noter que le PEA (plan d'épargne en actions) a vu son plafond remonter à 150 000 euros au lieu de 132 000 euros précédemment. Pour bénéficier d'une exonération des gains, hors prélèvements sociaux, il faudra par contre toujours détenir les actifs au sein de son PEA au moins 5 ans.
Rappelons que les gains réalisés dans le PEA restent assujettis, hors prélèvements sociaux, à 22,5 % pour un retrait dans les deux premières années, et à 19 %, pour un retrait entre la deuxième et la cinquième année. Le retrait sur le PEA est possible à tout moment mais la fiscalité diffère selon son ancienneté. Au-delà de 5 ans, seuls les prélèvements sociaux sont dus.
Par ailleurs, le gouvernement a lancé le PEA PME-ETI. Son plafond est à 75 000 euros. Dans les grandes lignes, ce produit dispose des mêmes avantages fiscaux que le PEA et fonctionne de la même manière. Le produit permet d'investir dans des actions cotées ou non, ou dans des parts de SARL émises par des PME et ETI européennes et des parts en actions de fonds ayant investi dans des titres éligibles. Une épargne qui peut se révéler avantageuse à suivre...

LE PERP TAILLÉ POUR LA RETRAITE

Souvent dans l'ombre de l'assurance-vie ou du PEA, le PERP, plan d'épargne populaire pour la retraite, est comme son nom l'indique un excellent placement pour préparer sa retraite. Il ne doit pas être négligé pour se bâtir un patrimoine. À la différence d'une assurance-vie, la récupération du Perp se fait sous forme de rente et une fois à l'âge de retraite. Fait intéressant, il est possible de récupérer 20 % du montant épargné.
La défiscalisation du Perp est toujours possible, la déduction d'impôt intervient avant le calcul du montant de l'impôt et correspond à un droit de diminuer le revenu global que vous déclarez. C'est le cas par exemple des pensions alimentaires versées à un ex conjoint ou aux enfants qui font des études supérieures ou encore des versements réalisés sur un plan d'épargne populaire pour la retraite. L'économie d'impôt qu'elle vous procure est proportionnelle à votre taux marginal d'imposition. Plus il est élevé et plus l'économie apportée par une déduction sera importante. Ce type d'avantage est donc surtout intéressant pour les ménages les plus lourdement imposés.
Les sommes versées sur un Perp sont modulables d'une année sur l'autre et déductibles chaque année de votre revenu imposable, dans la limite d'un certain plafond.
En dehors des enveloppes fiscales que constituent l'assurance-vie et le PEA ou le Perp, les épargnants pourront toujours investir en bourse par le biais d'un compte-titres. Ils devront intégrer leurs plus-values de cessions de valeurs mobilières dans leur impôt sur le revenu.

Toutefois, pour limiter l'impact de cette mesure, le gouvernement a instauré des abattements. Cet abattement s'élève à 50 % pour une durée de détention comprise entre deux ans et moins de huit ans. Il est porté à 65 % à partir de huit ans. Un régime plus favorable est prévu pour les cessions de titres de PME. L'abattement sera de 50 % pour une durée de détention comprise entre un et quatre ans, de 65 % pour une durée comprise entre quatre et huit ans et de 85 % à partir de huit années de détention.

L'IMMOBILIER
PAS TOUJOURS BIEN LOTI

Enfin, l'immobilier occupe une place de choix dans le patrimoine de la majorité des Français. Il paraît en effet judicieux de se lancer dans l'acquisition de sa résidence principale le plus tôt possible au lieu de dilapider chaque mois des loyers en pure perte. Rien n'empêche en plus de se pencher sur la pierre en tant que placement pour son épargne et sa retraite, par le biais de dispositifs comme le Duflot, la location meublée... qui offrent (en principe) des avantages fiscaux.

Très critiqué à ses débuts par les promoteurs pour sa complexité, le Duflot a connu quelques aménagements pour 2014. Les plafonds de loyers ont été figés pour trois ans jusqu'au 31 décembre 2016. Reste à savoir si ces mesures seront suffisantes pour attirer les investisseurs.

En attendant, le Duflot offre aux acquéreurs d'un logement neuf en vue de le louer une réduction d'impôt de 18 % du prix d'achat (contre 13 % pour le dernier Scellier), dans la double limite de 300 000 euros par an et d'un prix de 5 500 euros par mètre carré. Dans ces conditions, un des défis sera de trouver un logement neuf pas trop élevé, sachant en outre que le loyer est pour sa part plafonné à 9,88 euros par mètre carré dans les grandes villes de province et à 16,52 euros à Paris et en proche banlieue. Il faudra aussi louer le logement pendant au moins neuf ans, à un loyer inférieur d'environ 20 % aux prix du marché, à des locataires au niveau de ressources plafonné.

Très prisée ces dernières années, avec des rendements alléchants, la location de biens meublés pourrait également souffrir à l'avenir. Les propriétaires étaient jusqu'ici libres de fixer leurs prix. Mais ce type de location est désormais concerné par la loi Duflot. Les bailleurs seront donc obligés eux aussi de se conformer à des plafonds de loyer. Si la fiscalité n'a pas changé, il faudra toutefois y regarder de plus près avant de s'engager.

L'immobilier en général est en réalité sous pression. Si la baisse des prix a été jusqu'ici limitée, voire enrayée pour certains biens, par la faiblesse des taux d'intérêt, nombre de professionnels s'interrogent sur la résistance du marché. Après 10 ans de hausse, un retournement de tendance est attendu, le chômage allant malheureusement rester élevé, sans compter une pression fiscale à des niveaux historiquement élevés en ce moment.

Avec une fiscalité de plus en plus oppressante ces dernières années, il est plus que jamais vital de décrypter l'imposition de ses placements, mais surtout de dégager de la performance. Cela reste le meilleur remède pour doper son épargne !

DIVERSIFIEZ VOS PLACEMENTS

IMMOBILIER - GESTION

BOURSE - ASSURANCES-VIE

VINS & VIGNOBLES

ART & COLLECTION

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
www.patrimoineprive.com

BULLETIN D'ABONNEMENT

ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À RETOURNER À :
P.E.C. - 125 rue Henri Barbusse - 92110 CLICHY - Tél : 01 55 90 10 30

OUI, je m'abonne au magazine Patrimoine Privé

Je souhaite recevoir le magazine Patrimoine Privé pendant :

❑ 1 an (4 numéros) pour 20 €

❑ 2 ans (8 numéros) pour 38 €

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : **P.E.C.**

DATE : SIGNATURE :

RAISON SOCIALE : _____

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : |_|_|_|_|_|

VILLE : _____ E-MAIL : _____

PATRIMOINE PRIVÉ
MAGAZINE-CONSEIL EN INVESTISSEMENT & PLACEMENT

est disponible sur l'application iPad & iPhone *

Le Kiosque

Disponible sur App Store

Téléchargez gratuitement l'application Le Kiosque sur l'App Store.

lekiosque.fr

* disponible également sur tablettes Android, PC et Mac.

PATRIMOINE IMMOBILIER

MAGAZINE-CONSEIL EN INVESTISSEMENT & PLACEMENT

N° 46 - ÉDITION 2014
PATRIMOINE IMMOBILIER

MARQUE DÉPOSÉE INPI N°053334461

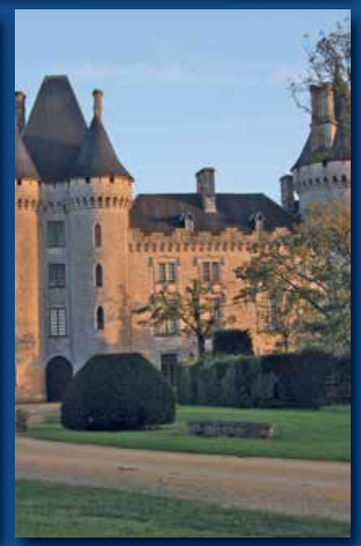

IMMOBILER
- INVESTIR À BERLIN
- FISCALITÉ IMMOBILIÈRE : CE QUI VA CHANGER EN 2014

PATRIMOINE HISTORIQUE
- LE CHÂTEAU DE VERTEUIL : «*LA RÉSIDENCE PRÉFÉRÉE DES LA ROCHEFOUCAULD*»

Par Gilles Kapps

INVESTIR À BERLIN

Dans la conjoncture économique actuelle, investir dans l'immobilier nécessite un certain discernement, marqué de plus en plus par l'attentisme des acheteurs potentiels. Malgré une sensible érosion des prix, il n'en demeure pas moins que le prix moyen du m² à Paris se situe toujours à un niveau très élevé. Si certaines capitales européennes comme Londres atteignent des sommets dissuasifs, le marché de l'immobilier berlinois présente de nombreux atouts pour séduire les investisseurs en recherche de diversification patrimoniale.

Plusieurs études sur le marché immobilier européen ont fait ressortir la position extrêmement attractive de la capitale de l'Allemagne et notamment celle publiée par PWC et Urban Land Institute en 2013 « *Emerging Trends in Real Estate Europe* » dans laquelle Berlin se place en 2e position des 27 villes où investir, juste derrière Munich, et devant Londres et Istanbul. La capitale allemande a gagné 8 places au classement par rapport à 2011, alors que Paris stagne à la 6e place.

Après avoir « *ensorcelé* » les artistes, designers et étudiants, Berlin séduit de multiples start-up avec sa « *Silicon Allee* » mais aussi de multiples sociétés de service et des touristes, de plus en plus nombreux.

Comme le souligne David Nguyen, co-fondateur d'Aden Immo, « *En 2012, 34 % des particuliers investisseurs ou promoteurs ayant acheté dans la capitale allemande étaient étrangers - Italiens, Russes et Français. L'immobilier berlinois est devenu un marché porteur, quel que soit le projet qui y est lié : installation, pied à terre, investissement, programme immobilier...* »

UN MARCHÉ EN CROISSANCE

PRÈS DE 4 FOIS MOINS CHER QUE PARIS

Une étude de GSW confirme cette tendance due à plusieurs facteurs :

Le premier concerne le cadre de vie exceptionnel pour une grande ville et la qualité des biens immobiliers et des infrastructures. La ville de Berlin, comme les gros investisseurs, participe à la rénovation et la réhabilitation de quartiers complets, notamment ceux situés à l'est.

Le deuxième s'appuie sur la migration que connaît la capitale allemande soulignée par le rapport de City Report qui prévoit une croissance de 250 000 habitants à l'horizon 2030 faisant ressortir un manque de 10 000 logements pour la prochaine décennie.

Le troisième facteur est le très faible taux de propriétaires à Berlin. Seuls 15 % des berlinois sont propriétaires de leur logement alors que la moyenne nationale est de 46 %.

Enfin, l'opportunité d'un investissement dans la capitale du pays européen le moins touché par la crise peut apparaître assez judicieux dans une stratégie de diversification patrimoniale sachant, comme le relève GSW, que le prix médian a augmenté de près de 20 % en un an dans certains quartiers et que l'augmentation moyenne est de l'ordre de 10 % avec un prix moyen au m² de 2 513 euros, presque 4 fois inférieur à celui de Paris.

Les prix varient en fonction du quartier et du type d'immeuble. Le marché berlinois se distingue par de grandes surfaces où il n'existe pratiquement rien en dessous de 25 m², une architecture prisée avec stuc et boiseries typiques des années 1900, de grandes hauteurs sous plafond et de belles rénovations complètes des immeubles ces 20 dernières années, notamment à l'est.

À l'intérieur du Ring, dans le quartier de Moabit, un 4 pièces de 107 m² est à vendre 215 000 euros, dans le quartier de Kreuzberg, un 4 pièces de 142 m² a été vendu 519 000 euros et dans le quartier de Charlottenburg, un 2 pièces de 71 m² se négocie à 202 000 euros.

LE CADRE JURIDIQUE ET FISCAL

Il n'existe pas de promesse de vente en Allemagne, acheteur et vendeur signent directement le contrat de vente. L'acheteur doit s'assurer de son financement en amont car il n'y a pas de clause suspensive pour la non obtention d'un crédit.

La taxe sur la plus-value tombe au bout de 10 ans. Les revenus locatifs sont imposés exclusivement en Allemagne et, pendant 40 ans, un amortissement entre 2 et 2,5 % sur la valeur de la construction est déduit des revenus locatifs qui se situent en moyenne à 8 euros/m².

Outre-Rhin, les prix sont affichés net vendeur, auxquels s'ajoutent 7 à 8 % de frais d'agences, 16 % de taxes et frais de mutation, 1 à 1,5 % de frais notariés et 0,50 % pour l'enregistrement du foncier allemand.

Par Maître Gabriel Neu-Janicki

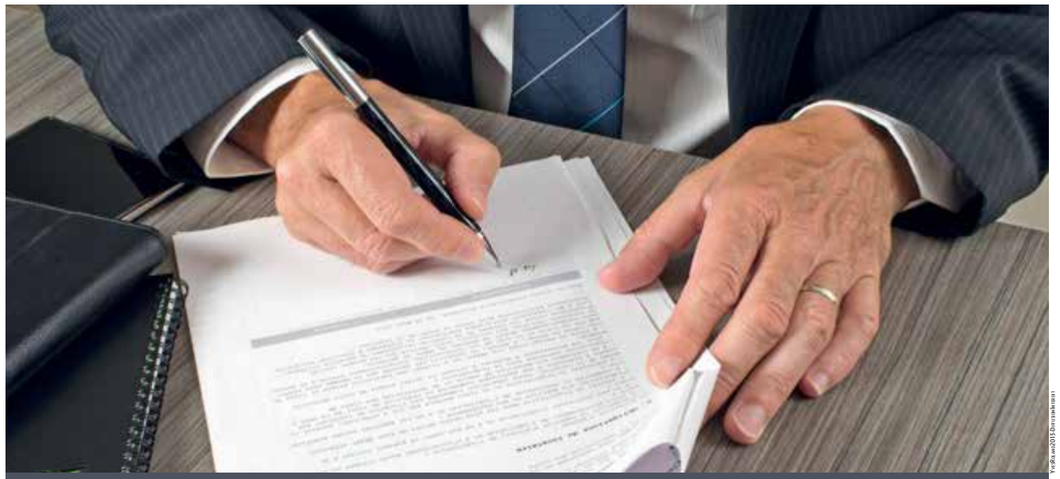

Yves Rocher/2015 Dorosevskaya

FISCALITÉ IMMOBILIÈRE CE QUI VA CHANGER EN 2014

Les réformes intervenues et validées par le Conseil constitutionnel pour l'année 2014 concernent notamment les droits de mutation, les plus-values immobilières des résidences secondaires et terrains nus, les nouveaux taux de TVA.

Gabriel NEU-JANICKI
Chartered Surveyor - MRICS
Cabinet NEU-JANICKI
Avocats à la Cour
121 bis, rue de la Pompe - 75116 Paris
Standard : 00.33. (0) 1.47.83.90.90
Ligne directe : 00.33. (0) 1.77.71.26.81
Télécopie : 00.33. (0) 1.77.71.26.89
http : //www.avocats.fr/space/gabriel.neu-janicki

Voici plus en détail l'ensemble des modifications.

1- L'AUGMENTATION DES DROITS DE MUTATION SELON LES DÉPARTEMENTS

Le Conseil constitutionnel a validé le dimanche 29 décembre 2013 la possibilité offerte aux conseils généraux de relever temporairement les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) dans la limite d'un plafond de 0,7 point.

À partir du 1er mars 2014, les droits de mutation payés lors de l'achat d'un appartement ou d'une maison passeront de 3,8 % à 4,5 % dans la majorité des départements. Une mesure qui renchérira un peu le prix des biens immobiliers.

La hausse restera théoriquement temporaire, jusqu'à 2016. Les conseils généraux pourront relever l'impôt jusqu'à 0,7 point, soit 4,5 % contre 3,8 % aujourd'hui.

Certains départements ont d'ores et déjà annoncé qu'ils ne procéderaient pas à cette augmentation des droits de

PAREF GESTION
VOTRE CAPITAL PIERRE

CONSTITUEZ VOTRE CAPITAL PIERRE AVEC LA SCPI...

...NOVAPIERRE ALLEMAGNE

LA PREMIÈRE SCPI
À CAPITAL VARIABLE
INVESTIE EXCLUSIVEMENT
EN ALLEMAGNE
EN IMMOBILIER
COMMERCIAL*

- Le dynamisme de la 1ère économie en Europe
- L'immobilier commercial en Allemagne : une classe d'actifs performante et sécurisée
- Le savoir-faire de deux experts immobiliers indépendants aux investissements innovants
- Plus de 20 ans d'expérience

* En partenariat avec Internos Global Investors, Asset Manager gérant plus de 1,5 milliard d'actifs immobiliers commerciaux en Allemagne.

www.paref-gestion.com

mutations et notamment : l'Isère, Paris, le Morbihan, la Mayenne, les Yvelines et l'Yonne.

Ainsi, compte tenu des autres taxes, le taux d'imposition sera de 5,80665 % maximum (au lieu de 5,09006 % actuellement).

2- LA FISCALITÉ DES PLUS-VALUES IMMOBILIÈRES

La fiscalité des plus-values immobilières s'applique aux cessions à titre onéreux suivantes :

- vente d'un bien immobilier (maison, appartement, terrain) ;
- vente des droits attachés à un bien immobilier (servitudes par exemple) ;
- vente par l'intermédiaire d'une société civile immobilière (non soumise à l'impôt sur les sociétés) ou d'un fonds de placement dans l'immobilier (FPI) ;
- échange de biens, partage ou apport en société.

Pour les cessions de résidences secondaires. Les abattements pour durée de détention aboutissent à une exonération totale d'impôt sur le revenu au bout de 22 ans, et de prélèvements sociaux (CSG et CRDS) au bout de 30 ans.

L'abattement exceptionnel de 25 % concerne les cessions intervenues entre le 1er septembre 2013 et le 31 août 2014. Les ventes portant sur des biens destinés à être démolis puis reconstruits, pourront quant à elles bénéficier de la mesure jusqu'au 31 décembre 2014.

Les terrains à bâtir continueront eux aussi à bénéficier des abattements pour durée de détention. Le gouvernement, qui souhaitait leur suppression afin de fluidifier le marché, s'est heurté à la censure du Conseil constitutionnel.

Afin d'être plus précis, le taux et la cadence de l'abattement pour durée de détention sont différents pour déterminer l'assiette imposable à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux.

TAUX DE L'ABATTEMENT PAR DURÉE DE DÉTENTION APPLICABLE AUX PLUS-VALUES

Durée de détention	Taux d'abattement applicable chaque année de détention Assiette pour l'impôt sur le revenu	Taux d'abattement applicable chaque année de détention Assiette pour les prélèvements sociaux
Moins de 6 ans	**0 %**	**0 %**
De la 6e à la 21e année	**6 %**	**1,65 %**
22e année révolue	**4 %**	**1,60 %**
Au delà de la 22e année		**9 %**

Ainsi, la plus-value immobilière est exonérée :
- au bout de 22 ans de détention pour l'impôt sur le revenu ;
- au bout de 30 ans de détention pour les prélèvements sociaux.

Abattement exceptionnel - vente réalisée entre septembre 2013 et août 2014

Un abattement exceptionnel de 25 % s'applique aux plus-values réalisées dans les conditions suivantes :
- la vente doit être effectuée du 1er septembre 2013 au 31 août 2014 ;
- la vente ne doit pas être faite au profit de la personne avec qui vous vivez en couple, d'un ascendant ou d'un descendant ;
- la vente ne doit pas concerner des terrains à bâtir.

L'abattement s'applique après prise en compte de l'abattement pour durée de détention.

Absence de prise en compte des moins-values

Si vous réalisez une moins-value, c'est-à-dire une perte, vous ne pouvez ni la déduire de votre revenu global, ni d'une plus-value réalisée lors de la vente d'un autre bien (sauf exceptions).

3- LES CHANGEMENTS DE TAUX DE TVA

La TVA passe au taux intermédiaire, de 7 à 10 % dans les travaux de rénovation de logements. Mais les travaux induits de rénovation énergétique, c'est-à-dire ceux qui sont liés aux opérations de rénovation énergétique, vont bénéficier du taux réduit à 5,5 %.

À titre transitoire, les devis signés suivis du versement d'acomptes significatifs jusqu'au 31 décembre 2013 bénéficieront du taux de TVA à 7 % s'ils sont achevés au 31 mars 2014. Sans quoi, le taux repasse à 10 %.

Alexander Raths - Fotolia

TAUX DES CRÉDITS IMMOBILIERS EN FRANCE
LES TAUX PAR RÉGION

BAROMÈTRES RÉGIONAUX : au 14 février 2014

▶ RÉGION NORD ▶▶

BAROMÈTRE IMMO EMPRUNTIS.COM

Durée (ans)		Taux max	Taux du marché	Taux min
7	↗	3,95%	2,80%	2,14%
10	→	4,05%	3,05%	2,36%
15	→	4,10%	3,35%	2,65%
20	↘	4,40%	3,60%	2,90%
25	→	4,60%	4,00%	3,40%
30	→	5,15%	4,60%	3,80%

Mis à jour le 17-02-2014, taux fixes comparés par rapport au 15-01-2014

▶ RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ▶▶

BAROMÈTRE IMMO EMPRUNTIS.COM

Durée (ans)		Taux max	Taux du marché	Taux min
7	→	3,95%	2,80%	2,20%
10	↘	4,05%	2,95%	2,50%
15	↘	4,10%	3,20%	2,65%
20	→	4,40%	3,50%	2,90%
25	→	4,50%	3,85%	3,40%
30	→	5,15%	4,60%	3,80%

Mis à jour le 17-02-2014, taux fixes comparés par rapport au 15-01-2014

▶ RÉGION OUEST ▶▶

BAROMÈTRE IMMO EMPRUNTIS.COM

Durée (ans)		Taux max	Taux du marché	Taux min
7	→	3,95%	2,65%	2,05%
10	→	4,05%	2,90%	2,31%
15	↘	4,10%	3,15%	2,65%
20	↘	4,40%	3,45%	2,90%
25	↘	4,50%	3,85%	3,17%
30	→	5,15%	4,60%	3,80%

Mis à jour le 17-02-2014, taux fixes comparés par rapport au 15-01-2014

▶ RÉGION EST ▶▶

BAROMÈTRE IMMO EMPRUNTIS.COM

Durée (ans)		Taux max	Taux du marché	Taux min
7	→	3,95%	2,80%	2,15%
10	→	4,05%	2,95%	2,26%
15	→	4,10%	3,25%	2,61%
20	→	4,40%	3,55%	2,90%
25	→	4,50%	3,85%	3,40%
30	→	5,15%	4,60%	3,80%

Mis à jour le 17-02-2014, taux fixes comparés par rapport au 15-01-2014

▶ RÉGION SUD-OUEST ▶▶

BAROMÈTRE IMMO EMPRUNTIS.COM

Durée (ans)		Taux max	Taux du marché	Taux min
7	↗	3,95%	2,95%	2,05%
10	→	4,05%	2,95%	2,40%
15	↗	4,10%	3,20%	2,65%
20	→	4,40%	3,45%	2,90%
25	→	4,50%	3,80%	3,30%
30	↗	5,15%	4,60%	3,80%

Mis à jour le 17-02-2014, taux fixes comparés par rapport au 15-01-2014

▶ RÉGION MÉDITERRANÉE ▶▶

BAROMÈTRE IMMO EMPRUNTIS.COM

Durée (ans)		Taux max	Taux du marché	Taux min
7	↘	3,95%	2,80%	2,15%
10	↘	4,05%	2,95%	2,36%
15	→	4,10%	3,25%	2,65%
20	↘	4,40%	3,50%	2,90%
25	↘	4,50%	3,80%	3,25%
30	→	5,15%	4,60%	3,40%

Mis à jour le 17-02-2014, taux fixes comparés par rapport au 15-01-2014

▶ RÉGION RHÔNE-ALPES ▶▶

BAROMÈTRE IMMO EMPRUNTIS.COM

Durée (ans)		Taux max	Taux du marché	Taux min
7	↘	3,95%	2,65%	2,05%
10	↘	4,05%	2,90%	2,25%
15	→	4,10%	3,20%	2,65%
20	↘	4,40%	3,55%	2,90%
25	↘	4,50%	3,95%	3,40%
30	→	5,15%	4,65%	3,80%

Mis à jour le 17-02-2014, taux fixes comparés par rapport au 15-01-2014

Source : EMPRUNTIS.com — Broker France

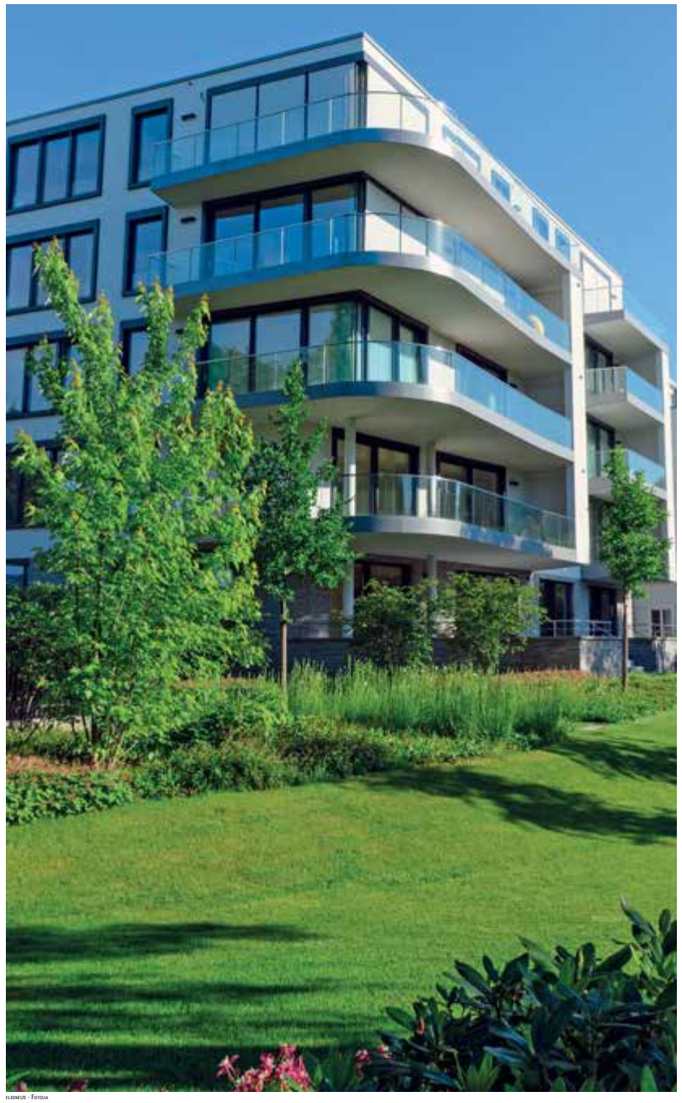

ELEMENTS - FOTOLIA

LA LOI POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT ET UN URBANISME RÉNOVÉ (ALUR)

Les principales mesures du projet de loi ALUR sont :

- l'instauration d'un dispositif d'encadrement des loyers dans les zones dites « *tendues* », à savoir les zones urbanisées plus de 50 000 habitants où il existe un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logements (article 3) ;
- l'intégration du statut légal de la location meublée à la loi n°89-462 du 06 juillet 1989 ;
- la création d'une garantie universelle des loyers (GUL) au 1er janvier 2016 pour prévenir des risques d'impayés, pour tous les logements du parc privé, mise en place par une Agence de la garantie universelle des loyers (article 8) ;
- le contrôle de l'activité et la formation des professionnels de l'immobilier avec la création du Conseil national de la transaction et de la gestion immobilières (article 9) ;
- la réforme des règles applicables aux copropriétés, visant à réparer et à prévenir l'endettement et la dégradation des copropriétés (articles 23 à 40) ;
- des sanctions contre les bailleurs louant des logements insalubres ou indignes (articles 43 à 46) ;
- le renforcement de l'efficacité et de la lisibilité de la procédure de demande de logement social (article 47) ;
- la réforme de la gouvernance de la participation des employeurs à l'effort de construction afin de mettre en place une contractualisation entre l'État et l'Union d'économie sociale du logement (article 57) ;
- la clarification de la hiérarchie des normes en matière d'urbanisme (article 58) ;
- le transfert des compétences en matière de carte communale et de plan local d'urbanisme des communes aux intercommunalités (communautés d'agglomérations et communautés de communes) (article 63).

4- LA PROLONGATION DU CRÉDIT D'IMPÔT DÉVELOPPEMENT DURABLE (CIDD)

C'est une disposition fiscale permettant aux ménages de déduire de leur impôt sur le revenu une partie des dépenses réalisées pour certains travaux d'amélioration énergétique réalisés dans leur résidence principale. Cette disposition est prolongée jusqu'au 31 décembre 2015.

INVESTISSEMENT IMMOBILIER ANTILLES
Guadeloupe - Martinique - St Barthelemy - Les Saintes

Agence A+Caraïbe 0590 91 41 40
www.aplus-caraibe.com
Centre Ccial Jardi-Village - 97122 Baie-Mahault agenceaplus@wanadoo.fr

Villa d'architecte F6 de 240 m²
Cette belle villa d'architecte récente (2011) F6 de 240 m² est située à Saint-Claude, sur une parcelle de terrain de 1 010 m². La villa bénéficie de vues magnifiques. Construite en dur, sur trois niveaux, elle est constituée notamment de trois grandes chambres et d'un studio.
425 000 € FAI hors frais notaire

TRANSACTION | LOCATION | GESTION | EXPERTISE IMMOBILIERE | SYNDIC DE COPROPRIETES
MAISON | STUDIO

Trés belle villa F4
avec piscine, vue
Saint François
570 000 €

Dans un quartier résidentiel, villa F4 avec piscine, vue mer à 180°, sur un terrain de 843 m2. La villa, d'une surface total de 146.70 m2, est composée de 3 chambres, 1 salle d'eau, 1 wc indépendant, 1 séjour, 1 cuisine américaine équipée, 1 grande terrasse couverte de 35 m2, un grand espace deck et 1 carbet de 9 m2. Accés mer direct toute l'année. La villa est vendue meublé. COS résiduel important.

Studio vue mer
Saint François
195 000 €

Emplacement de rêve pour ce Studio de 32 m2 meublé et équipé au 2 ème étage d'une résidence de grand standing, vue marina, plage privée. Belles prestations et excellent état. Bon produit locatif saisonnier.

Votre contact exclusif pour ces biens: Mme. NAJA christine 0590 84 81 49 | immoconseil.christ@orange.fr
Agence Immo Conseil 1 Cc de l'étoile rond point de la marina carrefour blanchard www.immobilier-en-guadeloupe.com
97110 Pointe A Pitre Tél: 05 90 381 088 | Fax: 05 90 381 099 | Mail:agenceimmoconseil@orange.fr |

Propriété d'exception T6 et T3 sur 4 500 m2

Possibilité d'exploitation en gîtes, table d'hôtes… Cette propriété magnifiquement située et ses nombreux atouts vous laisseront sous le charme. Un terrain plat d'environ 4 500 m², vous offrant une belle végétation, vous apportant un horizon sans vis à vis. Constituée de 2 logements indépendants: La villa principale d'environ 300 m² est composée de 5 chambres dont 3 suites de minimum 20 m² avec salles de bains, 1 salle d'eau, 4 WC, 1 salon et salle-à-manger, 1 cuisine aménagée, 1 buanderie, 1 très grande terrasse couverte ventilée, 1 salon extérieur surplombant le jardin, 1 abri voiture et de nombreux rangements... Et le T3 d'une superficie d'environ 70 m² bâti sur un terrain de 500 m² vous offre diverses possibilités.

Prix de vente 780 000 € HI

Villa d'architecte T5 + studio sur 3 000 m2

Une belle opportunité à saisir Villa d'architecte T5 + studio sur 3 000 m2 à Petit-Bourg. Revenu locatif intéressant… C'est une villa d'architecte sur 3 000 m2 de terrain. Du volume, de l'espace sont les atouts majeurs de cette villa. Vous bénéficierez également d'un studio et d'une villa T3 pour votre bureau ou recevoir la famille, les amis, ou encore faire un gîte pour un excellent revenu locatif... Il faut vite laisser place à une visite!

Prix: nous consulter

V.I.P immobilier
05 90 99 87 62
s.chastanet@vipimmobilier.fr
Imm "Eagle Four"1, Lot Vince Arnouville - 97170 - PETIT-BOURG www.vipimmobilier.fr

Par Gilles Kapps

Entrée du château avec son châtelet

LE CHÂTEAU DE VERTEUIL
LA RÉSIDENCE PRÉFÉRÉE DES LA ROCHEFOUCAULD

Situé sur un éperon rocheux dominant la Charente, le château de Verteuil est dans la famille de La Rochefoucauld depuis 1080. Il fut le théâtre de nombreuses batailles et accueillit également plusieurs personnages illustres de l'histoire de France.

Dès son origine, le château de Verteuil connaît une histoire mouvementée. En 1235, Vulgrain II, comte d'Angoulême, vient avec plus de 1000 hommes assiéger et prendre Verteuil qui appartenait à Aymar de La Rochefoucauld. Cette même année, le roi de France Philippe de Valois y séjourne. Durant la Guerre de Cent Ans, en 1360, le château de Verteuil est remis aux Anglais par le traité de Brétigny. Mais, pendant un an, son défenseur, Peyran du Sault, refuse de rendre la place à John Chandos, lieutenant d'Edouard III.

En 1385, Verteuil est repris par le duc de Bourbon après un siège de cinq ans. En 1442, Charles VII s'empare du château de Verteuil en vue de mater la révolte de la Praguerie en Angoumois.

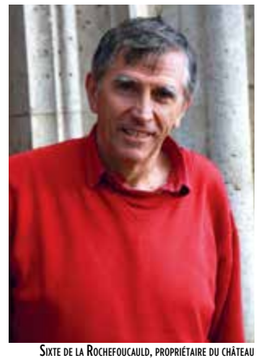

Sixte de la Rochefoucauld, propriétaire du château

Statue de François de la Rochefoucauld

La cour intérieure du château

Les anciennes cuisines du château et leur impressionnante batterie de cuivres

La forteresse du XI[ème] est en partie démolie par toutes ces batailles et, quelques années plus tard, Guyot de La Rochefoucauld obtint du roi l'autorisation d'agrandir le château avec la construction d'une muraille et deux tours de défense.

En 1516, François 1[er] vient visiter son parrain, le comte François II de La Rochefoucauld, et en 1539 Anne de Polignac, veuve de ce dernier, y recevait l'empereur Charles Quint qui marqua son passage en plantant un if que l'on peut admirer encore de nos jours.

Au XVII[ème], après l'engagement de François VI de la Rochefoucauld auprès des frondeurs, Louis XIV ordonne le démantèlement du château. Exilé sur ses terres, François de La Rochefoucauld entreprend la rédaction de ses mémoires et de ses célèbres Maximes. Son souvenir est perpétué dans le parc par une statue réalisée par Dubut, semblable à celle située sur la façade de l'Hôtel de Ville de Paris.

À la Révolution, le château est incendié et, ce qu'il en reste, vendu comme bien national. Quelques chefs-d'œuvre seront sauvés par les habitants du village, comme la Mise au tombeau, attribuée à André Pilon, visible dans l'église des Cordeliers de Verteuil ainsi que la tapisserie de la Chasse à la Licorne, exposée aux États-Unis dans les années vingt, achetée par John. D. Rockfeller qui décida de l'offrir en 1937 au Cloisters Museum, à New-York.

Reconstruit au XIX[ème] sous Violet-Le-Duc, le château a conservé son allure médiévale avec ses hautes tours crénelées et ses toitures en poivrières. Érigé sur un plan triangulaire, l'entrée s'effectue par une porte cavalière flanquée de deux tours rondes en avant d'un pavillon qui relie les deux corps de bâtiment à deux étages. Le côté gauche comprend deux tours rondes et une petite chapelle.

Les diverses occupations lors de la Seconde Guerre mondiale n'ont pas entraîné de destruction majeure.

Depuis une dizaine d'années, ce sont Sixte et Gildine de La Rochefoucauld qui assument la lourde charge de gérer ce domaine hérité de leur oncle, le marquis de Amodio dont l'épouse, Anne de La Rochefoucauld, a fondé les *Vieilles Maisons Françaises* en 1958.

Servant uniquement de résidence estivale à la famille de La Rochefoucauld, le château de Verteuil avait été régulièrement entretenu avec une attention particulière portée sur la réfection des toitures en 1997, 1999, et 2003.

La cheminée de la cuisine

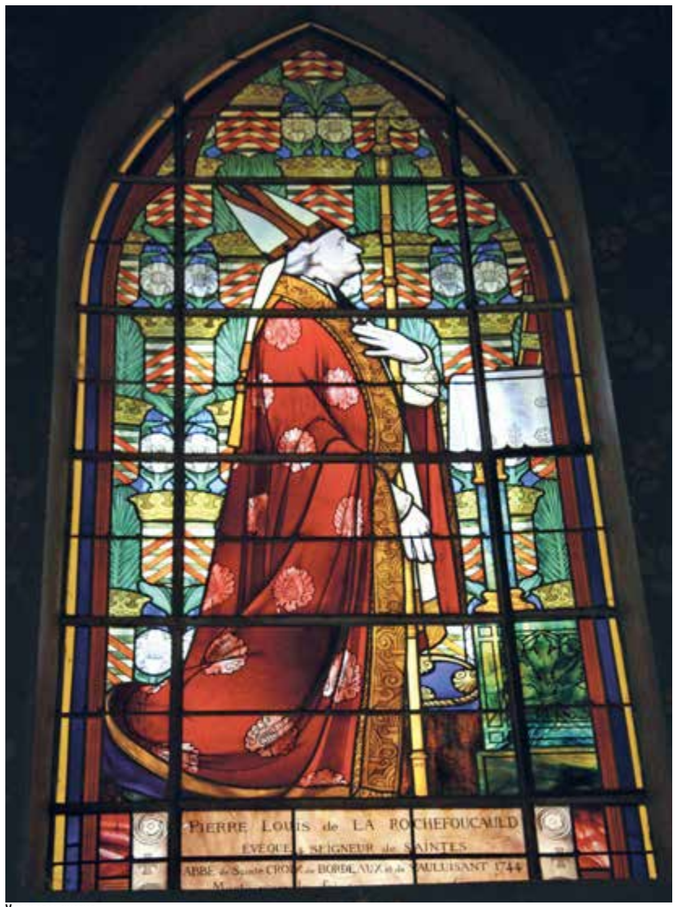

Vitrail de la chapelle

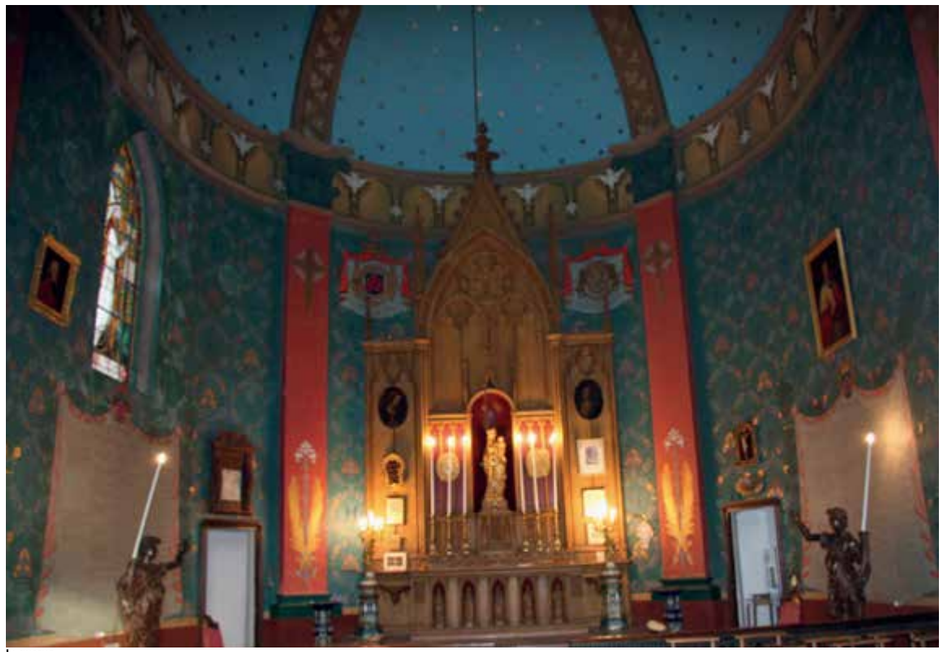
La chapelle

Le chœur de la chapelle

L'imposant châtelet

Depuis 2003, Sixte de La Rochefoucauld a procédé, sans aucune subvention, à l'installation d'un chauffage et de l'eau chaude dans les parties privatives, la rénovation de la salle à manger et du salon, le changement de nombreuses huisseries, et la destruction du monte-charge. À l'extérieur, il a entrepris la réfection des différentes terrasses.

Des fouilles archéologiques entreprises du temps de son oncle ont permis de mettre au jour une chapelle du XI[ème] et divers vestiges du XII[ème] et XII[ème] siècle, avec notamment les immenses voûtes d'une galerie haute de 10 mètres sur une longueur de 65 mètres. Ces parties du château ne peuvent cependant pas être visitées, car la mise en conformité pour l'ouverture au public avec toutes les règles de sécurité n'est pas encore réalisée, faute de moyens financiers.

Les 2 500 visiteurs annuels ne peuvent avoir accès qu'à la grande cuisine, la cave, le parc de 25 hectares et sa glacière. Si la priorité reste l'entretien et la restauration du domaine, Sixte de la Rochefoucauld demeure à la recherche de financements plus importants afin de sécuriser le bâti et pouvoir ouvrir davantage d'espaces au public. Mais il doit redoubler d'efforts car, tout récemment, en juillet 2013, une tempête a dévasté le parc occasionnant également des dégâts sur différents éléments du château.

Après une inscription partielle en 1966, Verteuil est inscrit dans sa totalité comme monument historique en 2006.

Les granges sont louées pour des colloques, mariages et cérémonies diverses dont les recettes contribuent au financement des travaux. L'ensemble du domaine de Verteuil comprend 220 hectares de bois et 100 hectares de terres agricoles mises en fermage.

L'if planté par Charles Quint, classé «remarquable» et vieux de 475 ans

EN SAVOIR +

CHÂTEAU DE VERTEUIL

Verteuil-sur-Charente - 16510
Visites de mai à septembre
Tél. : 05 45 30 23 18
Prix : 5 euros

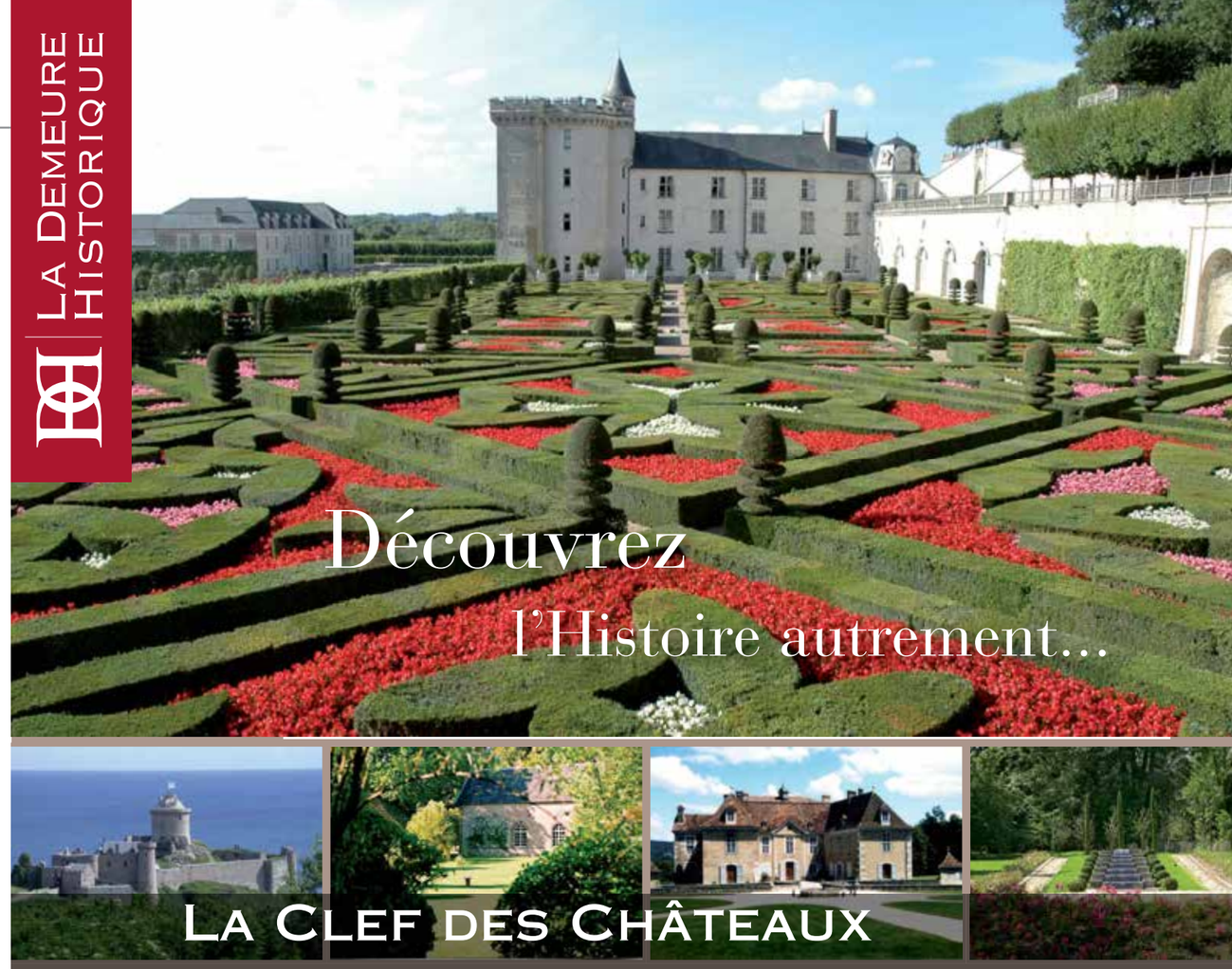

Un laissez-passer annuel
pour visiter en toute liberté
plus de 130 demeures et jardins privés

MICHELIN
La Clef des Châteaux et des Jardins
Découvrez l'Histoire autrement...
Plus de 130 demeures et jardins privés à visiter en France...
La Demeure Historique
Le Guide Vert

Tarif annuel 2012 :
Individuel : 45 €
Couple : 70 €

Offert :
le Guide vert Michelin
La Clef des Châteaux
et des Jardins

Pour en savoir plus :

La Demeure Historique
Hôtel de Nesmond | 57, quai de la Tournelle | 75005 Paris | ✆ 01 55 42 60 00
www.demeure-historique.org

par Charles Paxson

RÉTROMOBILE 2014
QUAND L'AUTOMOBILE REJOINT L'ART

Le salon Rétromobile acquiert enfin le retentissement qui lui est dû. Un déménagement au Palais 1, synonyme d'espace, de prestige. Une position sur l'échiquier européen qui s'affirme. En 2014, Rétromobile prouve qu'il mérite ses lettres de noblesse.

V12 GT

Ça y est ! Le salon le plus populaire de France consacré aux anciennes a fait un nouveau bond en avant et se hisse parmi les plus grands rendez-vous européens. En déménageant au Palais 1, Rétromobile écrit son nom en lettres capitales et dorées, parmi les plus grands évènements automobiles.

Immanquable cette année, la collection Alpine de Jean Rédélé. Pilier du patrimoine automobile français, star internationale, reine du rallye, princesse de l'endurance, Alpine était brillamment mise en valeur sur le stand de Rallystory. Dégager de telles pièces de collection de la poussière et les offrir à la vue du public vaut quelques félicitations. Bravo messieurs !

Mais, évidement et sans conteste, le spectacle le plus alléchant, le faste de Rétromobile se concentre sur les stands réservés aux marchands. Vitrine de leur expertise en matière de choix automobile, promontoire du goût qui les anime, melting-pot des tendances du marché, Rétromobile est pour eux « *the place to be* ». Un musée dans lequel on peut faire des achats passionnés, discuter avec des vendeurs qui ont parfois des regrets à voir certains chèques enfin signés.

Parmi ces marchands de prestige, évidemment, on ne peut passer à côté de Fiskens, qui comme vous le constatez dans nos clichés, frappait à nouveau très fort à Paris. C'était également le cas chez JD Classics.

En vedette sur leur stand, une Jaguar Type C de toute beauté, une des spécialités de la maison. Nous tenons à mettre en évidence Lukas Hüni, négociant suisse éclairé, qui mettait en avant la marque italienne Lancia. L'une des marques les plus prestigieuses de l'histoire, longtemps à la pointe, toujours innovante, brillante en compétition.

Une foule compacte déambule dans les allées, admirant les peintures rutilantes, le lustre des chromes, ou la patine des cuirs d'époque.

Certains y voient le moyen de vivre une seconde jeunesse, d'autres sont attirés par la beauté plastique de carrosseries dessinées pour séduire, d'autres encore sont séduits par les avantages fiscaux (les automobiles de collection ne rentrent pas dans l'assiette de l'ISF, et les plus-values rarement déclarées, et taxées au taux de 5%).

La flambée des prix observée depuis une dizaine d'années ne fait que renforcer cet attrait, ce qui est paradoxal, mais assez logique somme toute. Car la plupart des acheteurs ne perçoivent la valeur d'un objet qu'à travers son prix, et ne regardent plus une 911 RS 2.7 de la même façon depuis que son prix est passé de 40 000 € en 2000 à plus de 250 000 actuellement.

Avant de se précipiter sur la première vente aux enchères, il est sage d'y réfléchir un minimum, le marché s'étant scindé en niches spécialisées au fil des années.

L'automobile de collection présente des caractéristiques similaires à celles d'un investissement immobilier, auxquelles il faut ajouter celles des objets d'art : il faut prendre son temps, analyser le bien avec soin, avec un minimum de connaissances et d'expertise.

Et ne pas oublier d'acheter avec ses yeux, car l'esthétique est toujours la première source du plaisir. En contrepartie de quoi, on peut profiter d'une passion qui se partage avec les plus jeunes comme les plus grands, la famille, les amis, au sein de clubs souvent très actifs. Vous avez encore besoin d'une démonstration ?

Une Aston Martin de compétition, la DBR1/2 de 1957. Victorieuse aux 24H du Mans, cette auto mythique a été achetée pour la somme de 1 500 £, plus une épave de Lotus Elan 26R, en 1966, par Christopher Stewart. Il s'en est séparé, dans les années 70, pour 25 000 $, le prix d'une Jaguar XKSS à l'époque. Cédée ensuite à Jacky Setton, elle a été revendue 2 000 000 $ en 1992, avant d'être proposée à la vente, remise sur le marché il y a plus d'un an, pour la somme de… 20 000 000 £.

Une jolie plus-value, certes, mais aussi une belle histoire, faite d'émotions et de plaisir. Alors, qu'attendez-vous pour franchir le pas ?

Charles Paxson
V12 GT - L'émotion automobile

V12 GT

Retrouvez plus de photos et de vidéos sur le site v12-gt.com

Photographie :
Ghislain Balemboy

Texte et photos : Gilles Rivet

UNE JEEP POUR LA VIE

Il y a 70 ans cette année, les Français découvraient étonnés un petit véhicule révolutionnaire qui allait entrer dans la légende, celle de l'histoire de l'automobile autant que celle des hommes : la Jeep. Pour les gens ayant connu cette glorieuse époque, elle est le symbole de la liberté retrouvée. Pour les hommes de plus de 35 ans, elle représente aussi leurs 20 ans et le service militaire, si critiqué à l'époque mais qui manque tellement aujourd'hui. Pour tous, la Jeep est une voiture extraordinaire qui passe partout et dont l'entretien et la mécanique sont à la portée du plus grand nombre. Elle reste aussi un symbole de liberté et accessoirement un très bon placement financier.

QU'EST-CE QU'UNE JEEP ?

Une Jeep, c'est quoi ? Pour le savoir, nous sommes allés à la rencontre du grand sorcier de la Jeep, celui pour qui la voiture n'a aucun secret, l'homme qui a fait de sa passion, la Jeep, son métier. Il s'appelle Denis Le Priol, il a 50 ans, et si Obélix est tombé tout petit dans la potion magique, Denis lui vit pour et par le petit 4x4 américain depuis son adolescence.

« À 16 ans, pour mon anniversaire, mes parents m'ont offert une Jeep, plutôt une épave de Jeep, que j'ai restaurée avec l'aide de quelques amis. Ce fut un vrai déclic. Depuis, je pense en avoir sauvé plusieurs centaines. En effet, je suis devenu mécanicien professionnel spécialisé dans la Jeep. Puis, il y a quelques années, j'ai repris la direction de Jeep-Village, société spécialisée dans la restauration et la vente de Jeep et de toutes les pièces détachées de ce véhicule ».

« Pour répondre à votre question : « Qu'est-ce qu'une Jeep ? » et bien on peut résumer simplement : un châssis qui se présente grosso-modo comme une échelle et sur lequel sont fixés 2 essieux, un moteur, une boîte de vitesse et une boîte de transfert, des transmissions, une calandre, des ailes et un capot, enfin une caisse, des sièges et un volant. La voiture est d'une extrême simplicité. Il ne faut pas perdre de vue qu'elle fut conçue pour faire la guerre et que ces conditions ne sont pas toujours optimales pour réparer ou tout simplement réaliser l'entretien régulier d'un véhicule. La Jeep a donc été pensée pour être simple à utiliser et à entretenir. C'est un engin quasi incassable. Aujourd'hui encore on n'a guère fait mieux, 2 petits reproches, la consommation qui est « relativement élevée » selon les normes actuelles (entre 10 et 15 litres au 100 km) et le freinage qui semble un peu faible, mais qui est largement suffisant. La Jeep, c'est aussi une conduite simple, facile, qui enchante le conducteur et fait plaisir à la famille et aux amis. C'est une voiture de collection mais c'est avant tout un héritage historique avec lequel on se fait plaisir. »

UNE JEEP POURQUOI FAIRE ?

La Jeep est un engin de plaisir pur, facile à mettre en œuvre et qui ne demande qu'un minimum d'entretien. Sa mécanique est increvable pourvu que l'on en prenne soin. Si l'on fait fi de son confort spartiate, une Jeep n'a pas de limite. On peut aller partout à une allure de 80 km/h, avec une autonomie de 350/400 km.

Elle possède 4 places et dégage un capital sympathie extraordinaire, même auprès de la maréchaussée. La Jeep c'est aussi, et il ne faut pas en faire abstraction, un vrai placement financier ! Aujourd'hui, il est possible d'en trouver une en état de marche avec quelques travaux de restauration pour 7 000 euros, et pour un véhicule refait à neuf, il faut compter autour de 30 000 euros. Dans tous les cas, elle ne va pas se déprécier et la valeur d'un véhicule que l'on va restaurer n'ira qu'en grandissant. Il faut savoir que l'on peut trouver absolument toutes les pièces détachées, sans exception, si l'on souhaite restaurer une Jeep et pour un prix abordable. Sachez enfin qu'il y eut trois constructeurs de Jeep : Ford et Willys de 1941 à 1945 et Hotchkiss de 1955 à 1966. Au total, ce sont environ 680 000 véhicules dont 30 000 en France qui furent construits.

ACHETER SA JEEP !

Les 3 marques : Willys, Ford et Hotchkiss

Esthétiquement ce sont les mêmes, les pièces des 3 constructeurs sont interchangeables. Les Willys et Ford sont en 6 volts mais, conscient de certaines faiblesses de démarrage, Hotchkiss les a construites en 24 volts (ce qui est préférable si le véhicule ne sert pas tous les jours).

Pour faire un bon achat et éviter ainsi toutes mauvaises surprises, il est préférable de s'adresser à un spécialiste comme Denis Le Priol et l'équipe de Jeep Village. Ils sauront vous conseiller, vous guider et vous aider à réaliser votre rêve… avoir votre propre Jeep.

Alors à vous les chemins de traverse en famille et rendez-vous tous les ans, le 6 juin, sur les plages normandes où se retrouvent les amoureux de l'éternelle Jeep.

CARACTÉRISTIQUES

Longueur : 3,36 m
Largeur : 1,58 m
Hauteur hors tout : 1,77 m
Vitesse maximum : 105 km/h
Autonomie : entre 350 et 400 km
Moteur : 2,2 litres de cylindrée
Puissance à 3820 tr/mn : 60 ch

INFOS PRATIQUES

Jeep Village
380, avenue de Stalingrad
94 550 - Chevilly-Larue
Tél. : 01 41 73 23 23
Mail : contact@jeepvillage.com
Jeep Village est aussi sur FaceBook

Par Gilles Kapps

ONE HUNDRED
«AVANT-GARDISTE À 100 %»

Ce n'est pas un hasard si les meilleurs stylistes se trouvent en Italie et orientent à leur gré les facettes de la mode internationale. Dans le domaine du nautisme, force est de constater que ce don pour dessiner et imaginer de somptueux bateaux ne se dément pas, bien au contraire, et l'exemple de ce One Hundred vient confirmer cet admirable talent.

LES CHANTIERS NAVALS BAIA

L'histoire des chantiers navals Baia débute en 1961, près de la magnifique baie de Naples. Dans les années 1970, lorsque l'établissement fut racheté par la famille Capasso, la qualité de fabrication fit un bond en avant.
La production des premiers yachts à hélice orientable et à coque laminée en Kevlar a commencé dans ce chantier naval. Le développement suivit son cours et, au milieu des années 1980, la série spéciale «*Force One*» fut mise au point, capable de naviguer à plus de 50 nœuds.
Les premières versions découvrables entrèrent en production en 1998.
Ce concept très novateur est l'expression d'un style de vie exclusif et il permit à Baia de se faire une place sur la scène internationale. En 2003, au Salon Nautique de Gênes, Atlantica fut lancé, incroyable concentré de technologie avec plus de 10 000 heures de travail.
En 2005, au Salon de Cannes, Baia présente One, le premier Day Cruiser. Avec le lancement de Italia 70' en 2007 et One Hundred en 2008, le chantier confirme sa capacité d'être toujours à l'avant-garde et d'être en avance sur les demandes du marché.

Carlo Galeazzi pour la conception, Alberto Ascenzi pour la coque, et Cantieri di Baia pour le concept et l'ingénierie, se sont retrouvés pour concevoir le **One Hundred**.

Cette magnifique unité impressionne par son vaste espace, totalement ouvert sur la mer et le ciel. Ce super Yacht dispose d'une conception unique, brouillant les frontières entre l'extérieur et l'intérieur grâce à un toit en verre rétractable remplaçant l'habituel hard top.

Le chantier naval Baia a réussi un tour de force poussé à l'extrême avec la fascinante luminosité procurée par les fenêtres horizontales qui recouvrent la coque et la structure du pont offrant ainsi un bain de soleil permanent.

Les concepteurs de ce Day Cruiser ont également mis les moyens au niveau de la motorisation et de la puissance assurant des performances extrêmes rarement égalées par des unités de cette taille.

Propulsé par deux moteurs MTU (ou trois en option) délivrant 2 650 chevaux avec transmission Arneson, le One Hundred est capable de dépasser 50 nœuds de vitesse maximale, malgré les 80 tonnes de déplacement ce qui le place parmi les unités de 100 pieds les plus rapides au monde.

La coque a été particulièrement étudiée par le département technique de l'architecture navale qui a réalisé des études sur l'équilibre des forces et la flottabilité. L'objectif à atteindre était une coque stable avec une résistance spécifique pour être en mesure d'assurer à tout moment un confort permanent quelles que soient les conditions de navigation.

La conception en forme de V modifiée de ce yacht crée un confort et une maniabilité remarquable. La structure, étudiée pour aboutir à un seul bloc, répond uniformément aux efforts de mécanique, de vitesse et des différents états de mer.

HTTP://WWW.BAIAYACHT.IT/EN/ONE_HUNDRED/ESTERNI.PHP

Quatre chambres de grand luxe, toutes équipées de salle de bains privatives, sont situées sur la partie avant du bateau. La cabine du propriétaire, en position centrale, dispose d'un lit king-size et d'un salon personnel. En amont se trouvent deux cabines d'invités avec lits jumeaux, et dans l'arc, la cabine VIP dispose des plus beaux volumes. La cuisine, entièrement équipée, est située à la poupe tout comme les quarts d'équipage avec cabines couchettes et salles de bains privées.

Le One Hundred pourra vous transporter dans un monde de liberté absolue à condition d'y mettre un certain prix ou plutôt un prix certain, mais heureusement, pour certains, la liberté n'a pas de prix !

Photo Reportage: Giovanni De Sandre

CARACTÉRISTIQUES

Type : open
Coque : Kevlar
Longueur / Largeur : 31 m ; 7,40 m
Tirant d'eau : 1,25 m
Moteur / Puissance :
MTU / 2 ou 3 moteurs (2 430 cv)
Consommation : 900 l/h
Vitesse de croisière / maximum:
40 nœuds / 50 nœuds
Aménagement invités :
10 couchages - 12 en navigation
Cabines configurations :
2 Pullman, 2 King, 4 single
Prix : 7 600 000 € / 8 450 000 €
avec 3 moteurs

De même, le poids conséquent de 80 tonnes est volontaire afin d'éviter l'impact de la coque sur la surface de l'eau à vitesse élevée. La stratification de la coque, conçue en Kevlar, assure robustesse et résistance à l'impact de la structure sur des états de mer variable.

L'optimisation des planchers et des cloisons permet de réduire au maximum les bruits et vibrations inhérentes au moteur en fonctionnement tout en optimisant le volume disponible. L'espace à vivre est augmenté notamment grâce à l'astucieuse utilisation de vitres verticales à l'arrière de la salle à manger.

Jeep VILLAGE ®
www.jeepvillage.com

JEEP© VILLAGE

➜ CHEVILLY LARUE
380 avenue de Stalingrad (RN7)
94550 CHEVILLY LARUE
Tél.: 01 41 73 23 23

➜ AIX EN PROVENCE
La Petite Calade (RN7)
13540 PUYRICARD
Tél.: 04 42 96 23 92

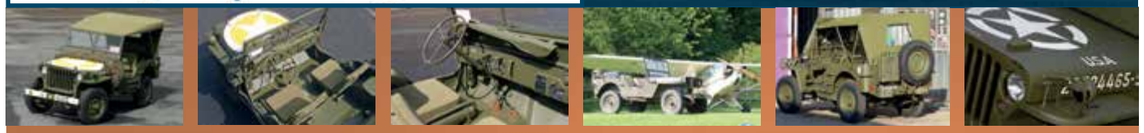

À l'occasion du 70ème anniversaire du débarquement Investissez dans une jeep de collection

Restaurez votre patrimoine
avec **Jeep© Village**,
spécialiste de la jeep depuis 1947.

Willys MB, Ford GPW, Hotchkiss M201,
peuvent être entièrement restaurées ou reconditionnées pour retrouver leur aspect d'origine.

Avec plus de **25 000 références de pièces en stock**,
Jeep© Village commercialise en France et dans le monde toutes les pièces détachées utiles pour ces véhicules de légende.

Consultez et Commandez directement en ligne (paiement sécurisé) sur :
www.jeepvillage.com

Par Claudine Penou

GENÈVE - SIHH 2014
NOUVEAUTÉS & TENDANCES HORLOGÈRES

La 24ème édition du Salon International de la Haute Horlogerie a, comme de coutume, livré pléthore de joyaux qui ont mis la « *WATCHOSPHÈRE* » en émoi et impulsent le marché à force de maîtrise technique et de créativité. Voici les coups de cœur de la rédaction, sélectionnés parmi les nouveautés masculines présentées par les **16** illustres maisons exposantes à Genève.

1

A. Lange & Söhne, Richard Lange Quantième Perpétuel « *Terraluna* ».

2

Audemars Piguet, Royal Oak Concept GMT Tourbillon.

A. LANGE & SÖHNE
RICHARD LANGE QUANTIÈME PERPÉTUEL « *TERRALUNA* »

A. Lange & Söhne a présenté pas moins de sept nouvelles montres au Salon International de la Haute Horlogerie parmi lesquelles l'exceptionnelle Richard Lange Quantième Perpétuel « *Terraluna* ». Si, côté face, un calendrier perpétuel s'affiche dans un jeu élégant de guichets circulaires, c'est au dos du cadran que se révèle son ultime beauté, privilège réservé aux yeux de l'heureux propriétaire. Côté mouvement, sur un disque du ciel piqué d'étoiles, un sublime affichage orbital des phases de lune se révèle. Il représente en outre la situation de la lune par rapport à la terre et au soleil, entraînée dans une ronde antihoraire purement enchanteresse. À cela s'ajoutent une réserve de marche de 14 jours et un échappement à force constante : ce chef-d'œuvre d'horlogerie concentre l'idéal de précision, l'esprit d'invention et la compétence stylistique de l'art horloger saxon.

Mouvement : calibre L096.1 de manufacture Lange, remontage manuel, 787 composants, décoré et assemblé à la main ; réglage de précision en cinq positions ; double barillet ; échappement à force constante avec ressort-moteur intermédiaire fabriqué par la manufacture. Fonctions : affichage des heures, des minutes et des secondes ; quantième perpétuel avec grande date, jour de la semaine, mois et année bissextile ; indicateur de réserve de marche ; affichage orbital des phases de lune avec indication jour/nuit côté mouvement. Boîtier : Ø 45 mm ; or rose ou or gris. Cadran : argent massif, argenté. Bracelet : croco cousu main, brun rouge ou noir (photo 1).

3

Baume & Mercier, Clifton bicolore, 41 mm, 10139.

AUDEMARS PIGUET
ROYAL OAK CONCEPT GMT TOURBILLON

Dévoilé au SIHH, ce tourbillon avec fonction GMT et indicateur de sélection, à remontage manuel se distingue d'emblée sa lunette en céramique, matériau composite d'une résistance phénoménale, son cadran squeletté et son bracelet en caoutchouc d'un blanc épuré qui contraste avec puissance avec le gris puissante de sa boîte en titane, alliage ultra léger qui garantit confort et dureté extrême. Doté d'un pont en céramique blanche au design de sablier, ce modèle a des accents architecturaux !

Boîte en titane, glace et fond saphir avec traitement antireflets, lunette en céramique blanche, couronne vissée et poussoir en céramique blanche. 291 composants. Réserve de marche : 237 h. Cadran ajouré, deuxième fuseau horaire à 3 heures, indicateur de la position de la couronne à 6 heures, tourbillon à 9 heures avec pont en aluminium noir anodisé, aiguilles royal oak en or blanc avec revêtement luminescent, lunette interne en aluminium noir anodisé. Fonctions : affichage 24 heures GMT ; indicateur jour/nuit ; sélection des fonctions, heures et minutes. Boîtier : Ø 44 mm. Bracelet : caoutchouc blanc avec boucle déployante en titane frappée de l'inscription AP. Étanchéité : 100 m (photo 2).

4

Cartier, Montre Rotonde Astrocalendaire.

5

Greubel Forsey, Quantième perpétuel à équation du temps.

BAUME & MERCIER
CLIFTON BICOLORE

Outre la montre Clifton 1892 Tourbillon Volant, pièce de haute horlogerie par excellence et la Clifton Automatique Date Rétrograde,

6/7

IWC, Aquatimer Calendrier Perpétuel Digital Date et Mois.

montre de très belle facture affichant ses diverses fonctionnalités sur un cadran au graphisme original, la maison Baume & Mercier, fondée en 1830 et attachée à l'excellence de la mesure du temps, s'est montrée désireuse d'occuper une large palette des subtilités mécaniques. Trois références bicolores font notamment une apparition remarquée au sein de la collection Clifton dont le talent est d'associer délicatement l'acier à l'or rouge. Facilement identifiables, ces nouvelles montres plongent au cœur l'âge d'or de la montre-bracelet, pour remettre à l'honneur une esthétique très en vogue dans les années 50. Avec cette famille de garde-temps contemporains, l'or rouge présent en touches ou le traitement poli-satiné des composants en acier du boîtier ou du bracelet, confèrent un luxe certain à ces références destinées à être portées au quotidien.

Mouvement : automatique (Sellita SW260-1). Ponts finition perlée. Masse oscillante décorée du symbole Phi et de décors « Côtes de Genève » et colimaçonné. Réserve de marche : 38 heures. Fréquence : 28'800 vph (4 Hz). Fonctions : Petite seconde ; Date. Boîte : Ø 41mm. Bicolore poli-satiné. Glace saphir inrayable, traitement antireflet. Fond saphir à 4 vis. Cadran : argenté finition satiné soleil ; Chiffres arabes et index dorés ; Aiguilles dorées. Bracelet : alligator brun. Boucle triple déployante réglable avec poussoirs de sécurité. Etanchéité : 50 m (photo 3).

CARTIER

ROTONDE ASTROCALENDAIRE

Placée sous le signe de l'élégance et de la créativité, l'année 2014 est plus que jamais celle du style pour Cartier qui confirme sa légitimité dans le registre de la Haute Horlogerie. Alors qu'elle transcende par exemple l'intemporelle Tank en proposant deux divines versions squelette ou renforce encore la signature de sa ligne iconique avec le cadran azur émaillé du modèle Ballon Bleu 39 mm tourbillon volant, la maison atteint l'excellence tant convoitée avec la montre Rotonde de Cartier Terre et Lune et la montre Rotonde de Cartier Astrocalendaire. Prouesse technique éditée à une centaine d'exemplaires seulement et certifiée Poinçon de Genève, cette dernière incarne une nouvelle vision du quantième perpétuel grâce à sa conception tridimentionnelle et son affichage en amphithéâtre, inédit. Cette complication qui juxtapose douze mois, sept jours, la date et la nature de l'année dans une « *spirale* » de quelques centimètres de diamètre métamorphose l'essence même du fonctionnement et l'apparence du quantième perpétuel en facilitant sa lecture comme jamais. L'une des pièces majeures du salon !

Complication tourbillon, quantième perpétuel à affichage circulaire, calibre 9459 MC. 382 composants. Mouvement mécanique. Réserve de marche : environ 50 h. Boîtier : platine, Ø 45 mm. Couronne perlée en platine ornée d'un saphir cabochon bleu. Bracelet : alligator noir, boucle déployante à double réglage en or gros 18 carats. Étanchéité : 30 m. Série limitée et numérotée de 100 pièces (photo 4).

GREUBEL FORSEY

QUANTIÈME PERPÉTUEL À ÉQUATION DU TEMPS

La manufacture de La Chaux-de-Fonds a dévoilé un garde-temps fidèle à la marque de fabrique de la Maison, cette différence qu'elle cultive maintenant avec brio depuis 10 ans. Avec le Quantième perpétuel à équation du temps, celle-ci se dévoilant sur l'envers avec l'indication de l'Équation du temps, des saisons et de l'année en cours sur quatre chiffres, une nouvelle manière de sculpter le temps se dessine. Pas de besoin de mode d'emploi hermétique pour régler ce quantième pourtant si complexe, toutes les fonctions sont commandées par une seule et même couronne. Une performance qui repousse les limites de l'horlogerie !

Boîtier en or gris, Ø 43,5 mm. 570 composants (photo 5).

8

Jaeger-LeCoultre, Master Ultra Thin Minute Repeater Flying Tourbillon.

© Jaeger-LeCoultre SIHH 2014

IWC

AQUATIMER CALENDRIER PERPÉTUEL DIGITAL DATE ET MOIS

L'évolution des montres de plongée IWC se poursuit. La collection Aquatimer 2014 d'IWC Schaffhausen offre des caractéristiques techniques séduisantes, un nombre accru de calibres de manufacture de propre fabrication ainsi qu'un système breveté IWC de bracelet interchangeable.

Cette famille de montres est également dotée pour la première fois du calendrier perpétuel avec grand affichage digital de la date, une complication de Haute Horlogerie.

L'édition limitée à cinquante exemplaires du vaisseau amiral de la nouvelle collection s'impose avec un boîtier au diamètre imposant de 49 millimètres qui en fait la deuxième plus grande montre-bracelet de l'histoire d'IWC après la Grande Montre d'Aviateur de 1940 !

Mouvement de chronographe mécanique. Calibre de manufacture 89801. Fréquence 28 800 A/h / 4 Hz. Réserve de marche 68 h. Remontage automatique. Ø 49 mm. Lunettes tournantes mécaniques externe et interne avec système Safe Drive d'IWC. Calendrier perpétuel. Grand affichage à deux chiffres de la date et du mois. Affichage des années bissextiles. Fonction stop-heure, minute et seconde. Compteurs des heures et des minutes réunis dans un compteur à 12 heures. Fonction Flyback, Petite seconde avec dispositif d'arrêt. Éléments luminescents sur les aiguilles, le cadran et la lunette tournante interne. Couronne vissée. Fond transparent en verre saphir. Cercle d'emboîtage en titane recouvert de caoutchouc, lunette tournante externe en or rouge 18 carats, fond du boîtier en or rouge 18 carats et en verre saphir, cadran noir, bracelet en caoutchouc noir incrusté d'alligator noir, boucle ardillon en or rouge. Système breveté IWC de bracelet interchangeable. Étanchéité : 10 bars. Édition limitée à 50 exemplaires (photos 6-7).

JAEGER-LECOULTRE

MASTER ULTRA THIN MINUTE REPEATER FLYING TOURBILLON

Dotée du premier tourbillon ultra fin avec répétition minute, d'un poussoir rétractable et d'un dispositif de remontage automatique périphérique, la montre Hybris Mechanica Eleven capitalise pas moins de huit brevets, dont six nouveaux. Présentée par la firme de la Vallée de Joux aux côtés d'une série de montres de prestige telles que la Master Ultra Thin 38 mm, la Master Ultra Thin Grand Feu, la Duomètre à Quantième Lunaire cadran émail, la Reverso Night & Day avec mouvement automatique, la Grande Reverso Ultra Thin 1931 avec bracelet Casa Fagliano, la Rendez-Vous Night & Day et la Rendez-Vous Date, cet onzième opus de la collection Hybris Mechanica séduit par son boîtier ultra plat qui recèle un tourbillon inédit et la répétition minute la plus fine de sa catégorie avec une épaisseur totale de seulement 7,9 mm !

Calibre Jaeger-LeCoultre 362. Réserve de marche de 45 h. Système de remontage automatique périphérique. Bouton mono-poussoir rétractable. En or gris extra blanc 18 carats avec bracelet alligator haut de gamme Jaeger-LeCoultre et boucle ardillon en or gris. Ø 41 mm. Edition limitée à 75 exemplaires (photo 8).

MONTBLANC

MEISTERSTÜCK HERITAGE PULSOGRAPH

Animé par le calibre manufacture MB M13.21 (Minerva) à remontage manuel qui prend place dans un boîtier de 41 millimètres de diamètre en or rouge 18 carats, le Montblanc Meisterstück Heritage Pulsograph est un chronographe monopoussoir édité à 90 exemplaires, nombre qui renvoie à l'âge de l'iconique stylo-plume Meisterstück, né en 1924. Présentées sous la forme d'une échelle logarithmique comprenant 30 pulsations, les indications du pulsomètre s'alignent sur la bordure externe du cadran.

Chronographe, Indicateur de réserve de marche, Petite seconde. Calibre mécanique MB M13.21 à remontage manuel et chronographe monopoussoir. 239 pièces. Réserve de marche : environ 55 heures. Couronne or rouge 18 carats 5N avec emblème Montblanc en relief. Ø 41 mm. Bracelet alligator noir avec boucle ardillon en or rouge 18 carats 5N (photo 9)..

9

Montblanc, Meisterstück Heritage Pulsograph.

© Montblanc SIHH 2014

10

OFFICINE PANERAI,
RADIOMIR 1940 CHRONOGRAPH
ORO BIANCO - 45 MM.

© Officine Panerai SIHH 2014

OFFICINE PANERAI

RADIOMIR 1940 CHRONOGRAPH

Officine Panerai présente un nouveau chronographe de la plus haute qualité, remarquable combinaison de design, de technologie et d'histoire : la Radiomir 1940 Chronograph, déclinée en trois versions avec différents métaux précieux, platine (PAM00518), or rouge (PAM00519) et or blanc (PAM00520). Les trois versions disposent de l'échelle tachymétrique pour calculer une vitesse moyenne et de deux compteurs du chronographe et le boîtier Radiomir 1940 de 45 mm de diamètre affiche les lignes simples et élégantes développées par Panerai dans les années 1940.

Mouvement : mécanique à remontage manuel, calibre exclusif Panerai OP XXV, 18 000 alternances/heure. Dispositif antichoc Incabloc®. Réserve de marche : 55 heures. Décor Côtes de Genève sur les ponts. Fonctions : heures, minutes, petite seconde, chronographe à deux compteurs, échelle tachymétrique. Boîtier : Ø 45 mm, or blanc poli 18 carats. Couronne de remontoir vissée personnalisée OP. Poussoirs en or blanc poli pour les fonctions chronographe à 2 et 4 heures. Lunette : or blanc poli 18 carats. Fond : verre saphir transparent. Cadran : noir avec points et index des heures luminescents. Compteur des minutes à 3 heures, secondes à 9 heures, aiguille centrale du chronographe. Échelle tachymétrique sur le bord du cadran. Verre : Plexiglas®, 2,8 mm d'épaisseur. Étanchéité : 5 bar (environ 50 mètres). Bracelet : bracelet en alligator et boucle déployante en or blanc poli 18 carats personnalisés Panerai (photo 10).

11

PARMIGIANI FLEURIER,
TONDA MÉTROGRAPHE
PFC274-00001401.

© Parmigiani Fleurier SIHH 2014

PARMIGIANI FLEURIER

TONDA MÉTROGRAPHE

Élégante nouveauté de la maison Parmigiani Fleurier issue de la ligne Tonda 1950, la collection Métro cible une clientèle plutôt jeune et urbaine avec un design et un prix très étudié, autour de 8 000 CHF. Elle se décline en deux versions : Métropolitaine pour Madame, Métrographe pour Monsieur. Cette dernière est proposée en plusieurs déclinaisons « *so chic* » : boîtier et bracelet acier sur cadran noir ou boîtier acier sur cadran noir ou blanc grené avec bracelet veau Hermès gold ou noir.

Mouvement : calibre : PF315. Remontage : automatique. Réserve de marche : 42 h. Epaisseur : 6 mm. Composants : 351. Décoration : « Côtes de Genève », ponts anglés. Fonctions : heures et minutes centrales ; Petite seconde à 3h ; Indicateur date ; Chronographe 1/4 sec - grande seconde ; compteur 30 min et 12 heures. Boîte : Ø 40 mm. Matière : Acier. Finition : Polie. Etanchéité : 30 m. Glace : saphir anti-reflet. Index : appliques dorées or rose, appliques rhodiées avec matière luminescente. Aiguilles : forme delta avec matière luminescente (photo 11).

PIAGET

ALTIPLANO 38 MM 900P

Grand millésime que l'année 2014 pour Piaget ! La Maison fête ses 140 ans, et lance pour l'occasion celle qui défiera longtemps encore tous les codes de la finesse en Haute Horlogerie : l'Altiplano 38 mm 900P. Ni tout à fait un mouvement, ni tout à fait un boîtier, ou plutôt les deux à la fois : c'est tout simplement la montre mécanique la plus plate du monde. Fusionnant calibre à remontage manuel et habillage, elle est conçue comme un tout pour signer le record mondial de finesse, avec seulement 3.65 mm d'épaisseur. Couronnant plus d'un demi-siècle de virtuosité dans le domaine de l'extra-plat où Piaget règne en maître, elle traduit toute l'excellence des deux Manufactures intégrées de la Maison, là où les métiers des horlogers, constructeurs de boîte et designers se confondent pour donner vie à ce chef-d'œuvre de fiabilité et de précision.

Montre mécanique à remontage manuel la plus plate du monde. Réserve de marche : environ 48 h. Fréquence : 21'600 vph / 3Hz. Epaisseur : 3.65 mm (boîte + mouvement). Fonctions : Heures, Minutes excentrées à 10h. 145 composants (boîte + mouvement). Or gris 18K. Fusion du calibre et de l'habillage. Mouvement traité noir. Boucle ardillon or gris 18K. Bracelet alligator noir. Finitions : fond satiné circulaire, ponts satinés soleil traités noirs, ponts anglés, roues soleillées ou cerclées, vis traitées noires, raquetterie dédiée avec le « P » comme signature Piaget (photo 12).

RALPH LAUREN

SPORTING AUTOMOTIVE FLYING TOURBILLON

L'élégance, le raffinement et l'intemporalité chers à la marque Ralph Lauren habitent l'Automotive Flying Tourbillon. Inspirée par la 1938 Type 57SC Bugatti Atlantic Coupe de Ralph Lauren, cette montre est dotée d'un Tourbillon Volant visible à 6 heures et arbore un cadran bicouche dont le fond en loupe d'orme évoque le tableau de bord du mythique bolide et créé des contrastes puissants de matières avec la matité du cadran et le bracelet en alligator. Un bijou !

Mouvement mécanique à remontage automatique. Réserve de marche : 40 h. Boîtier : acier inoxydable noir grenaillé, Ø 44.80 mm. Cadran noir. Étanchéité : 50 m. Fonctions : Heures, Minutes, Tourbillon. Aiguilles phosphorescentes Super-Luminova. Bracelet cuir, fermoir à boucle déployante (photo 13).

RICHARD MILLE

RM 50-01 LOTUS F1 TEAM ROMAIN GROSJEAN

Pas moins de 10 modèles inédits dont de remarquables montres pour femmes comme le Tourbillon Tiger and Dragon Michelle Yeoh et le Tourbillon Natalie Portman ont été présentés par Richard Mille, fidèle à son esprit avant-gardiste. Innovation remarquable issue de nombreuses années de recherche, un matériau inédit fabriqué exclusivement par la firme lui permet d'explorer de nouvelles dimensions horlogères : le carbone NTPT®. D'abord développé pour la fabrication des voiles des bateaux de course, le carbone NTPT® est aussi utilisé dans la construction de châssis de Formule 1 et en aéronautique puisqu'il entre notamment dans la composition du fuselage du futur Solar Impulse 2. Outre sa rigidité et sa résistance hors du commun, son aspect visuel le caractérise. Le carbone NTPT® est constitué de multiples couches de filaments parallèles, obtenus après l'écartement de fils de carbone. Ces couches d'une épaisseur maximale

12

© Piaget SIHH 2014

PIAGET, ALTIPLANO 38 MM 900P.

13

RALPH LAUREN,
SPORTING AUTOMOTIVE
FLYING TOURBILLON.

© Ralph Lauren SIHH 2014

14

RICHARD MILLE,
RM 50-01
TOURBILLON
CHRONOGRAPH
G-SENSOR LOTUS
F1 TEAM ROMAIN
GROSJEAN.

© Richard Mille SIHH 2014

15

ROGER DUBUIS, TOURBILLON VOLANT EN OR ROSE RDDBH00568.

de 30 microns sont imprégnées d'une résine puis tissées sur une machine spécifique qui modifie l'orientation du tissage de 45° entre deux couches, créant ainsi ce rendu qui rappelle les essences de bois précieux. Le graphisme ondulant de ce millefeuille de carbone confère une esthétique unique à la RM 35-01 Rafael Nadal ainsi qu'à la RM 50-01 Tourbillon Chronograph G-Sensor Lotus F1 Team Romain Grosjean.

Mouvement mécanique à remontage manuel. Réserve de marche : 70 h. Squelette. Fonctions : heures : minutes ; chronographe ; Capteur de G. Boîtier : Carbone, Or rouge. Dimensions : 50 mm x 42.7 mm. Bracelet caoutchouc. Etanchéité : 50 m. Série limitée à 30 exemplaires (photo 14).

ROGER DUBUIS

COLLECTION HOMMAGE

Pour Roger Dubuis, l'année 2014 sera résolument placée sous le signe de la collection Hommage, quintessence même des Incroyables Mécanismes qui animent ses garde-temps. Cette collection redynamisée est une ode à l'horlogerie et aux représentants les plus remarquables de cette discipline à la croisée de l'art et de la science. Offrant un magnifique espace d'expression aux différents métiers horlogers, chaque modèle de cette collection porte, au sens propre comme au sens figuré, la signature de M. Roger Dubuis, l'homme qui créa la collection Hommage en 1995 et demeure aujourd'hui encore l'« *âme* » de la Manufacture. L'Hommage Tribute to Mr. Roger Dubuis s'inspire d'une montre particulièrement sophistiquée, inaugurée par le fondateur lui-même en 2003, dont elle reprend les fonctions : le tourbillon volant — variation la plus fascinante et complexe de cette prestigieuse complication horlogère ; un affichage lisible de la date dans un grand guichet ainsi qu'un séduisant indicateur de la réserve de marche, qui permet de vérifier à tout moment si elle est suffisamment remontée. Véritable révérence à la brillante carrière de M. Roger Dubuis, formé à l'École d'Horlogerie de Genève, ce garde-temps au style vintage est produit en série limitée à 208 pièces, en clin d'œil au numéro d'apprenti du futur maître-horloger.

Cadran blanc laqué, couronne en or rose sur le cadran, rehaut laqué blanc, décalques minuterie et Roger Dubuis poudrés, appliques en or rose. Signature de monsieur Roger Dubuis gravée sur le dos de la boîte. Édition limitée à 208 pièces (photo 15).

16

VACHERON CONSTANTIN, MALTE TOURBILLON SQUELETTE.

© VACHERON CONSTANTIN SIHH 2014

VACHERON CONSTANTIN

MALTE TOURBILLON SQUELETTE

C'est une équation complexe que livre Vacheron Constantin avec sa Malte tourbillon squelette. Cette nouvelle création met en scène rien de moins qu'une complication aussi exigeante qu'un tourbillon dans un calibre de forme totalement squelette, entièrement conçu et réalisé au sein de la Manufacture et estampillé du prestigieux Poinçon de Genève. Une rareté absolue dans l'univers de la Haute Horlogerie qui illustre à merveille l'art de faire naître la magie d'une mécanique aérienne tout en transparence.

Calibre 2790 SQ, développé et manufacturé par Vacheron Constantin. Mécanique à remontage manuel. Réserve de marche : environ 45. 246 composants. Indications : Heures Minutes, Petite seconde à 6 heures sur cage tourbillon, Réserve de marche, Date, Tourbillon. Boîtier : Platine 950. 38 x 48.24 mm. Fond transparent avec glace saphir. Étanchéité testée à une pression de 3 bar (environ 30 mètres). Cadran Partie centrale : glace saphir, indications gravées et encrées. Partie extérieure : bague en métal finition opalin couleur ardoise, minuterie peinte et index appliques en métal. Bracelet : cuir d'alligator Mississippiensis noir, cousu main, finition sellier, grandes écailles carrées. Fermoir : boucle déployante à lame triple en platine 950. Demi-croix de Malte polie (photo 16).

VAN CLEEF & ARPELS

COMPLICATION POÉTIQUE MIDNIGHT PLANÉTARIUM

Nouvel opus de la collection Complication Poétique, la Midnight Planétarium est une montre purement fascinante qui parvient, en se limitant aux dimensions d'une montre de poignet, à miniaturiser le mouvement de six planètes autour du soleil. Dans cette ronde astrale qui met littéralement nos pupilles en orbite au cœur du système solaire, la Terre, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne forment un tableau animé d'une beauté et d'une technicité rare. Le mécanisme horloger, d'une infinie complexité, respecte le temps de rotation réel : plus de 29 ans seront nécessaires à Saturne pour faire le tour complet du cadran, tandis que Jupiter mettra presque 12 ans, Mars 687 jours, la Terre 365 jours, Vénus 224 jours et Mercure 88 jours. L'heure est donnée par l'étoile filante, comme un clin d'œil à ce motif récurrent chez Van Cleef & Arpels qui, fort de son expertise joaillière, représente les planètes à travers une sélection de pierres dures taillées à la main : agate, serpentine, jaspe, turquoise… En périphérie du cadran, le temps terrestre effectue sa course en 24 heures. L'histoire se prolonge au dos de la montre, où la masse oscillante est gravée d'un décor étoilé. Deux guichets permettent de consulter le jour, le mois et l'année, réglés grâce à deux boutons poussoirs. Pour porter cette montre d'exception qui rend hommage aux planétariums, ces dômes représentant le ciel et ses constellations en vogue au XVIII[ème] siècle, il vous faudra débourser entre 245 000 $ pour la version or rose 18 carats et 330 000 $ pour la version or rose sertie de diamants.

Mouvement mécanique à remontage automatique avec module Christiaan van der Klaauw développé en exclusivité pour Van Cleef & Arpels. 396 pièces. Mécanique à remontage automatique. Boîtier : Or rose, Ø 44 mm. Bracelet en alligator noir, boucle déployante en or rose. Édition numérotée, également disponible avec lunette sertie de diamants taille baguette et boucle déployante sertie de diamants ronds (photo 17 & 18).

17/18

VAN CLEEF & ARPELS, COMPLICATION POÉTIQUE MIDNIGHT PLANÉTARIUM.

© VAN CLEEF & ARPELS SIHH 2014

Par Claudine Penou

NAMIKI
OBJETS D'ÉCRITURE ET DE SPÉCULATION

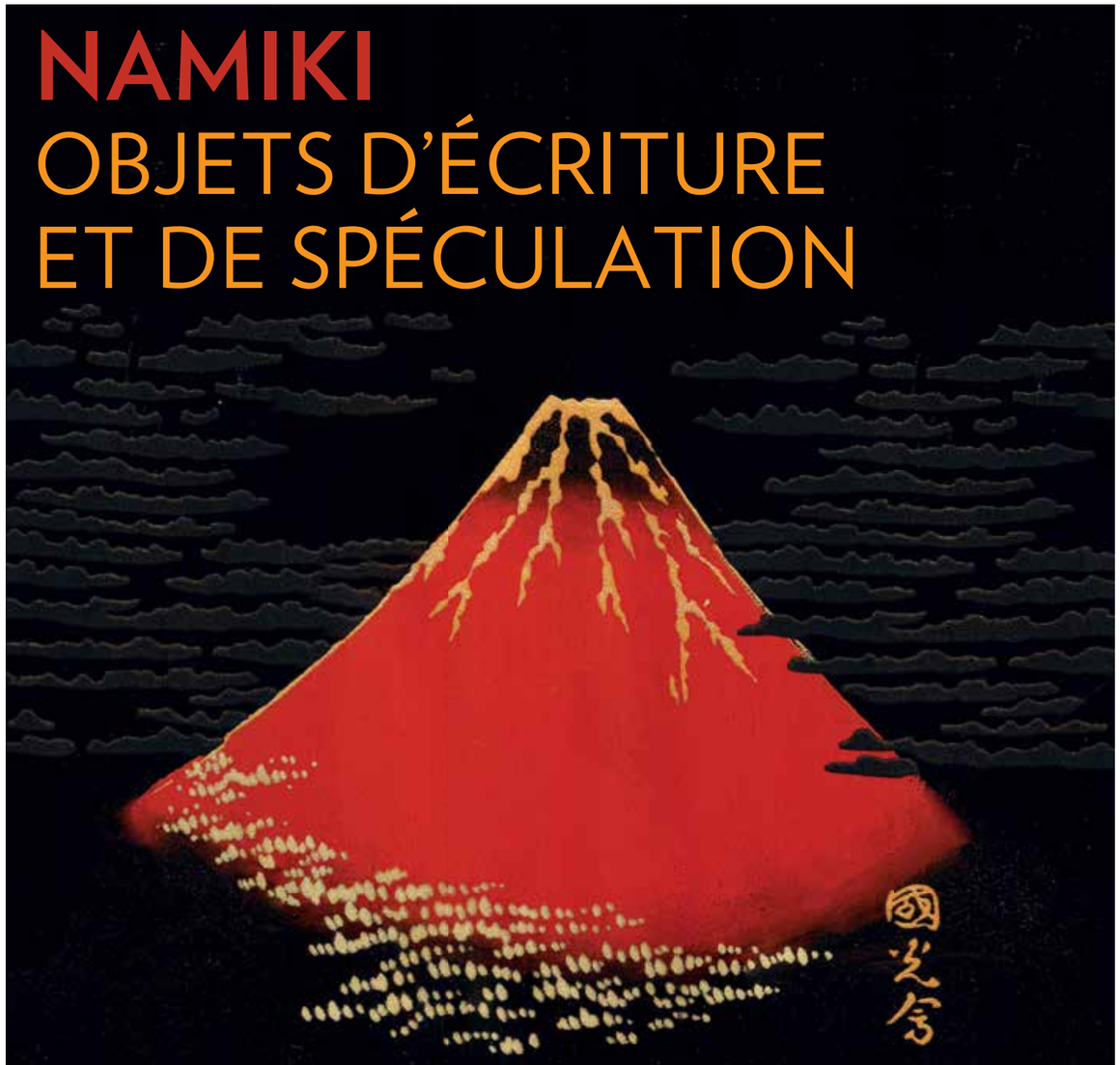

Mont Fuji

Sur le marché des instruments d'écriture, Namiki fait figure d'exception. Réalisés dans le plus pur respect de la tradition par des maîtres laqueurs considérés au Japon comme des trésors vivants, ces stylos singuliers représentent la quintessence d'un art millénaire, celui du maki-e. À leur éclatante valeur artistique s'ajoute une autre, encore relativement confidentielle, mais tout aussi certaine. Si, d'une beauté envoûtante, ces œuvres miniatures nous content à leur manière les merveilleuses légendes du pays du soleil levant, ces pièces rares forment également une singulière niche de placement. Avis aux investisseurs, ces plumes de prestige sont des valeurs refuge qui génèrent en effet une remarquable rentabilité. Pour révéler aux lecteurs ces insolentes performances et les initier aux clefs du succès de ce marché si porteur, Patrimoine Privé a rencontré le spécialiste français de cette marque exclusive, lequel exerce, pour l'élite des collectionneurs, ses talents de courtier dans le monde entier : Christophe Larquemin.

S'intéresser à Namiki, micro société tokyoïte qui appartient à Pilot, géant de l'écriture trônant au second rang mondial, c'est avant tout s'offrir un délicieux voyage en Asie, une plongée hautement addictive dans le faste et le raffinement de la culture nippone. Dans son histoire aussi. Depuis le commencement, les destins de Pilot et de Namiki sont intimement liés. 1918 marque la première étape d'une prodigieuse aventure qui dure depuis plus de 90 ans : la création de Namiki Manufacturing Company, précurseur de Pilot Corporation. À cette époque, le pays s'ouvre à l'influence anglaise et les idéogrammes se prêtent alors assez mal à la rédaction des accords commerciaux. Pour faciliter la conclusion des contrats, les « *pinceaux de 10 000 ans* » font leur apparition au Japon, bousculant la tradition avec leur réservoir d'encre.

CONJUGUER INNOVATION ET TRADITION

Trouvant le débit de ces instruments importés mal adapté à la graphie nipponne, Ryosuke Namiki, ingénieur mécanicien et professeur à l'École de la Marine Marchande de Tokyo, réalise un prototype et dépose un premier brevet en 1925. Il aime relever les défis techniques et commence par doter ses stylos d'une plume en or à pointe en iridium qui fluidifie efficacement la course de l'encre sur le papier. Ensuite, il parvient à mettre au point un ingénieux procédé pour conserver l'éclat de l'ébonite,

Signature

EN SAVOIR +

CHRISTOPHE LARQUEMIN
Tél. : 06 07 22 68 69
Mail : christophelarquemin@gmail.com

NAMIKI
www.namiki.com

Édition Limitée

Motorities

plume

› INTERVIEW

Christophe Larquemin, spécialiste des stylos d'exception Namiki, conseil en investissement et auteur d'un ouvrage de référence sur le sujet.

Patrimoine Privé : Qui collectionne les stylos Namiki aujourd'hui ?
Christophe Larquemin : Il existe de nombreux profils de collectionneurs qui, pour la plupart, sont des hommes entre 50 et 80 ans. Ce sont eux que je rencontre sur les grands salons internationaux comme à Los Angeles, Singapour, Tokyo ou Washington. La nouvelle génération - celle des iPad, des iPhone et des stylos jetables - n'est pas encore là, d'autant qu'à l'école, le clavier pourrait bientôt remplacer la plume. Je pense qu'en réaction, ils reviendront progressivement vers les objets vintage. Actuellement, les jeunes se lancent lorsqu'ils héritent de la collection de leur père ou de leur mère. Environ un sur cinq prend alors la suite, les autres remettent ce patrimoine sur le marché en profitant de sa valeur marchande.

P.P. : Autour de quels critères se constituent ces collections personnelles ?
C.L. : C'est souvent d'abord une question de budget mais il existe une multitude de logiques. Selon les moyens, les acquisitions peuvent se faire autour des stylos d'une même marque, d'une époque, d'une couleur, d'un thème particulier, issus de grands hôtels mais aussi ayant appartenu à des écrivains célèbres ou servi à la signature de documents historiques, comme par exemple celui avec lequel Obama a paraphé les registres lors de son investiture. Je m'occupe peu de ces clients-là et me consacre principalement au « top 50 » des collectionneurs mondiaux. Ces investisseurs ont beaucoup d'argent mais pas toujours le temps et l'expertise nécessaire pour accéder au réseau qui permet de dénicher les plus belles pièces.

P.P. : Comment estimez-vous le nombre de ces collectionneurs d'exception et qu'est-ce qui différencie ces 50 personnes ?
C.L. : Tous les 2 ou 3 ans, Dunhill édite à 25 exemplaires un stylo dont le prix se situe autour de 80 000 euros. D'expérience, je sais qu'il y en a un pour deux parce qu'une fois que les 25 sont servis, la demande reste tout aussi soutenue. Ces gros collectionneurs sont prêts à investir des sommes colossales. Avec eux, pas vraiment de limite en fait. Les collectionneurs Russes, les Indiens, les Qataris (...) prennent la relève des collectionneurs européens.
J'ai d'ailleurs cédé mon point de vente parisien pour être plus disponible afin de voyager au plus près de ma clientèle. En moyenne, ils dépensent plus de 200 à 300 000 euros chaque année dans les stylos. Dans le monde, nous sommes 5 professionnels spécialisés dans l'accompagnement de ces acheteurs de stylos de luxe. Je suis le seul en France.

P.P. : Afin d'entrer dans ce cercle manifestement restreint d'investisseurs, de quelle surface financière faut-il disposer au départ ?
C.L. : Pour commencer, plusieurs dizaines de milliers d'euros sont nécessaires, de l'ordre de 50 à 200 000 euros. En fait, mon « problème », ce ne sont pas les clients potentiels mais le stock. Cette dimension hyper spéculative est certes très contraignante parce que, d'un côté, on n'a pas beaucoup de stock pour faire face à la demande des clients, mais de l'autre, quand on a la pièce, on a la certitude de la vendre très chère. La personne qui va la céder va gagner beaucoup d'argent, et ainsi de suite car les prix montent. Cet apanage n'est même pas propre à la qualité mon business, il est mathématique : il y a de plus en plus de riches alors que le stock des années 30, l'âge d'or des Namiki, ne bouge pas. Les stylos de cette époque sont rares et donc très difficiles à trouver. Les grandes familles ou fortunes qui les possèdent ne les vendent pas, conscients de leur valeur patrimoniale.

P.P. : Sur ce segment de marché où les stylos Namiki sont considérés comme des valeurs refuge, comment conseillez-vous les acquéreurs ?
C.L. : Je fais le lien entre les gens qui revendent et les grands collectionneurs. Que ce soit à Londres, New-York ou Hong-Kong, quand un Namiki est sur le marché, on m'appelle. J'offre aux collectionneurs ce qu'ils n'ont pas : les connexions. Mon offre de services est globale. De façon occasionnelle, des Namiki sont par exemple proposés aux enchères. Dernièrement, un intéressant petit stylo de 8 centimètres a été vendu 40 000 euros par Artcurial. Dans ce cas, mon rôle sera plutôt de faire du consulting et de l'expertise pour un client plutôt que de l'acheter pour le lui revendre. Idem avec les autres canaux du marché que sont les boutiques, les marchés aux puces qui, bien qu'ayant été écumés réservent encore des surprises, et eBay : j'évalue et je traite pour eux.
Les clients se servent de moi pour être maîtres du jeu. Je veux savoir si la plume a été changée, si le capuchon est d'origine, si le stylo a servi, s'il a été refait avant de vous dire si l'objet est bon ou pas. Dans ce genre de transaction, il faut avoir un expert sur qui se reposer. Dans le monde, une petite dizaine de très bons clients appartenant au fameux top-50 me font entièrement confiance, ce qui représente environ un quart des gros investisseurs. Je leur répartis les pièces que je trouve dans l'année. Avec moi, ils peuvent être sûrs de l'objet comme de le payer à son juste prix car je maîtrise ce marché de niche.

P.P. : En tant qu'intermédiaire dans ces transactions, offrez-vous des garanties ?
C.L. : Jusqu'à maintenant, je me suis engagé à racheter les stylos que je vendais. Je l'ai toujours fait. Parce qu'encore une fois, les prix montent. Et ils montent sans moi. Quand il y a une bonne pièce sur le marché, il y a cinquante clients dessus. C'est valable pour les stylos vintage qui vont de 1920 aux années 50 environ et sont quasi introuvables comme pour les stylos modernes, plus faciles à trouver mais aussi très recherchés, en particulier les éditions limitées.

Les Dunhill Mamiki limités à 25 exemplaires sont la meilleure opportunité en ce moment. C'est un placement sûr à 100 %.

P.P. : Combien de ces stylos modernes sont mis sur le marché ?
C.L. : Un modèle limité par an vient enrichir chaque catégorie. Il s'agit d'une toute petite production qui s'apparente à de l'artisanat d'art. Contrairement à ce que le néophyte peut penser, les Namiki ne sont pas peints mais laqués selon une technique ancestrale japonaise d'une extrême complexité. Ces éditions sont numérotées, entre 25 et 300 exemplaires. Les collectionneurs en achètent 2 ou 3 pour pouvoir en revendre un exemplaire aux nouveaux investisseurs car en moins d'un an, chaque collection devient hors de stock. Sa valeur a alors pris bien plus que le livret A ou la Bourse ! Avec ces Namiki, le volume est limité et la rentabilité est toujours forte. Comme pour les actions prisées, tout le monde sait que cela va monter mais on ne peut en acheter qu'une petite quantité. Ce placement n'est en revanche pas liquide car il est rare que les collectionneurs se revendent entre eux, les transactions passant presque toujours par le biais d'un professionnel. J'ai entrepris la rédaction du catalogue raisonné des stylos Pilot/Namiki modernes. Ce travail complète celui entrepris avec la publication du livre reportage « *Les Quatre saisons de Namiki* » qui retrace en 200 pages richement illustrées l'histoire de la marque, l'épisode Dunhill/Namiki, les secrets millénaires de la fabrication de la laque Urushi, et toutes les richesses et subtilités de la technique du maki-é.

P.P. : Pouvez-vous recommander un placement performant aux lecteurs de Patrimoine Privé ?
C.L. : Les Dunhill Mamiki limités à 25 exemplaires sont la meilleure opportunité en ce moment. C'est un placement sûr à 100 %. La firme sort un stylo tous les 3 ou 4 ans. Depuis une vingtaine d'années que la série a commencé, tous les stylos qui ont été édités ont pris de la valeur dans une proportion phénoménale. Vendu 48 000 euros en boutique dans les années 2000, l'un d'eux vaut maintenant 240 000 dollars sur le marché. Son prix a été multiplié par cinq. Le nouveau vient de sortir et il faut donc acheter maintenant. La plupart sont déjà préemptés, certains collectionneurs ont acheté du stock. J'ai pour ma part beaucoup d'allocations.

P.P. : Vous revendiquez une activité de trader en stylos : comment se négocient « *les meilleures positions* » pour ces plumes japonaises si convoitées ?
C.L. : Une collection ressemble à un puzzle, un jeu dont il faut réunir les pièces, une à une. Au début, quand j'ai démarré, je vendais à celui qui pouvait payer le plus rapidement. Quand j'ai eu moins besoin d'argent, j'ai vendu à celui qui pouvait payer le plus cher. Maintenant, quand je cherche une pièce rare longtemps, j'aime bien l'idée que ce stylo aille au bon endroit, auprès de la personne qui l'appréciera vraiment. Si j'ai les moyens de faire, je le fais, j'investis sur le long terme. C'est pour moi un véritable aboutissement personnel que de voir la satisfaction du client, cultivé et fasciné par le savoir-faire de la marque, devant la pièce de ses rêves. D'un point de vue du business, j'aime bien aussi l'idée de pousser les gens à investir parce que je suis sûr qu'ils vont gagner de l'argent puisque moi-même je l'ai fait. Cela me permet de disposer d'un stock de stylos auprès d'eux et de leur faire gagner jusqu'à 30 % en 18 mois par exemple avec la revente. Puis de recommencer sur autre chose. Sinon, de façon paradoxale par rapport à cet univers du luxe, j'adore l'image intemporelle de la petite cabane où loge l'atelier de laque, avec le maître japonais qui va exercer lentement, à la lune montante, son art ancestral.

BIO EXPRESS

CHRISTOPHE LARQUEMIN
Son diplôme de communication en poche, Christophe Larquemin réalise ses premiers pas dans l'univers de la maison Ralph Lauren avant de prendre en charge les partenariats de la radio Skyrock puis d'intégrer, le temps d'un stage, le service communication de l'Hôtel Matignon sous Pierre Bérégovoy pour appréhender protocoles et cérémonies. En 1998, c'est son arrivée au sein de la maison Cassegrain, rue Saint Honoré, qui lui fait découvrir les stylos puisqu'il y crée le département écriture qui vient compléter le panel offert par la maison en matière de papeterie de luxe. Il forme une équipe de vente, et transforme cette expérience de directeur des Ventes en un véritable succès, il parcourt les « Pen Shows » aux Etats-Unis, et amène une nouvelle clientèle passionnée de stylos d'exceptions, faisant entrer les plus grandes marques. Pour les émirs et stars hollywoodiennes, Christophe Larquemin se démène et trouve toujours pour eux la pièce rare, voire « introuvable ». Cet élan lui donne envie de voler de ses propres ailes et d'élargir ses champs d'horizons. En 2001, il fonde sa société : Velvet. Son activité première se définit par le conseil en matière de produit de luxe et la prestation de services connexes. Sa vocation : offrir à ses clients l'exceptionnel, quel qu'il soit, et aussi difficile soit-il à trouver. La notion de service au sein de Velvet est plus qu'un mot d'ordre : un sacerdoce, comme en témoigne son activité de courtage pour les stylos de collection Namiki.

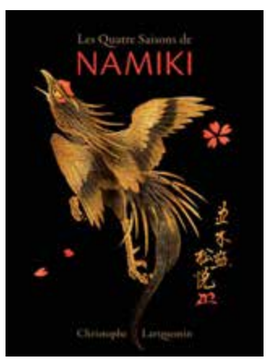

matière composant les corps et le capuchon des stylos et dont l'humidité ambiante altérait, hélas, couleur et résistance aux rayures. Quelles que soient les conditions d'exposition, une honorable garantie de 30 ans accompagne dès lors sa production. Déjà, le brevet de sa laconite repose sur une solution chimique contenant de la laque. Fort de ce succès, il lui vient une autre idée géniale : marier ces instruments d'écriture « *venus d'ailleurs* » avec un art ancestral typiquement insulaire. Ainsi, conjuguant présent et passé pour faire éclore le futur, il décide d'appliquer, avec l'aide du professeur Shisui Rokkaku, sommité à l'École des beaux-arts de Tokyo, la technique du maki-e.

PRÉCIEUSES NUÉES

Mis au point au VI[ème] siècle sous le règne de l'empereur Shomu, ce procédé qui a traversé les âges et les modes décore désormais ses stylos. Habillés d'urushi, la laque japonaise tirée de la résine de l'hévéa et réputée si ardue à exploiter, ces instruments d'écriture deviennent les dignes représentants de la culture nippone. Constellés d'une pluie d'or, d'argent et de nacre comme autant de précieuses nuées, les Namiki des origines partent sans tarder à la conquête du monde, légitimes ambassadeurs d'un art intemporel. Les commandes affluent du monde entier : Cartier, Tiffany. De Paris à Londres en passant par New-York et Singapour, l'orient opère sa durable séduction. Epris d'exotisme, Alfred Dunhill tombe sous le charme de ces objets aux finitions incroyablement délicates qui brillent des lueurs du crépuscule. Il associe son nom et la force de sa firme à ces petits ateliers éminemment qualitatifs pour créer la marque Dunhill/Naimiki qui représente, encore de nos jours, le graal des collectionneurs. Les portes d'un réseau international s'ouvrent alors à ces stylos : ils entrent dans la légende.

UN ÂGE D'OR QUI VAUT DE L'ARGENT

De ce partenariat, naît une série de produits manufacturés - stylos mais aussi d'élégantes boîtes, miroirs ou brosses à cheveux - qui font fureur dans les

HTTP://WWW.NAMIKI.COM

Hanya — Martin Pêcheur — Tabanata — Tortue

années 30. À l'apogée de la production, les pièces vintage d'avant-guerre sont aujourd'hui particulièrement prisées des investisseurs, pour leur extrême rareté et leur remarquable finesse d'exécution. Étranger au Temps et intelligemment sourd aux sirènes souvent dissonantes du marketing, Namiki a perduré sans faire dévier d'un iota son savoir-faire, préservant son âme, immuable, et par-là même la cote de toute de sa production.

L'IMPERMANENCE DEMEURE

Les actuelles éditions limitées s'inscrivent justement sans faute ni défaut dans l'illustre lignée, faisant fi de la prétendue irréversibilité du passé. Aujourd'hui comme hier, à leur rythme tranquille, ateliers et maîtres laqueurs continuent à piéger avec une infinie patience leurs motifs chamarrés d'or sous des lits de laque noire et feu. Ces ornements sont des théâtres miniatures qui offrent à l'imaginaire des tableaux grandioses, fascinants et profonds, chargés de sens. Des signes codifiés qui sont autant de mystères à déchiffrer, des invitations à pénétrer, couche après couche, la magie érudite d'un art immémorial. Des pléiades de Sakura, ces fragiles fleurs de cerisiers dont les japonais célèbrent l'éphémère beauté, cultivent à leur manière cette paradoxale permanence, rivés au corps de ces plumes d'exception qui perpétuent la tradition tandis que dragons, carpes, gold-fish, libellules et autres chimères pétillantes, nous transportent, littéralement.

Silver Fern

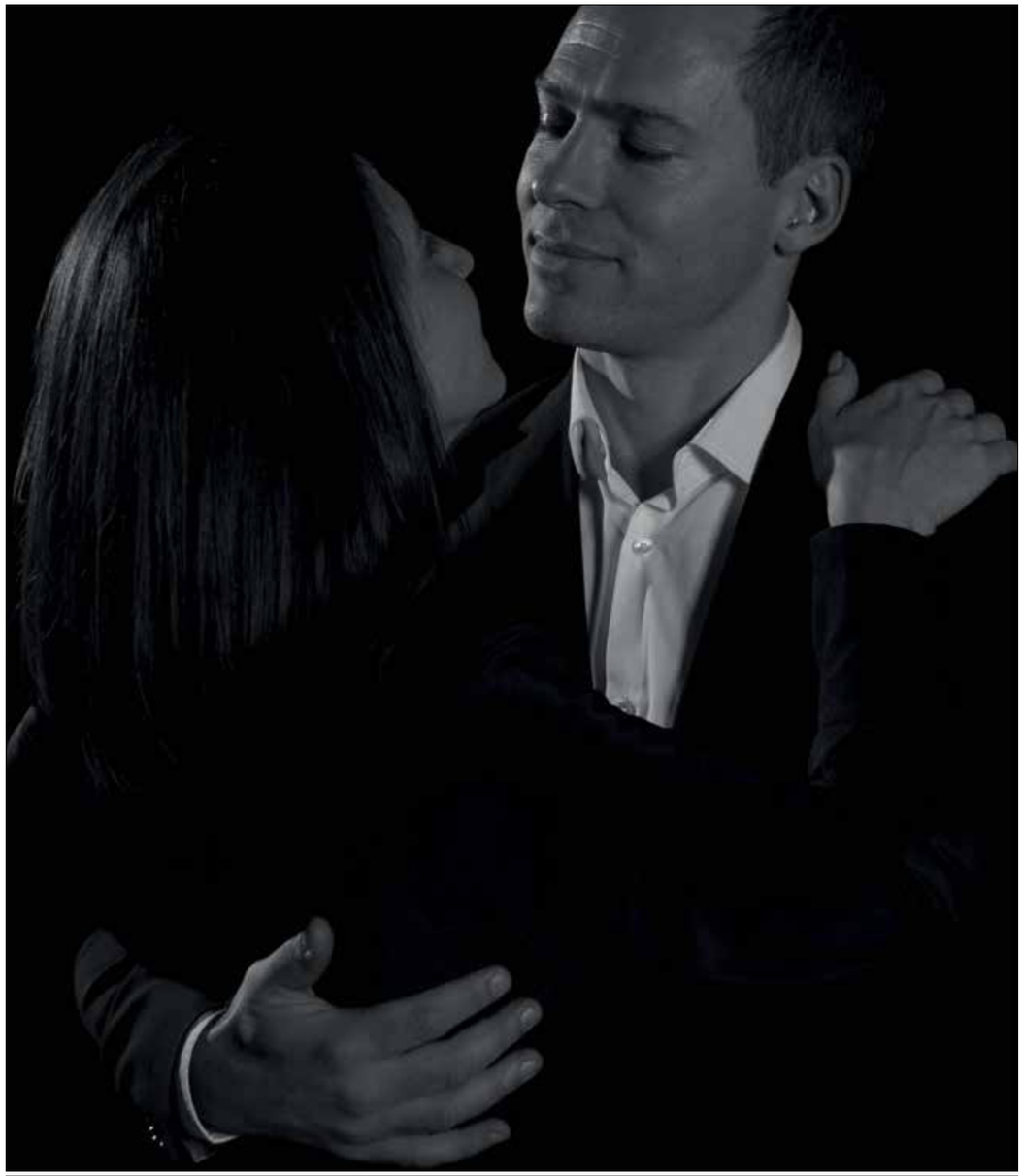

Comme nos clients sont des passionnés, nos abonnements sont en accès illimité

Résultats d'adjudication, cotes & indices, prix actualisés, prochaines ventes, signatures et biographies d'artistes.

artprice.com™ LEADER MONDIAL DE L'INFORMATION SUR LE MARCHE DE L'ART

Tél : +33 (0)4 72 42 17 06 | Tout l'univers d'Artprice : http://web.artprice.com/video
Artprice.com est cotée sur Eurolist (SRD long only) by Euronext Paris (PRC 7478-ARTF)

PAR CHRISTIAN DUTEIL

CRÉDIT PHOTO : COLLECTION IVDP

VIVA PORTO VINHO !
LES PORTOS SE PORTENT BIEN

MONDIALEMENT RENOMMÉE POUR SA PRODUCTION DE PORTO, LA HAUTE VALLÉE DU DOURO, AU NORD DU PORTUGAL, EST RICHE DE PLUSIEURS DIZAINES DE GRANDS DOMAINES, LES « QUINTAS » ET DE QUELQUES **25 000** PETITS PRODUCTEURS. AVEC SES VIGNOBLES EN TERRASSES À MURETS ET SES SUPERBES PAYSAGES SAUVAGES, ELLE A ÉTÉ CLASSÉE PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO EN **2001**.

© JOÃO FERRARO

© FOTO EGIDIO SANTOS

PREMIÈRE AOC DU MONDE

Le Porto, vin muté de la région du Douro, est né d'une pratique astucieuse due à une intuition géniale. Au XVIII[ème] siècle, un marchand anglais se rend compte que le vin portugais qu'il expédie en Angleterre, supporte mal le voyage et arrive au pays transformé en piquette. Qu'à cela ne tienne, pour remédier à cet inconvénient, il ajoute une bonne rasade d'eau-de-vie dans la barrique et ça marche.... À tel point que la première AOC du monde est lancée en 1756 et que le Porto va faire le tour du monde, la renommée et la richesse du Portugal.

En fait, ce vin sec et corsé, pourtant déjà fort en alcool, subit une véritable mutation qui lui donne toutes ses caractéristiques et sa complexité. Car l'adjonction d'eau de vie de vin (77 % volume d'alcool) stoppe sa fermentation naturelle en lui conservant ses sucres. Précieuse alchimie qui fait la fortune de ce nectar vineux de la vallée du Douro qui comprend 40 000 hectares divisés en trois parties afin de délimiter les trois sous-régions : Baixo Corgo, Douro Superior et Cima Corgo. Un pied de vigne sur ces superbes terrasses de schistes gris bordées de murets ne produit guère plus d'une bouteille de Porto.

On y dénombre une grande variété de cépages autochtones : Touriga Franca, Tinta Amarela, Tinta Barroca, Touriga Nacional, Malvasia Fina, Viosinho, Sousào, Gouveio, etc. Au total, pas moins de 89 cépages : chacun apporte sa touche personnelle à la palette aromatique du vin. Signes particuliers des grappes : petites baies et peau épaisse qui livrent un jus de raisin (moût) concentré.

Le Porto est l'un des rares vins au monde où la tradition des raisins foulés au pied a été maintenue. Après des vendanges manuelles qui s'étalent de fin août à octobre, le raisin éraflé est foulé, pieds nus, par des hommes et des femmes plongés jusqu'aux cuisses dans les lagares, cuves carrées de faible profondeur en granit. Et ce n'est pas pour le folklore mais pour préserver les pépins qui seraient broyés par la machine à fouler. Lors de la « *corte* » (la coupe), les fouleurs, bras dessus, bras dessous, avancent lentement dans la cuve, levant la jambe en cadence et à l'unisson (parfois au son de l'accordéon) de façon à écraser le raisin jusqu'en ce qu'il ait rendu sa dernière goutte. La fermentation démarre quelques heures plus tard.

UN DOIGT D'HISTOIRE

La production de vin dans la région de Douro remonte au début de l'ère chrétienne, comme l'attestent les vestiges de cuves et d'amphores découvertes en

HTTP://WWW.FONSECA.PT

NOTRE SÉLECTION DE PORTO

Niepoort Garrafeira 1977 : un équilibre parfait avec un nez aux notes de fruits secs et d'épices, une bouche ample aux tannins soyeux et une belle fraîcheur.

Quinta do Noval Vintage Nacional 2003 : un vin somptueux avec un nez aux notes de fruits noirs et une bouche corsée avec une nuance de réglisse en finale.

Taylor's Tawny 10 ans d'âge : moelleux et élégant aux arômes de fruits mûrs. Excellent rapport qualité/prix.

Graham's Tawny 30 ans d'âge : nez aux notes de noisettes et de fruits confits, bouche aux arômes de noix, caramel et oranges confites avec une belle finale épicée.

Dow's Quinta do Bomfim 1996 : un nectar superbe et suave qui mérite le détour.

divers lieux arides de la vallée du Douro et qu'on a pu dater des III[èmes] et IV[èmes] siècles. Mais il faut attendre la seconde moitié du XVII[ème] siècle pour voir apparaître l'appellation de Porto.

Au cours du XVII[ème] siècle, les Anglais sont tellement amateurs de vin de Porto que leurs importations s'envolent et renforcent leurs liens avec le Portugal. Tant et si bien qu'ils obtiennent en 1702, par le traité de coopération diplomatique, militaire et économique de Methuen, le privilège de fonder au Portugal des sociétés de négoce dont certains noms prestigieux (Sandeman, Harris, Offley) subsistent encore aujourd'hui. Mais, dès la seconde moitié du XVIII[ème] siècle et au cours du XIX[ème], une concurrence frauduleuse (French Ports, Hamburg Ports, etc) et des ravages dans le vignoble causés par l'oïdium et le phylloxéra vont casser ce marché florissant du vin et acculer les petits producteurs à la ruine.

La modernisation des pratiques de culture et, à partir de 1927, la mise en place progressive d'une réglementation draconienne des procédures de production, du contrôle d'appellation, de la délimitation de terroir, des monopoles d'exportation permet d'inverser la tendance au marasme et de relancer les exportations de vin. Elles sont à la hausse jusqu'en 1925 mais ne bénéficient guère aux petits producteurs plongés dans la précarité car victimes de la hausse des impôts et du prix des marchandises.

Une intervention accrue de l'État conduit en 1926 à la création des entrepôts de vieillissement du vin de Vila Nova de Gaia, dont l'utilisation par les sociétés de négoce est rendue obligatoire.

Puis, en 1932, on lance la Casa do Douro, organisme chargé de la production de l'appellation et de la supervision par l'application d'un barème de qualité et l'institution de quotas. En 1933 est créé l'Institut des Vins du Douro et de Porto, responsable des normes de qualité, du contrôle et de la promotion.

Par exemple, depuis 2003, l'Institut des Vins de Douro et de Porto a tissé un partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale pour les lycées hôteliers en France. Chaque année, de grandes marques de Porto (Andresen, Taylor's, Sandeman, Ferreira, Cruz, Rozès, Niepoort, Noval, Croft, Ramos Pinto et Grahams) mettent à leur disposition des échantillons de Porto de spécialité pour faire découvrir aux élèves la diversité des vins de Porto et sa complémentarité avec la cuisine française. Au printemps 2012, nous avons dégusté et apprécié ces inédits accords mets/vins de Porto concoctés par les chefs et leurs élèves.

QUELQUES UNES DES PRINCIPALES MAISONS DE PORTO

La plus petite par la taille de son domaine (60 ha) mais au sommet pour la qualité, Niepoort certifiée Setiva (bio) peaufine des vins fins et précis sous l'impulsion du francophile Dirk Van der Niepoort et avec la collaboration de Luis Seabra, maître de chai depuis 2004 après avoir vinifié chez de nombreux producteurs de la Vallée du Douro. Ce type de porto représente un mix entre style dit portugais (doux) et style dit anglais (sec). Cette maison est réputée pour sa spécialité : le garrafeira. C'est un porto rare élevé dans des fûts pendant 3 à 5 ans, puis transvasé dans des dames-jeannes (énormes bouteilles de plusieurs dizaines de litres datant du XVIII[ème] siècle) que l'on laisse vieillir de vingt à quarante ans. Après la mise en bouteille, les vins uniques qui valent de l'or sont conservés en cave deux ans de plus.

Quinta do Noval fondée en 1715 comprend 145 hectares à Pinhão dans la région de Cima Corgo. Propriété pendant

NOS COUPS DE CŒUR LIVRES

Un bistrot sinon rien (Chamina Edition)
À quatre voix, un géographe Pascal Desmichel, un ethnologue Martin de la Soudière, une chargée de mission des Parcs naturels Julia Steiner et un photographe Pierrick Bourgault racontent et mettent en scène des bistrots du Massif central, au fil des saisons. Tout en privilégiant avec bonheur la froidure de l'hiver où les liens sociaux et humains se resserrent dans ces lieux modestes et précieux à la fois où il fait bon se retrouver pour boire un coup, grignoter et causer. Un bon prétexte pour casser les solitudes rurales et lutter contre la désertification des montagnes. Préface de Pierre Bergounioux. **Collection Beaux-Livres. 24 €.**

Paris bars-déco (Editions Bonneton)
Ce nouveau guide d'Hélène Milon et Pierrick Bourgault recense 150 cafés et bistrots extraordinaires et nous invite à voyager de la Belle Epoque aux années 1930, de l'après guerre aux seventies et jusqu'aux ambiances futuristes et insolites. Avec en prime une préface de Jack Lang. **192 pages. 17,50 €.**

NOS COUPS DE CŒUR GASTRONOMIQUES

Le 9/7 restaurant bistronomique à Moulins
En relation avec les producteurs locaux, le jeune chef Olivier Mazuelle propose des produits frais et de qualité à des prix attractifs. Situé au cœur du quartier historique de Moulins, son restaurant joue la carte de la convivialité et de l'authenticité en offrant une cuisine raffinée que nous avons dégustée et appréciée avec des amis. Tous les mercredi soirs autour de tapas maison, on part à la découverte d'un domaine viticole et le samedi, Olivier propose des cours de cuisine et d'œnologie sur des thèmes à chaque fois différents.
97, rue d'Allier 03000 Moulins.
Tél. : 04 70 35 01 60
www.restaurant-9-7.com

HTTP://WWW.SANDEMAN.EU/

HTTP://WWW.TAYLOR.PT/EN/

plusieurs décennies des Van Zeller, elle a été rachetée en 1993 par Axa Millésime qui l'a retructurée et modernisée, notamment en replantant 110 ha de cépages les plus nobles du Douro. Sur une parcelle de 6 000 pieds non greffés qui ont survécu au phylloxéra, l'équipe de Noval, dirigée par Antonio Agrellos et conseillée par l'œnologue Ausenda Claudino de Matos, vinifie des vintages élégants et complexes (10 % de la production) et surtout le mythique Nacional élaboré en quantité infime lors de millésimes exceptionnels (1 200 à 5 000 caisses par année déclarée).

Taylor's est une entreprise familiale née en 1692 qui élabore des portos réputés à grand potentiel. Un tiers de ses vintages fameux proviennent de ses quatre domaines : Vargellas, Terra Feita aux vignes âgées de 20 à 40 ans et à un degré moindre, Junco et São Xisto acquis plus récemment.

Ramos Pinto appartient aujourd'hui à la maison champenoise Roederer. Avec la complicité de l'œnologue João Nicolau de Almeida, on y peaufine des portos doux dans le style dit portugais.

Fonseca est une maison quasi bicentenaire fondée en 1815 qui produit des vins concentrés et denses issus de trois vignobles : Quinta de Panascal, Cruzeiro et Santo Antonio. Son Vintage 1992 est à la fois élégant et puissant. Propriétaires jusqu'en 1948, les Guimarens se sont associés à la maison Taylor's pour créer des synergies commerciales, tout en gardant leur indépendance en matière de production.

Tout l'art du Porto consiste en quelques opérations critiques qui en font un produit unique. D'abord, le moment où l'on ajoute de l'eau de vie au moût fermenté après deux ou trois jours, ce qui inhibe l'action des levures et bloque donc la fermentation au niveau précis du taux de sucre résiduel qu'on cherche à obtenir : doux, demi-sec ou sec. Cela permet de conserver une partie de la douceur naturelle du fruit dans le produit final. Ensuite, la durée du vieillissement en fûts de chêne du Portugal : 3 à 4 ans selon le

style de vin à obtenir, de 7 à 40 ans pour les grands Tawny. Au fur et à mesure de son élevage, le vin va s'unir à l'eau-de-vie pour créer une synergie qui exaltera la complexité du porto vieilli. Enfin, l'assemblage de vins d'âge différents pour arriver, comme pour le champagne, à un suivi de l'arôme et à une constance du goût.

Selon les modes de vieillissement, on obtient les Ruby (3 à 5 ans en foudre) qui tire son nom de sa couleur, privilégiant les teintes rouges plus ou moins intenses. Les Tawny à la robe dorée sont des vins qui ont vieilli dans des barriques ou fûts. Ils marient les senteurs boisées avec des arômes de fruits secs. Depuis 1982, une année exceptionnelle ne peut être déclarée année de vintage que par la confraria do Vinho do Porto qui regroupe la moitié des maisons de Porto. L'assemblage n'utilise alors que des vins de cette année là. 1945, 1963, 2000, 2003 font partie notamment des grands millésimes. Les Vintages représentent environ 1 à 2 % de la production. Ils peuvent se boire jeunes... mais il est préférable d'attendre au moins dix ans avant de la déguster, sachant que l'on rencontre des Vintages tout à fait exceptionnels après plus d'un siècle. Ce sont les seigneurs du Porto au potentiel de garde impressionnant qu'on conseille de boire comme les grands crus des autres vignobles dans les 48 heures après l'ouverture de la bouteille.

Comme les Late Bottled Vintage (L.B.V.) issus aussi d'une seule récolte, produits avec les mêmes raisins et les mêmes années que les Vintages. Mais l'assemblage est différent de celui du Vintage et le vieillissement en foudre dure plus longtemps, de 4 à 6 ans.

Les Portos blancs datent du début du XX^{ème} siècle pour concurrencer les Xerès et ne font pas partie des vins nobles. Il sont pourtant étonnants avec des subtiles notes florales et font le bonheur des amateurs de vins moins riches en alcool.

UN REMÈDE NATIONAL À LA CRISE

En 2013, les catégories spéciales de vin de Porto ont connu une année d'excellence sur le marché international. Pour la première fois la part de marché de Porto Premium s'élevait au-dessus de 21 % en quantité (21,8 %), dépassant même le 40 % en valeur (40,6 %). Jusqu'à présent, la meilleure année pour le Porto Premium avait été en 2007, avec des parts de marché de 20,7 % en quantité et 37,7 % en valeur. 1,7 millions de caisses (12 bouteilles par caisse= 9litres) de catégories spéciales de Vin de Porto, ont été exportées, avec une hausse de 3,1 % en quantité et de 8,6 % du prix moyen. Le Vintage a été la catégorie spéciale de Vin de Porto qui a le plus contribué à cette croissance en 2013. Le Vintage 2011 a représenté 50 % de la quantité exportée de Vin de Porto de cette catégorie spéciale.

Le groupe Symington Family Estates Vinhos, l'un des plus importants producteurs de grands portos (Graham's, Dow's et Warre) vient de faire l'acquisition de la Quinta da Sabordela, 30 ha dans la vallée du Douro. « *Malgré les difficultés auxquelles l'économie nationale est confrontée, le rachat de ce domaine, voisin du Dow Quinta de Bomfin (50 ha) que nous possédons déjà et envisagé par notre famille depuis 1912 pour agrandir et mieux structurer notre vignoble, souligne notre confiance dans la région du Douro et ses vins* ». Alors que la vallée du Douro, longtemps inaccessible à cause de ses mauvaises routes, s'ouvre à l'œnotourisme, les vins de Porto espèrent contribuer au redressement économique du pays frappé durement par la crise.

HTTP://WWW.JMANDRESEN.COM

HTTP://WWW.ROZES.COM.PT

HTTP://WWW.NIEPOORT-VINHOS.COM/FR/

AGENDA

- **28-30 mars 2014 :** Saint Mont Vignoble en fête.
- **28-31 mars 2014 :** Salon des Vignerons indépendants à Paris Espace Champerret.
- **4-5 avril 2014 :** Marché aux vins de Givry.
- **12-13 avril 2014 :** Vinéales à Beaune.
- **25-27 avril 2014 :** Salon des vins à Mâcon.
- **31 mai-1er juin 2014 :** 14e édition de Vitiloire à Tours.

L'AGENDA DU SOMMELIER

	BOURGOGNES ROUGES	BOURGOGNES BLANCS	BORDEAUX ROUGES	BORDEAUX BLANCS SECS	CRUS DU BEAUJOLAIS	CRUS DES CÔTES DU RHÔNE	VINS DE LOIRE	ANJOU TOURAINE	ALSACE
1970	★★★	👑	👑	★★★		👑		★★★★	★★★
1971	★★★★	★★★★	★★★★	★★★		★★★		★★★	👑
1973	★★	★★★★	★	★★★				★★	★★★★
1975		★★★	★★★★	★★★★		★★★★		★★★	★★★
1976	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★		★★★★		★★★	👑
1978	👑	★★★★	★★★★	★★★		👑		★★★★	★★
1979	★★★	👑	★★★★	★★★	★★	★★★★	★★★	★★★	★★★★
1980	★★★	★★★	★★★	★	★	★★★	★★★	★★	★★
1981	★★	★★★	★★★★	★★★	★★★	★★★	★★	★★★	★★★★
1982	★★★	★★★★	👑	★★★	★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★
1983	★★★	★★★★	★★★	★★★	👑	★★★	★★★★	★★★	👑
1985	★★★★	★★	★★★★	★★	★★★	👑	★★★	★★	★★★
1986	★★	★★★	★★★	★★★	★	★	★★	★★	★
1988	★★★★	★★★	★★★★	👑	★★	★★★	★★★	★★★	👑
1989	👑	👑	👑	👑	👑	👑	👑	★★★★	👑
1990	👑	★★★★	👑	👑	👑	👑	👑	👑	👑
1991	★★★	★★★	★★	★★★	★★★	★★	★★★	★★★	★★★
1992	★★★	★★★★	★★★	★★★★	★★★	★★	★★	★★★★	★★
1993	★★★	★★★★	★★★	★★★★	★★★	★★	★★★	★★★	★★
1994	★★★★	★★★	★★★	★★★	★★	★★★★	★★★	★★★	★★★★
1995	★★★★	★★★	★★★★	★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★
1996	★★★	★★★	★★★★	★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★
1997	★★★	★★★★	★★★	★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★
1998	★★★	★★★	★★★★	★★★	★★	★★	★★★	★★★	★★★★
1999	👑	★★★	★★★	★★	★★★	👑	★★★	★★★★	★★★
2000	★★★	★★★★	👑	★★★★	★★★	👑	★★★★	★★★★	★★★★
2001	★★★	★★★	★★★	★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★
2002	★★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★	★★★	★★★	★★
2003	★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★	👑	★★★★	★★★
2004	★★★	★★★★	★★★	★★★	★★	★★★	★★★★	★★★★	★★
2005	👑	👑	👑	👑	👑	★★★★	★★★★	★★★★	★★
2006	★★★	★★★★	★★★	★★★	★★	★★★	★	★	★★
2007	★★	★★	★★★	★★★★	★★	★★★★	★★★	★★★	★★★★
2008	★★	★★	★★★★	★★★	★★	★★★	★★	★★	★★★
2009	★★★★	★★★★	👑	👑	👑	👑	★★★★	★★★★	★★★★
2010	★★★★	★★★★	👑	👑	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★

LES COUPS DE CŒUR DE LA RÉDACTION

RESTAURANT « *RÉGIS LE CAVISTE* »

À quelques pas des Champs-Elysées se trouve un excellent bistrot à vins, « *Régis le Caviste* », où l'on est accueilli par le maître des lieux et sa petite équipe sympathique. Régis vous conseille et vous dirige avec bonne humeur dans le choix des vins (plus de 100 références) pour accompagner les plats typiquement français. Un endroit animé et chaleureux où il fait bon, après avoir partagé une planche de charcuterie, manger le fameux hamburger du Sud-Ouest (magret de canard, sauce foie gras, girolles et cèpes !!!), ou l'éclaté d'andouillette... Pour finir sur l'incontournable gâteau à l'orange de la tante Chantal.... Un délice.
Il est également possible de privatiser le restaurant pour vos événements. Réservation préférable.
Régis le Caviste - 37, rue Washington - 75008 - Paris - Tél. : 01 42 89 10 97

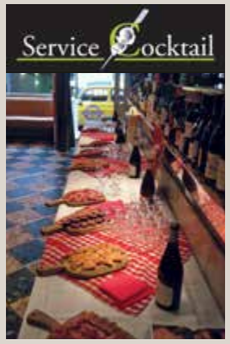

SERVICE COCKTAIL

Après le restaurant et pour répondre à la demande de nombreux clients, « *Régis le Caviste* » a ouvert un service de plateaux repas et traiteur.
Pour vos déjeuners d'affaires, consultez le site **service cocktail.com** et passez directement vos commandes. Les plats sont élaborés à Rungis le matin de la livraison et sont d'une fraîcheur exceptionnelle !
Pour des événements de plus grande importance, demander un devis au 06 82 89 60 98.

LA PETITE ROBE NOIRE DE GUERLAIN ROULE EN FIAT 500

Pour promener son sillage et harponner les cœurs, La Petite Robe Noire s'offre une voiture ultra-raffinée, en édition limitée. Entre elle et la Fiat 500, le coup de foudre est évident.

Une allure sur-mesure, une conduite couture
La Petite Robe Noire glisse sa silhouette de rêve dans sa Fiat 500 exclusivement personnalisée pour elle, permis de séduire ! La Fiat 500 s'habille en Petite Robe Noire. La silhouette en mouvement, dessinée par les artistes Kuntzel+Deygas, figure à l'extérieur sur l'aile arrière, joliment déhanchée, enjambant la signature Guerlain, et à l'intérieur, adossée nonchalamment à la signature 500 apposée sur le tableau de bord.

Puisque femme varie, plusieurs tenues personnalisées lui sont proposées :
- Une berline, dotée d'un toit vitré panoramique pour admirer en douce monuments, soleil ardent, arc-en-ciel ou nuit étoilée.
- Un cabriolet avec une capote noire – électrique s'il vous plaît – pour profiter joyeusement du grand air.

Un écrin Guerlain inédit et collector en cadeau pour mieux la combler
Cerise sur l'automobile, la voiture est livrée avec un écrin Guerlain généreusement garni. Il renferme les trois robes qui constituent le dressing parfumé de La Petite Robe Noire : l'Eau de Toilette, l'Eau de Parfum et l'Eau de Parfum Couture – ces 3 modèles en taille 100 ml. Sont proposés également une trousse de maquillage, contenant le Lait Velours Pour Peau Glamour en taille 30 ml, et les fards indispensables d'une séductrice avertie : Terracotta 4 Seasons Teinte Nude, Gloss d'Enfer et vernis à ongles La Laque Couleur déclinés dans la nuance La Petite Robe Noire et le fameux mascara Cils d'Enfer, noir évidemment.

250 exemplaires seulement.
À partir de 15 700 €

AGUTTES
Neuilly Drouot Lyon Deauville

VENTES DE PRESTIGE EN PRÉPARATION
à Deauville - le Cercle
Avril 2014 et Juillet 2014

©J.Basile

ARGENTERIE - BIJOUX - HORLOGERIE
MOBILIER - OBJETS D'ART - TABLEAUX

Adjugé 232 000 € TTC

Adjugé 6 120 € TTC

Adjugé 16 500 € TTC

Adjugé 45 900 € TTC

Adjugé 34 400 € TTC

Adjugé 67 500 € TTC

Adjugé 75 800 € TTC

NOUS RECHERCHONS DES LOTS POUR CES VENTES

Expertises gratuites sur photos ou sur rendez-vous :
Guillaume Delon - 01 47 45 93 01 - delon@aguttes.com

Maison de ventes aux enchères - Hôtel des Ventes de Neuilly - 164 bis av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine - Tél. 01 47 45 55 55
Hôtel des Ventes de Lyon Brotteaux - 13 bis place Jules-Ferry - 69006 Lyon - www.aguttes.com

LE SERENO - SOIN EXCLUSIF «*EAU DE RÊVE MASSAGE*»

Le Spa de l'hôtel Sereno***** situé à Saint-Barthélemy et conçu par le célèbre designer Christian Liaigre propose un nouveau soin aquatique qui se déroule, selon le choix du client, dans la piscine de l'hôtel ou dans l'eau de mer qui bénéficie d'une température très douce : Eau de Rêve Massage. Une expérience remplie de sérénité liée au flottement, à la brise marine, au soleil et au massage du thérapeute ! En osmose avec les forces de la nature, ce soin de 60 minutes combine étirement et friction des zones de tensions.

Prix : 200 euros

Hôtel Le Sereno - Saint-Barthélemy
Tél. : (+590) 590 29 83 00
Site : www.lesereno.com - info@lesereno.com

LANCÔME MEN

RÉNERGY 3D

Soin lifting anti-rides fermeté

Dès 40 ans les marques de vieillissement s'installent entraînant relâchement cutané et rides profondes. Les laboratoires Lancôme ont inventé une nouvelle technologie : un duo formé par des micro-particules de sillice colloïdale et de protéines de soja qui se fixent sur la peau. Millimètre par millimètre, elles forment un réseau invisible à la surface de l'épiderme qui génère des micro-tensions équivalentes à 25 000 micro-liftings. La peau se retend instantanément. Renergy 3D combine le confort d'une crème et la légèreté d'un gel. Une galénique à la fois confortable et efficace grâce à l'association subtile de plusieurs polymères, la formule de ce soin offre une action lift anti-rides immédiate.

Prix : 82,60 euros

RIVA AQUARAMA LAMBORGHINI

Légendaire et unique, le Riva Aquarama Lamborghini a été nommé Classic Boat 2014

Reconnaissance pour le plus rapide Riva Aquarama dans le monde, restauré à son état d'origine par le spécialiste néerlandais de Riva.
Le Riva Aquarama Lamborghini, construit il y a 45 ans pour et commandé par Ferruccio Lamborghini, fondateur de la superbe marque italienne de voitures de sport, est le plus rapide Aquarama dans le monde. Il a été entièrement restauré dans son état d'origine l'année dernière. Maintenant, cet Aquarama a été nommé Classic Boat 2014 par le prestigieux magazine *Classic Boat*.
Un collectionneur néerlandais de Riva s'est offert ce bateau il y a quelques années et l'a fait entièrement restaurer dans son état d'origine par un spécialiste néerlandais de renommée internationale dans la restauration de bateaux Riva. Le projet a pris environ trois ans au total, au cours desquels l'Aquarama a intégralement retrouvé son état d'origine. La coque en bois a été réparée, poncée et pas moins de 25 revêtements ont été appliqués. L'intérieur en bois a été réparé et les sièges ont également été recouverts dans la célèbre conception de Riva. Tous les boutons et commutateurs ont été démontés, réparés et remis en place ; toutes les parties chromées brillent à nouveau comme neuf et... naturellement Riva Lamborghini a reçu un nouveau cœur battant. Désormais, il est le plus rapide Aquarama du monde, grâce à ses deux moteurs Lamborghini V12 de la première Lamborghini jamais créée, la 350 GT, qui propulsent ce Riva à 48 nœuds.

AUTHENTICITÉ ◆ BEAUTÉ ◆ CRÉATIVITÉ ◆ DÉCOUVERTE ◆ ÉLÉGANCE

SYMBOLES de FRANCE
Hostelleries & Patrimoines

Associer Hostellerie, Arts & Histoire

Dépasser la simple notion d'hébergement pour y introduire une dimension culturelle. Fédérer des lieux d'exception partageant les mêmes exigences de savoir-vivre, de goût, de recherche d'harmonie et de créativité : telle est notre démarche.

Les Hôtels SYMBOLES de FRANCE
puisent dans la tradition et la création
les voies d'une certaine manière de vivre.
Ils ont ce caractère unique,
fait d'authenticité et d'élégance.
Ils s'inspirent de l'âme des lieux.

SYMBOLES de FRANCE attribue une "Renommée"
pour établir une distinction entre ses demeures.
Cette "Renommée", déesse allégorique,
enfantée par la terre, symbolise les catégories
et personnalités de nos établissements.

Simplicité et Authenticité : 2 Renommées
Charme et Qualité : 3 Renommées
Élégance et Grand Confort : 4 Renommées

LE GUIDE BLANC DU VOYAGE

320 CHÂTEAUX ● HÔTELS-RESTAURANTS ● MONUMENTS
www.symbolesdefrance.com

L'ÂME DE PIERRES,
L'ESPRIT DES LIEUX

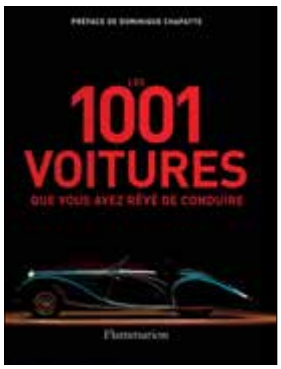

➜ LES 1001 VOITURES QUE VOUS AVEZ RÊVÉ DE CONDUIRE

Simon Heptinstall
Préface de Dominique Chappatte

Les modèles les plus marquants de l'histoire de l'automobile. De la première calèche à moteur en 1886 au design futuriste des voitures récentes ; de la Ford T à la DS en passant par les 2CV, les Mustang, les Corvette, ainsi que les modèles mythiques de chez Audi, BMW, Cadillac, Citroën, Ferrari, Jaguar ou Rolls-Royce, ce livre offre un précieux tour du monde des constructeurs. Il évoque également les véhicules mythiques conduits au cinéma par James Bond, Batman ou les Blues Brothers. Ce livre recèle bien des trésors et des modèles rarissimes.

Éditions Flammarion - Prix : 29,90 euros

➜ LE GÉNIE DU LEADERSHIP

Eric-Jean Garcia

Le leadership est un facteur de compétitivité et d'efficacité collective. Il est au cœur de la vie managériale des entreprises et soulève de nombreuses interrogations. Les travaux menés dans le cadre de cet ouvrage démontrent que par essence, le leadership est davantage concerné par la chose collective que par la chose privée. De fait, le leadership est par nature la dimension politique et morale de l'action managériale. En cela, le leadership est un sujet complexe ne pouvant se réduire à une simple compétence opérationnelle, un ensemble de caractéristiques psychophysiologiques ou un don inné. Ce livre aborde cette complexité grâce à un travail d'enquête et de réflexion mené avec le concours de nombreuses personnalités, dirigeants et cadres dirigeants, du monde des affaires. L'auteur a notamment interviewé 20 dirigeants de premier plan et 20 acteurs clés de la vie sociale des entreprises.

Éditions Dunod - Prix : 25 euros

➜ DYSFONCTIONNEMENT DES MARCHÉS FINANCIERS

Jean-François Lepetit

Les marchés financiers sont indispensables au bon fonctionnement de l'économie. Ils sont censés assurer la meilleure allocation des ressources financières disponibles au profit des entreprises les plus performantes et les meilleurs projets d'investissement. Grâce à la déréglementation généralisée des activités financières et au progrès réalisés dans la gestion des données et des télécommunications, les années 1980 ont généré un développement phénoménal des instruments financiers dans des marchés très actifs à la disposition des acteurs de l'économie mondiale. La période de « post dérégulation » aurait donc du consacrer le « triomphe » des marchés financiers. Elle s'est au contraire révélée particulièrement décevante pour la plupart des gouvernements, entreprises, investisseurs, grand public, à l'exception peu satisfaisante d'une petite fraction des intermédiaires et de quelques spéculateurs. la vérité est que les marchés financiers ne fonctionnent pas comme ils le devraient : ils font preuve de graves dysfonctionnement dont les conséquences sont économiquement, politiquement, socialement dramatiques. Il importe de les identifier et d'y remédier, ce que se propose de faire cet ouvrage.

Éditions Economica - Prix : 23 euros

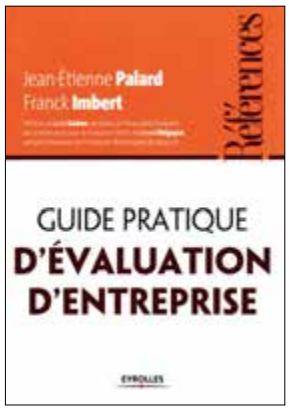

➜ GUIDE PRATIQUE D'ÉVALUATION D'ENTREPRISE

Jean-Etienne Palard et Franck Imbert

Cet ouvrage présente de manière à la fois concrète et rigoureuse l'évaluation d'entreprise, son environnement et ses pratiques, ainsi que les principales techniques mises en œuvre par les professionnels de l'évaluation. Destiné au non-spécialiste comme au professionnel, à l'acheteur comme au vendeur ou au conseil, il sera utile que vous ayez à traiter le rachat d'une entreprise, une succession ou une introduction en Bourse. Il a été conçu pour être efficace autour de multiples exemples, études de cas, exercices et auto-diagnostics. Proposant des plans d'action étape par étape, le Guide Pratique d'Évaluation d'Entreprise donne les clés pour choisir la méthode la plus efficace, l'utiliser au mieux et déjouer les pièges courants :

Quelle méthode choisir en fonction de la société et du contexte économique ?

Quelles sont les dernières évolutions des techniques d'évaluation d'entreprise ?

Comment mettre en œuvre la méthode DCF ?

Quelles sont les principales étapes à respecter pour une évaluation muticritères ?

Éditions Eyroles - Prix : 39 euros

atelier-zuppinger.ch

Fusée
Engin autopropulsé ou élément de mouvement horloger ?

Découvrez
l'univers de l'horlogerie d'exception,
sur **www.hautehorlogerie.org**

Fusée | Organe de forme à peu près conique muni d'une rainure hélicoïdale sur laquelle s'enroule une corde ou une chaîne reliée au barillet. La fusée régularise la force motrice transmise au rouage. Presque toutes les montres des XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles ont des fusées. La corde en boyau fut remplacée par une chaîne vers 1640.

FONDATION DE LA HAUTE HORLOGERIE

PARTENAIRES DE LA FONDATION | A. LANGE & SÖHNE | AUDEMARS PIGUET | BAUME & MERCIER | BOVET 1822 | CARTIER | CHANEL | CHOPARD | CHRISTOPHE CLARET CORUM | DE BETHUNE | GIRARD-PERREGAUX | GREUBEL FORSEY | HARRY WINSTON | HERMÈS | IWC | JAEGER-LECOULTRE | LOUIS VUITTON | MONTBLANC | PANERAI PARMIGIANI FLEURIER | PIAGET | RALPH LAUREN WATCH & JEWELRY | RICHARD MILLE | ROGER DUBUIS | TAG HEUER | VACHERON CONSTANTIN | VAN CLEEF & ARPELS

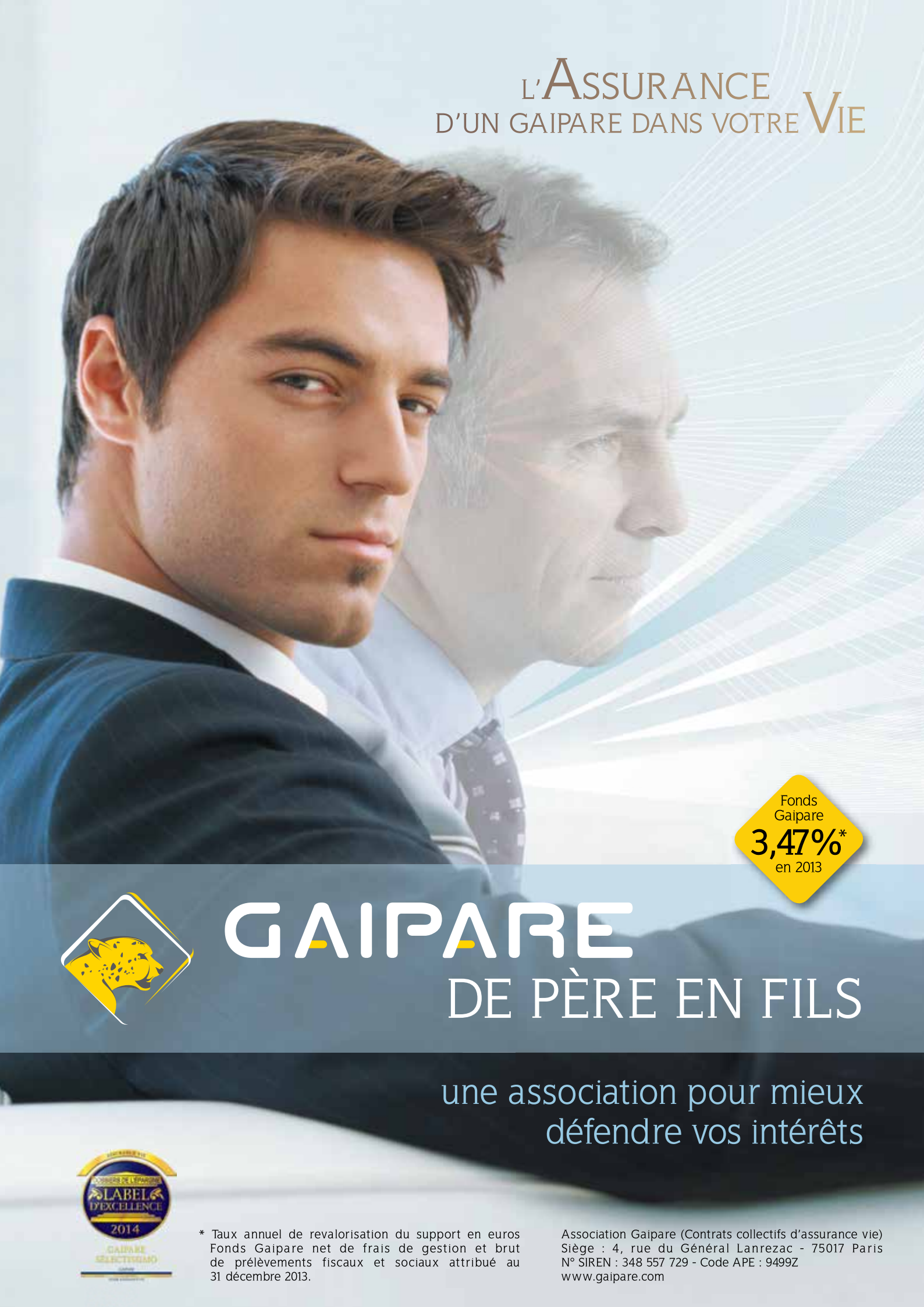

* Taux annuel de revalorisation du support en euros Fonds Gaipare net de frais de gestion et brut de prélèvements fiscaux et sociaux attribué au 31 décembre 2013.

Association Gaipare (Contrats collectifs d'assurance vie)
Siège : 4, rue du Général Lanrezac - 75017 Paris
N° SIREN : 348 557 729 - Code APE : 9499Z
www.gaipare.com